

M. Takeshita en Europe

Le premier ministre japonais devait quitter Tokyo, le vendredi 29 avril, pour sa première tournée officielle en Europe. M. Takeshita a souhaité que sa visite à Rome, à Londres et à Bonn soit l'occasion d'ouvrir une « nouvelle ère » dans les relations avec le Vieux Continent et de renforcer la « troisième pôle » du triangle Japon-États-Unis-Europe. En raison de l'élection présidentielle française, M. Takeshita ne se rendra à Paris qu'au début du mois de juin, peu avant le sommet des pays industrialisés de Toronto.

Au cours de ses deux visites, le nouveau premier ministre nippon - qui a succédé en novembre dernier à M. Nakasone - entend approfondir le dialogue avec les dirigeants européens et leur exposer les grandes lignes d'une diplomatie qui a pour objectif « une participation plus grande du Japon à la paix et à la prospérité mondiale ». Il exposera, dans un discours prononcé à Londres, un programme de renforcement de la coopération entre Tokyo et les pays en voie de développement. Il devrait également préciser comment son gouvernement entend participer davantage à la stabilité mondiale, en particulier dans le cadre des Nations unies. Le Japon s'est engagé à contribuer à la reconstruction de l'Afghanistan, et un fonctionnaire nippon fera partie de la mission de l'ONU chargée d'observer le retrait des troupes soviétiques de ce pays.

Dans le domaine économique, le Japon n'est plus aujourd'hui sur la sellette, contrairement à ce qui était le cas récemment. L'accumulation de ses excédents commerciaux et son système tarifaire ayant provoqué une levée de boucliers chez ses partenaires. Mais, si son image à l'étranger s'est redressée, il n'en fait pas moins figure de grand puissance économique après le Japon de M. Takeshita, conscient que la richesse ne fait pas forcément les amis, souhaite apparaître comme une nation généreuse, désireuse d'assumer les responsabilités de sa puissance.

Depuis que le Japon est devenu un géant économique, ses relations avec l'Europe ont été marquées par des malentendus réciproques, les récriminations des Européens - dont le déficit commercial avec l'archipel ne cessait de croître - obtiennent à Tokyo des réponses dilatoires. Aujourd'hui, ces relations s'inscrivent dans un contexte plus serein : le déséquilibre commercial avec l'Europe tend à diminuer depuis le début de l'année. M. Takeshita ne manquera pas de rassurer ses interlocuteurs, en particulier les Anglais sur l'abaissement des taxes sur les alcools - le whisky au premier chef - qui leur tient tant à cœur.

La question du renforcement du « troisième pôle » du triangle sera l'un des morceaux de choix des entretiens de M. Takeshita. Mais elle tient davantage de la rhétorique diplomatique que du programme politique. Car, vu de Tokyo, ce « troisième pôle » semble plutôt un « pôle de compensation » : lorsque les relations avec les États-Unis sont en crise, l'Europe se profile à l'horizon ; si, en revanche, Tokyo et Washington s'entendent, elle paraît à nouveau secondaire. Non seulement le vrai partenaire, et rival, du Japon demeure les États-Unis, mais encore l'Europe n'est pas perçue par les Japonais sur un pied d'égalité.



Le coup d'envoi de la campagne pour le second tour de l'élection présidentielle

Le débat entre M. Mitterrand et M. Chirac a scellé la fin de leur cohabitation

Un mort en Nouvelle-Calédonie

Le face-à-face télévisé qui a opposé, le jeudi 28 avril, MM. Mitterrand et Chirac a été marqué, deux heures vingt durant et devant une audience record (environ trente millions de Français), par la dimension psychologique de l'affrontement : « Est-ce que vous pouvez dire, monsieur Mitterrand, en me regardant dans les yeux, que je vous ai dit que nous avions les preuves que Gordji

était coupable ? », a demandé M. Chirac. « C'est triste et pour votre personne et pour votre fonction, c'est indigne de vous », avait répliqué M. Mitterrand aux allégations du premier ministre sur l'attitude du chef de l'État face au terrorisme.

La psychologie a ainsi rejoint la politique : ce face-à-face a marqué la fin brutale d'une période de deux ans de cohabitation. Les deux principaux

responsables de l'État se sont également durement opposés sur la Nouvelle-Calédonie, où l'un des auteurs de l'embuscade de Hienghène, qui, en 1984, avait coûté la vie à dix Mélanésiens, a été tué, vendredi à Voh, sur la Grande-Terre. M. Chirac a réuni un conseil de sécurité intérieur pour discuter la proposition de M. Pons de dissoudre le FLNKS.

Il y a de belles histoires d'amour qui se terminent comme cela, les yeux dans les yeux, avec des regards de « fureur concentrée », selon l'expression de M. Chirac. Entre M. Mitterrand et le premier ministre, il n'était certes pas question, le 16 mars 1986, de passion amoureuse. Mais la raison politique avait tenu les deux hommes, depuis deux ans, dans une relation digne, de nature à sauver les apparences. Le face-à-face télévisé qui les a opposés le jeudi 28 avril a fait voler en éclats l'hypocrisie de la cohabitation. Il a suffi d'un bref échange sur le terrorisme, l'affaire Gordji et la « guerre des ambassades » entre la France et l'Iran pour que se révèle la véritable nature de la coexistence institutionnelle : un jeu de rôles, une lutte d'influences, un combat permanent pour l'équilibre des pouvoirs, un conflit quotidien pour la reconquête par l'un ou par l'autre de tous les pouvoirs.

« Je suis obligé de dire que je me souviens des conditions dans lesquelles vous avez renvoyé en Iran M. Gordji après m'avoir expliqué à moi, dans mon bureau, que son dossier était écarté et que sa complicité était démontrée dans les attentats qui avaient ensanglanté Paris à la fin de 1986. » Ainsi le président de la République a-t-il fait état d'une conversation en tête-à-tête avec le premier ministre - version aussitôt contestée par M. Chirac - après que son interlocuteur l'eut poussé à bout en l'accusant, implicitement, d'être indirectement responsable de la mort de Georges Besse, PDG de la régie Renault, assassiné le 17 novembre 1986 par Action directe.

Cet échange - le plus violent sans doute de l'émission - appelle plusieurs remarques.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)



Lire également

- Pages 6 à 11 Le texte du débat
- Page 7 Nouvelle-Calédonie : une occasion perdue, par Alain Rollat
- Page 10 Une immigration en sourdine, par Robert Solé
- Page 11 L'affaire Gordji : secret de polichinelle, par Edwy Plenel

Deux minutes pour l'emploi

Deux minutes pour l'emploi : c'est le temps qui a été imparti à chacun des candidats dans leur débat télévisé. Il ne leur en a guère fallu plus pour évoquer ce sujet et l'imagination n'était pas au rendez-vous. « Nous avons tous échoué dans notre manière d'aborder le chômage », a pu affirmer M. Mitterrand, pour s'entendre répondre simplement : « Nous n'avons pas tous échoué de la même façon. »

Les perspectives de l'emploi en France restent en effet des plus sombres. Pour l'OCDE, le taux de

chômage, actuellement de 10,3 % serait de 12 % fin 1989. L'INSEE, dans sa dernière note de conjoncture, ne prévoit pas d'amélioration. Plus encore, dans une analyse prospective établie à partir des études préliminaires du Plan et des hypothèses fournies par le Sénat, l'INSEE calcule que la France peut fort bien se retrouver en 1991 avec 3,4 millions de chômeurs (1).

Situation inacceptable et pourtant acceptée. Aux grandes promesses du candidat Mitterrand de

1981 (« 150 000 emplois seront créés dans les services publics et sociaux », « 60 000 emplois d'utilité collective seront mis à la disposition des collectivités locales », « pas un emploi supprimé qui ne soit remplacé ») a succédé l'analyse des conditions macroéconomiques favorables à l'emploi.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 29.)

(1) Économie et statistique n° 195, janvier 1987.

Les grèves en Pologne

Le mouvement s'étend. Plusieurs interpellations.

PAGE 4

L'affaire des otages

Quand un journal koweïtien présente ses excuses à l'Élysée.

PAGE 32

Difficiles négociations à l'POPEP

Pour quelques barils de moins.

PAGE 25

La tension chez Michelin

Les usines de Clermont-Ferrand ont été bloquées pendant deux nuits.

PAGE 28

Les « petits postiers » de M. Le Pen

Des élèves d'un collège mobilisés - sans le savoir - pour le courrier du Front national.

PAGE 32

Le Monde

SANS VISA

- La « furia française » des Valdôtains.
 - Sicaires à la japonaise.
 - Escapes.
 - La table.
- Pages 13 à 17

En raison de l'actualité, la page « Jeux » sera publiée demain (numéro daté du 2 mai). En revanche, nous publions aujourd'hui (page 24) la grande grille de mots croisés qui paraît habituellement le samedi.

Le sommaire complet se trouve en page 32

Le face-à-face des sandinistes et des « contras »

Drôle de trêve au Nicaragua

Au moment où les représentants de la Contra et du gouvernement sandiniste se retrouvent à Managua pour de nouvelles discussions, les rebelles ont prouvé sur le terrain d'un certain scepticisme sur l'avenir des négociations. Dans le nord du Nicaragua, c'est une « drôle de trêve » qui s'est installée entre l'armée et les combattants de la Contra.

PANTASMA (nord du Nicaragua) de notre envoyé spécial

Sandinistes ou « contras » ? La patrouille qui arrête les véhicules au bord de la piste appartient contre toute attente à la guérilla antisandiniste, mais comment le savoir ? La ressemblance entre les deux armées qui s'affrontent depuis sept ans au Nicaragua

prête à la confusion : même tenue de camouflage, même armement, même allure de paysans transformés en soldats. Seule différence, perceptible à très courte distance : les sandinistes portent leurs chargeurs de kalachnikov sur la poitrine, et leurs adversaires à la ceinture.

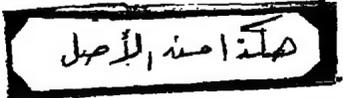
Après les présentations d'usage, la discussion s'engage sur les négociations de paix qui ont repris, le jeudi 28 avril, à Managua. C'est alors que surgit un camion bourré de soldats sandinistes. Un combat en perspective ? Non, le camion passe sans ralentir dans un nuage de poussière et les rebelles ne touchent pas à leurs armes. En temps normal, une rencontre de ce genre se serait soldée par quelques morts supplémentaires dans une guerre qui a déjà fait plus de vingt-cinq mille victimes. Mais le Nicaragua

vit depuis le 1^{er} avril une situation exceptionnelle : un cessez-le-feu de soixante jours qui, à de rares exceptions près, est respecté par les deux parties sur l'ensemble du territoire national.

Tout en gardant une distance raisonnable par rapport à l'armée sandiniste, les rebelles descendent aujourd'hui des montagnes qui occupent une grande partie du territoire nicaraguayen. Ils se rapprochent des petits centres urbains, notamment le long de la piste qui mène de Pantasma à Wivil, dans le département de Jinotega, frontalier avec le Honduras. Dans le nord du Nicaragua, la Contra disposerait de trois mille hommes au minimum (sur six à dix mille, selon les sources, pour l'ensemble du territoire).

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 3.)



هكذا من الاصل

Etranger

Le retrait soviétique d'Afghanistan

M. Najibullah annonce que des conseillers militaires de Moscou demeureront sur place

Des officiers soviétiques en poste en Afghanistan ont déclaré, jeudi 28 avril, que l'armée rouge avait commencé à se retirer de la zone frontalière du Pakistan afin d'établir un couloir permettant aux réfugiés de regagner leur pays. D'autre part, cinq journalistes ont été tirés, dans la nuit de jeudi à vendredi, sur le centre de Kaboul, selon une source diplomatique occidentale, qui a déclaré ignorer s'il y avait eu des victimes.

KABOUL
de notre envoyé spécial

Des frises dorées sur un fond bleu des murs du Sud ornent la plafond de la salle à colonnades de ce palais roccoco. Aux murs, des tableaux presque identiques doivent revendiquer des origines flamandes. Une grande estrade, un bureau au vernis éblouissant, le tout protégé par une batterie de géraniums, rouges, orangés, violets. A côté de la forêt de micros, un bouquet de fleurs champêtres et, derrière, le visage rubicund du « bon » docteur Najibullah. Vêtu de son éternel costume bleu foncé, avec une cravate de même couleur sur une chemise blanche.

Il répond aux questions, jeudi 28 avril, tantôt imperturbable, tantôt souriant. Dans la salle, les « jeunes gens » du Khat, services secrets afghans, presque aussi nombreux que les journalistes, promènent un regard soupçonneux sur l'assistance pendant les deux heures de ce grand spectacle médiatique.

Le bilan de M. Najibullah ? L'Afghanistan a accompli des progrès majeurs depuis la révolution et, en dépit de cette guerre « non déclarée » qui le force à consacrer 60 % du budget à la lutte contre les « extrémistes », le gouvernement a

financé, par exemple, « six cents écoles » pour près de cinq cent mille élèves. De tels résultats auraient été impossibles sans une étroite collaboration avec l'Union soviétique « et d'autres pays. Alors l'Afghanistan sera un pays « indépendant, neutre et non aligné » et « ami de l'URSS ».

L'Afghanistan coopère « depuis vingt-trois ans » avec l'URSS, ajoute M. Najibullah, et « ce n'est pas notre intention de mettre fin à cette coopération ». Il feint de s'étonner des questions sur la présence de conseillers soviétiques après le départ de l'armée rouge. « Oui, dans le futur aussi, nous utiliserons les conseils et les conseillers soviétiques ». Ces conseillers

« pourront travailler, y compris s'agissant des affaires militaires ». Les soldats soviétiques évacuent le territoire afghan, personne n'ayant l'intention « de séparer ou de partager l'Afghanistan ».

Le président Najibullah a, lui aussi, entendu ces « rumeurs » selon lesquelles l'armée rouge pourrait annexer le nord du pays, mais il ne s'y arrête pas. De même, s'agissant des régions de Pamir et du Wakhan, frontalières de la Chine, et où la population — quatre mille Kirghizes — aurait été, selon des sources diplomatiques occidentales, « entièrement transférée » (par ponts aériens) en Anatolie soviétique, le président se contente de répondre : « Vous verrez si les Soviétiques s'en vont ou pas ».

Les troupes soviétiques une fois parties, « nos propres forces ont la capacité de défendre notre souveraineté et notre intégrité territoriale ». Dans le passé, insiste-t-il, « personne n'a été capable de prendre Kaboul et personne ne le fera dans le futur ». Le chef de l'Etat afghan, qui précise (mais sans insister outre mesure) que Babrak Karmal (son prédécesseur) « est sous traitement médical, en Union soviétique », qualifie de « question qui n'a pas de sens » le problème des affrontements entre factions rivales du PDPA, le Parti communiste afghan. « Il n'y a aucun conflit », tranche-t-il.

L'homme fort du régime pro-soviétique poursuivra donc une politique de « réconciliation » qui, à l'en croire, a déjà commencé à porter ses fruits, parce que le peuple « en a assez de la guerre ». Prêt à négocier « n'importe quand, à n'importe quel niveau et n'importe où » avec les chefs de l'opposition (les moudjahidins), le président Najibullah dit que toutes les bonnes volontés sont acceptables. L'ancien roi Zahir Shah, comme n'importe quelle « personnalité », « peut avoir un rôle ».

L. Z.

Le sort d'Alain Guillo

Un démenti concernant les rumeurs de libération

Kaboul. — Démentant les rumeurs qui circulent ces derniers jours à Kaboul, le président Najibullah s'est montré peu encourageant concernant l'éventuelle libération d'Alain Guillo, le photographe français emprisonné depuis le 12 septembre 1987. A la question de savoir dans combien de temps celui-ci pourrait être libéré, il nous a fait cette réponse : « Si un journaliste et, sans autorisation, vient dans votre pays, la France, et qu'il travaille avec des groupes qui sont contre votre gouvernement, et cela non pas une ou deux fois, mais à neuf reprises... et si, selon votre justice et vos lois, un tribunal le condamne, le relâchez-vous ? ».

L. Z.

CHINE

Le projet de Constitution pour Hongkong n'a pas de quoi rassurer la population locale

PÉKIN
de notre correspondant

An mieux, c'est un chèque en blanc que Pékin décaisse à Hongkong avec le projet de « Constitution » pour la colonie britannique après sa rétrocession à la Chine prévue pour le 1^{er} juillet 1997. Tout, dans ce texte publié jeudi 28 avril, repose sur la confiance de la classe moyenne de ce paradis capitaliste, dans la volonté des dirigeants de Pékin de s'en tenir à l'esprit de la déclaration conjointe sino-britannique de 1984, qui promettait aux habitants de Hongkong un demi-siècle d'économie de marché et un « haut degré d'autonomie ». Reste à savoir ce qu'on entendait par là, de part et d'autre.

Techniquement, Hongkong devient « une région administrative spéciale de Chine à haut degré d'autonomie, placée directement sous l'autorité du gouvernement populaire central (de Pékin) ». Son statut de « centre monétaire international » est maintenu et le portique n'y prélève aucune taxe. Ses facultés d'engager des relations avec l'étranger, sous l'étiquette « Hongkong Chine » et hors de tout lien avec les domaines économique, culturel et sportif ; les affaires étrangères et la défense tombent naturellement sous la responsabilité de Pékin. Jusqu'ici, rien d'normal.

Mais ces cent soixante-deux articles ne rassurent pas de rassurer ceux qui pensent que Pékin ne veut nullement fournir aux cinq millions d'habitants de Hongkong les garanties concrètes de cette autonomie. La majorité des cinquante-huit membres du comité de rédaction — tous nommés par Pékin et se répartissant en vingt-trois personnalités de Hongkong et trente-cinq officiels de Chine populaire — a parfaitement respecté les consignes, parfois maladroites et autoritaires, formulées par le régime chinois dans les semaines précédentes.

Ainsi, chacun sait que, sur les options proposées par le texte, per-

le choix du chef de l'exécutif du gouvernement à partir de 1997, Pékin entend réserver celle qui lui permet de le nommer. Ce gouverneur sera responsable devant le corps législatif local. Ce dernier ne comprendra, en principe, que 25 % de députés élus. L'indépendance de la justice est limitée par l'obligation faite au futur gouvernement de légiférer contre « tout acte visant à saper l'unité nationale ou renverser le gouvernement populaire central ». Une clause permet d'appliquer à Hongkong des lois de la République populaire relatives à des domaines autres que les affaires étrangères et la défense, ce que ne prévoyait pas l'accord sino-britannique. La permanence garantie du droit anglo-saxon en vigueur est rendue inopérante par l'insistance de Pékin, que seul le texte chinois de la loi fasse autorité.

Danser le change

Les libertés fondamentales — y compris celle d'émigrer — sont définies avec le même flou artificiel que dans la Constitution chinoise. Enfin et surtout, la portée du texte est en tout état de cause limitée, puisqu'il pourra être amendé à loisir par l'Assemblée nationale populaire (ANP). Toutes ces incertitudes font dire à des juristes de Hongkong que le projet est destiné à donner le change à une population inquiète. Au pire, donc, c'est une recette pour un désastre.

La Chine populaire obtiendra-t-elle ce vote implicite de confiance à Hongkong ? Les cinq mois qui viennent apporteront un élément de réponse : ce premier projet doit faire l'objet de « consultations » auprès de la population de la colonie, avant de revenir à Pékin pour un second examen. Un deuxième projet sera alors préparé pour être à nouveau présenté à la population de Hongkong avant d'être promulgué en 1996.

L'ANP. Mais chacun sait à Hongkong que les milieux « consultés » sont peuplés de façon croissante par les arrivés du continent. Pékin a écrit l'éventualité de sondages d'opinion, le projet étant « trop compliqué » pour cela. Dans le même temps, on surveille la fuite des cerveaux et les statistiques d'émigration.

Le sentiment général à Hongkong est que Londres ne cherchera pas à imposer des amendements significatifs. Pékin a déjà franchi le seuil quand on a parlé de débat aux Communes. Une bonne partie de la presse — très libre — de Hongkong s'oppose à ce qu'on appelle « M^{me} Margaret Thatcher a perdu » Hongkong comme Marie Tudor Calais, commentant récemment l'influence *Far Eastern Economic Review*, qui avait applaudi, pourtant, la déclaration conjointe de 1984.

FRANCIS DERON.

Explosion dans une mine en février : vingt-huit morts. — Vingt et une femmes se trouvaient parmi les vingt-huit mineurs tués par un coup de grisou en février dans une mine de charbon de la province de Heilongjiang (nord-est de la Chine), en dépit de la politique nationale interdissant d'employer des femmes dans des mines, a rapporté mercredi 27 avril le *China Daily*. La mauvaise gestion et une ventilation défectueuse ont été rendues responsables de cette explosion. — (AFP)

Nominations de cinq évêques. — Cinq évêques ont été nommés le 24 avril lors d'une cérémonie à Jinan, dans la province de Shandong (est de la Chine), a indiqué mercredi 27 avril, *China Newsweek*, sans préciser leurs noms. Cela porte à cinquante-cinq le nombre des évêques chinois en pays, qui a rompu en 1957 avec le Vatican et qui compte environ trois millions de catholiques. — (AFP)

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

M. Kim Dae Jung préconise une trêve politique à l'occasion des Jeux olympiques

M. Kim Dae Jung, dont le Parti pour la paix et la démocratie est devenu la première force de l'opposition à l'occasion des élections législatives, a tenu, jeudi 28 avril, une conférence de presse dans laquelle il s'est déclaré déterminé à mobiliser l'opposition, majoritaire au Parlement, contre le gouvernement de M. Roh Tae Woo.

Il a demandé la libération des prisonniers politiques — sans laquelle « il n'y aura pas de stabilité politique » — l'ouverture d'enquêtes parlementaires sur la corruption, le meurtre de Kwangju en 1980 et les fraudes qui ont entaché l'élection de M. Roh en décembre dernier.

Il a cependant préconisé une sorte de trêve olympique, déclarant que, « aussi longtemps que le gouvernement n'agira pas en contradiction totale avec le sens commun et avec

les souhaits du peuple, nous ne prévoyons pas d'instabilité politique » pendant les JO, qui ouvriront le 17 septembre à Séoul. — (UPI, AFP)

Sénégal

Nouvelles mesures contre l'agitation scolaire

Dakar. — Des mesures destinées à mettre fin à l'agitation scolaire observée depuis plus de trois mois dans les lycées et collèges publics du Sénégal ont été annoncées, le jeudi 28 avril, par le nouveau ministre de l'éducation, M. Ibrahim Niang.

Celui-ci a déclaré que les cours reprendront immédiatement pour tous les élèves qui le désirent, après de nouvelles inscriptions, qui devaient commencer vendredi. « Tout élève qui ne sera pas inscrit avant le 4 mai sera considéré comme démissionnaire et rayé définitivement des listes de l'établissement », indique un communiqué officiel.

Les cours se poursuivront jusqu'au 20 juillet, et de nouvelles dates seront fixées pour les examens.

La grève des élèves était partie de revendications corporatives souvent mineures. Elle s'était amplifiée à

l'approche des élections présidentielles et législatives du 28 février et avait obligé le gouvernement à fermer les lycées et collèges. — (AFP)

Tchécoslovaquie

La Charte 77 et le VONS réclament une enquête sur la mort de Pavel Wonka

Les deux mouvements tchécoslovaques de défense des droits de l'homme, la Charte 77 et le VONS, ont réclamé une enquête sur les causes de la mort subite du détenu politique Pavel Wonka, survenue le mardi 26 avril, et dont la famille ignore toujours les circonstances exactes (le Monde du 29 avril).

Les deux mouvements ont également demandé une « autopsie avec la participation de médecins indépendants ». « Pavel Wonka, âgé de trente-cinq ans, est mort en prison et il faut déterminer jusqu'au moindre détail la responsabilité des membres du ministère de la justice et des gardiens », déclarent la Charte 77 et le VONS.

Tous ceux qui avaient approché récemment Pavel Wonka, lors d'une période de cinq semaines de liberté surveillée entre deux emprisonnements — de fin février au 5 avril dernier, — soulignent le mauvais état physique général dans lequel il se trouvait, mais sa détermination totale à résister aux pressions des autorités. — (AFP)

« SRI-LANKA : le gouvernement emporte des élections régionales. — Le Parti national uniifié (UNP), au pouvoir, a remporté, vendredi 28 avril, les premières élections régionales, s'assurant le contrôle des quatre provinces qui ont pris part au scrutin au Sri-Lanka depuis 1982, lorsqu'un référendum avait prolongé de six ans la vie du Parlement.

Ces élections, boycottées par le Parti de la liberté du Sri-Lanka (SLFP), se sont déroulées conformément aux termes de l'accord de paix indo-sri-lankais de 1987 visant à mettre fin à la campagne séparatiste tamoule. Quelque 50 % des 2,8 millions d'électeurs ont voté, le SLFP et le Front de libération du peuple (LVP) — Janatha Vimukthi Peramanna — interdiit ayant appelé la population à ne pas aller voter. Trois autres provinces du Sud se présenteront aux urnes le 2 juin. — (AFP)

ARMAND FRÉMONT
FRANCE
GÉOGRAPHIE D'UNE SOCIÉTÉ



Géographes
Flammarion

LE RENOUVEAU DE LA GÉOGRAPHIE

Le monde contemporain, parce qu'il change sans cesse, renouvelle et inspire les découvertes des géographes comme le faisait jadis l'ouverture de nouveaux espaces connus.

Collection Géographes dirigée par Armand Frémont.

MARC CÔTE
L'ALGERIE
DU L'ESPACE RETOURNÉ



Géographes
Flammarion

JEAN GALLAIS
HOMMES
DU SAHEL



Géographes
Flammarion

Flammarion

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75422 PARIS CEDEX 09
Tél: (1) 42-47-87-27
Téléc: MONDOPAR 650572 F
Télex: MONDPUB 286 136 F

Édité par le SARI, le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Bonin-Méry (1944-1969), Jacques Fenet (1969-1982), André Lecaillon (1982-1985)

Date de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Sociétés anonymes des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bonin-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wobis, Rédacteur en chef: Daniel Verzet, Correspondant en chef: Claude Sotès.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS
Tél: (1) 45-55-91-83 ou 45-55-91-77
Téléc: MONDPUB 286 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composés 35-15-Tapes LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Continuité paritaire des journaux et publications, n° 37 437
ISSN: 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél: (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS
3 mois	384 F	395 F	594 F	687 F
6 mois	672 F	702 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 005 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 280 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER: par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL: 36-15-LEMONDE code d'accès ABO

Changement d'adresse: déclarez en prévision; nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie: 3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ Code postal: _____

Pays: _____

Veillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Amériques

Le face-à-face des sandinistes et des « contras »

Drôle de trêve au Nicaragua

ne peuvent obtenir par les armes : la reddition des contras. Et ils sont prêts à aller loin pour cela. « Les instructions sont précises, dit le lieutenant Ronald Marrero : éviter à tout prix les accrochages, respecter à la lettre les accords sur le cessez-le-feu et laisser la Contra commettre des erreurs pour les dénoncer ensuite publiquement. »

En attendant, les sandinistes avaient quelques couleurs en laissant faire les rebelles qui sor-

l'instant, on ne peut guère reprocher aux militaires sandinistes de faire des excès de zèle. Nous avons, en effet, rencontré des rebelles à 2 kilomètres à peine de Wiwili, alors qu'il était entendu qu'ils resteraient à 10 kilomètres de cette petite ville de 7 000 habitants.

Tous les jours, à 10 heures et à 16 heures, le capitaine Giron entre en contact par radio avec les chefs des groupes insurgés qui se trouvent dans sa région. Il s'agit

dix-sept ans à peine, et l'air d'un poulot avec ses cheveux raides et coupés à la hauteur des yeux. Sa mère, servante dans une famille de Wiwili, est venue lui rendre visite dans la maison d'un paysan où un groupe de rebelles se repose. Elle ne l'avait pas vu depuis cinq ans, depuis que le père et ses trois fils ont dû fuir vers le Honduras pour échapper à la sécurité d'Etat, qui les accusait de collaborer avec les rebelles.

Erreurs de force

Les paysans reprochent aux sandinistes d'avoir bousculé leur mode de vie séculaire, en particulier sur le plan commercial. « Il n'y a plus de liberté de commerce, disent les paysans. Avant il y avait de petits magasins un peu partout, et dans les endroits les plus reculés les commerçants venaient jusqu'à nous en camionnettes pour vendre leurs produits et acheter les nôtres. Aujourd'hui, tout est contrôlé par l'Etat, et nous devons marcher des heures pour aller chercher les produits dont nous avons besoin. Et puis souvent nous ne trouvons pas ce que nous voulons : un jour il y a du sucre et pas d'huile et le lendemain c'est l'inverse. Il faut donc retourner au magasin, et c'est une deuxième journée de perdu. »

Dans la plupart des villages et des hameaux du nord du Nicaragua, le spectacle est désolant : les champs sont abandonnés parce que les hommes sont partis à la guerre dans un camp ou dans l'autre, souvent enrôlés de force dans la Contra ou l'armée. Le témoignage de « Tonio » est édifiant. Trente-trois ans, les cheveux longs, une barbe peu fournie à la Ho-Chi-Minh et un bon mètre quatre-vingt-cinq, ce qui est assez exceptionnel en Amérique centrale. « Tonio » est dans la Contra depuis trois ans. « Je travaillais dans l'agriculture comme tous les gens de mon village, dit-il. Les sandinistes sont venus me chercher pour m'enrôler dans l'armée. Je leur ai demandé de me laisser travailler, mais il n'y a rien eu à faire. Alors je suis allé engagé dans la Contra. Les sandinistes se moquent des paysans et de la production. Ils comptent sur les autres pays pour fournir les produits alimentaires. »

Derrière ses allures de bon géant qui aimait le vin et la musique avant de s'engager dans la guerre, « Tonio » affirme qu'il va mourir. « Mais, dit-il, j'aurai la satisfaction de ne pas crever pour les sandinistes. Et ma peau, je vais la leur faire payer cher. » Propos qui n'ont rien de gratuit de la part de ce guéillero transformé en véritable bombe ambulante avec son chapelet de grenades et son inséparable kalachnikov.

BERTRAND DE LA GRANGE.

PANAMA : l'état américain se déserre

Washington accepterait que le général Noriega reste dans le pays s'il « quitte le pouvoir »

WASHINGTON de notre correspondant

Les Etats-Unis accepteraient à la rigueur que le général Noriega reste au Panama, à condition qu'il renonce au pouvoir : c'est là une concession de taille faite à l'homme dont l'administration Reagan n'a toujours pas réussi, malgré deux mois d'efforts intensifs, à obtenir la mise à l'écart.

Cette concession — qui fait suite à plusieurs autres — peut apparaître comme un aveu d'échec de la part du gouvernement américain, mais elle peut tout aussi bien signaler l'issue d'un compromis en vue : le Washington Post s'illustre même dans son édition du mardi 26 avril, en citant des sources non identifiées à la Maison Blanche, que le général Noriega aurait, dès à présent, accepté de démissionner de son poste de commandant des forces armées.

Il aurait accepté aussi de permettre l'organisation d'élections. Ces engagements auraient été obtenus à l'issue d'un semaine de négociations secrètes, à Panama, entre le général Noriega et un sous-secrétaire adjoint au département d'Etat, M. Michael Kozak. Toujours selon le Washington Post, l'administration garderait bon espoir qu'après un certain temps, nécessaire pour lui éviter de perdre la face, le général Noriega accepte de s'exiler — vraisemblablement en République dominicaine.

Le jeudi 28 avril, au cours de son briefing quotidien, le porte-parole de la Maison Blanche n'a rien dit d'aussi précis : il a seulement laissé entendre que, pour Washington, l'essentiel était désormais que Noriega « parte, nous avons dit qu'il quitte le pouvoir. Nous avons dit que nous préférons la voir quitter Panama, mais la question essentielle est qu'il quitte le pouvoir. »

Il y a quelques jours encore, un autre porte-parole, celui du département d'Etat, M. Redman, expliquait qu'il était « inconcevable qu'un ex-dictateur reste dans le pays où il a exercé le pouvoir, car il y garderait en ce cas une influence déterminante.

Au cours des semaines précédentes, l'administration avait fait savoir qu'elle ne saurait non plus se satisfaire d'un exil à Saint-Domingue — pays trop proche et où le général Noriega pourrait continuer à jouer un rôle dans le trafic de la drogue. L'homme fort de Panama a été inculpé, début février, par deux tribunaux de Floride pour diverses activités liées à ce trafic.

Mais l'administration a laissé entendre qu'elle ne chercherait pas à obtenir son extradition et, jeudi, un juge fédéral de Floride a statué que le général Noriega pourrait répondre aux accusations formulées contre lui sans se livrer préalablement à la justice américaine. Que cette décision de justice ait été prise ou non avec la bénédiction de l'administration, elle contribue aussi, au moins formellement, à relâcher un peu la pression que les Etats-Unis exercent sur la personne du général Noriega.

Il faut dire que ce dernier s'est révélé un adversaire particulièrement coriace et que le gouvernement américain, après avoir cru trouver une solution efficace — l'étouffement économique du Panama — a dû mettre progressivement de l'eau dans son vin (et même autoriser certains paiements de firmes américaines à Panama, pour éviter que les conditions matérielles d'existence ne deviennent trop insupportables à certains ressortissants américains au Panama).

Après avoir cru pouvoir chasser le général Noriega en quelques jours, l'administration a dû se résigner à faire preuve, selon ses propres termes, de « patience ».

Entre-temps, elle a reçu une salve de critiques cinglantes, sous forme de commentaires de presse ou de déclarations politiques, pour sa maladresse et sa présomption, et la manière dont elle a involontairement « grandi » le petit « homme fort » en l'attaquant de front. M. Reagan et son équipe, c'est bien connu, n'ont pas la main heureuse en Amérique centrale. Mais, tout au moins au Panama, ils peuvent encore sauver la mise, quitte, peut-être, à permettre au général Noriega de sauver la face.

JAN KRAUZE.

(Suite de la première page.)

Conclusion presque unanime des longues discussions avec les chefs d'unités et des hommes de troupe : « Les négociations de Managua vont échouer, car il est impossible de faire confiance aux sandinistes ; nous ne déposerons pas les armes tant que les sandinistes et Daniel Ortega n'auront pas quitté le pouvoir, nous nous sentons de plus en plus forts car la population, en particulier les paysans, rend le gouvernement responsable de la guerre et de la situation économique catastrophique du pays. »

La scène se passe au coucher du soleil dans la petite commune de Quatro-Esquinas, quelques pauvres maisons dispersées où un groupe d'insurgés vient de partager le repas des paysans : tortillas (galettes de maïs) et gallo pinto (riz et haricots noirs). Julio, vingt-huit ans, est originaire de Pantasma, un bourg situé à quelques kilomètres de là. Il n'a pas vu sa famille depuis cinq ans et il ne profitera pas de l'occasion pour lui rendre visite. « Je n'irai pas, dit-il, tant que la guerre ne sera pas finie. » Il est convaincu que les négociations en cours sont une manœuvre des sandinistes, qui « cherchent à gagner du temps » et à diviser leurs adversaires.

« Nous ne sommes pas démoralisés, comme l'affirment les sandinistes, ajoute-t-il, et il est absolument faux que certains de nos chefs se soient rendus. L'autre jour, lors de la rencontre que nous avons eue avec l'armée sandiniste pour délimiter la zone où nous pouvons nous déplacer, nous avons refusé de nous laisser filmer, car nous avons appris que la télévision (contrôlée par le gouvernement) avait manipulé un tournage réalisé avec un de nos chefs militaires pour faire croire qu'il s'était rendu avec ses deux cents hommes. »

Les sandinistes ne cachent pas vraiment leurs intentions ; les officiers rencontrés sur le terrain reconnaissent qu'ils cherchent à gagner par la négociation ce qu'ils



tent des zones négociées au niveau local et vont tout simplement faire leurs courses dans les commerces situés près des petites localités. « Les contras abusent de notre générosité, affirme le capitaine Daniel Giron, qui dirige la brigade de Wiwili. Nous avons ordre de capturer ceux qui sortent de leur zone et de les remettre ensuite à leurs chefs. » Pour

de connaître les positions de chacun et d'éviter autant que possible des rencontres inopportunes entre des patrouilles des deux camps. Mais pour les militaires, c'est aussi un moyen de mener une guerre psychologique en offrant aux rebelles les plus susceptibles d'abandonner la lutte et d'organiser des rencontres avec leurs familles. « La majorité des contras veulent en finir avec cette guerre, et ils savent que la partie est perdue pour eux, affirme le capitaine Giron, assis dans son bureau de Wiwili, face à un grand portrait de Lénine en pied. Ils sont démoralisés parce qu'ils n'ont remporté aucune véritable victoire militaire en sept ans. Au cours des quelques réunions que nous avons eues avec eux la semaine dernière, nous avons tenté de leur faire comprendre que cette guerre ne menait à rien. Qu'elle détruisait le pays. Mais il est vrai qu'il reste des secteurs totalement réfractaires à la négociation. »

Les réfractaires sont beaucoup plus nombreux que ne veulent bien le dire les sandinistes. « La guerre ne fait que commencer », affirme « Nelson », qui, comme tous ses compagnons, se fait appeler par son nom de guerre. Même détermination chez « Jackson »,

Afrique

ANGOLA : tragique méprise

Les Cubains abattent avec un missile un de leurs avions : 26 morts dont un vice-ministre

Vingt-six officiers cubains, dont deux colonels et un général de brigade, vice-ministre de l'armement, ont péri, le mercredi 27 avril, en Angola, après que leur avion ait été abattu « par erreur » par la DCA cubaine.

Le ministre de la défense à La Havane a précisé, jeudi, que l'« erreur » s'était produite à proximité de l'aéroport de Tchamutata, dans le sud de l'Angola. La DCA cubaine se trouvait dans un état d'alerte maximal à cause de la présence dans le secteur de plusieurs avions ennemis, probablement sud-africains. Selon La Havane, ces circonstances expliquent que l'artillerie se soit méprise et ait tiré un missile sur le bimoteur Antonov-26, qui amorçait sa procédure d'atterrissage.

Le général de brigade Francisco Cruz Bourne, qui a été tué dans l'accident, était vice-ministre de l'armement et de la technique et membre du comité central du Parti communiste cubain.

Moins d'un millier de pertes cubaines

Plusieurs des personnes tuées mercredi faisaient probablement partie du groupe « des pilotes les plus expérimentés », dont le ministre cubain avait annoncé, le 17 mars dernier, l'envoi en défense de Cuito-Cuanavale (sud-est de l'Angola), contre l'assaut commun de l'armée sud-africaine et des rebelles angolais de l'UNITA. Ce serait précisément pour prendre de vitesse l'organisation de Jonas Savimbi, qui a tendance à revendiquer certains succès un peu facile-

ment, que Cuba a décidé d'annoncer rapidement la tragique méprise.

Reste que depuis le début de la guerre civile angolaise en 1975, c'est seulement la seconde fois que La Havane fournit des chiffres officiels sur ses pertes dans un conflit qui sévit à 10 000 kilomètres de chez elle et dont le coût s'avère pour Cuba de plus en plus élevé. En mars, le ministre des forces armées avait rompu le silence en annonçant que « trente-neuf cubains » avaient été « tués ou blessés » dans la bataille pour la défense de Cuito-Cuanavale. Au moins un autre général cubain, Raul Diaz Arguñales, avait été tué au début de la guerre dans l'explosion de son véhicule sur une mine. En décembre dernier, le négociateur cubain en Angola, M. Jorge Risquet, avait indiqué que le contingent cubain en Angola comptait quarante mille hommes et que le total des morts cubains était inférieur à un millier. — (AP, AFP.)

Discussions américano-soviétiques. — Des discussions américano-soviétiques consacrées à la situation en Afrique australe et dans la Corne de l'Afrique dans la perspective du sommet Reagan-Gorbatchev de juin se sont ouvertes à huis clos jeudi 26 avril à Londres. Les deux délégations — respectivement conduites par MM. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, et Anatoli Adornichine, vice-ministre des affaires étrangères — devaient discuter pendant quarante-huit heures des négociations sur le retrait des troupes cubaines d'Angola, de l'indépendance de la Namibie, ainsi que de la situation en Ethiopie et dans la Corne de l'Afrique, a indiqué un porte-parole de l'ambassade américaine à Londres. — (AFP.)

Diplomatie

Le groupe des plans nucléaires de l'OTAN confirme le principe de la modernisation des armes stationnées en Europe

BRUXELLES de notre correspondant

Le groupe des plans nucléaires de l'OTAN, qui rassemble les 27 et 28 avril, à Bruxelles, les ministres de la défense des pays membres, à l'exception de la France, a confirmé la volonté de l'alliance de procéder à la modernisation des forces nucléaires américaines qui restent en Europe après l'élimination des missiles de 500 à 5000 kilomètres (FNI). Mais les ministres, constatant qu'il n'y avait pas d'urgence, se sont bien gardés d'en préciser les modalités.

La modernisation des forces nucléaires américaines en Europe risque de diviser l'alliance comme l'ont montré les débats qu'ont eus sur ce thème les ministres des affaires étrangères en décembre 1987. Le point le plus sensible porte sur l'achat de missiles à courte portée (moins de 500 kilomètres). Les Etats-Unis, suivis par la majorité des pays partenaires, insistent sur la nécessité de remplacer les LANCE existants par des engins plus performants. La RFA et quelques autres pays membres pensent davantage à une nouvelle négociation avec les Soviétiques, afin de réduire de part et d'autre le nombre de missiles tactiques.

Pour le reste, il est entendu que la modernisation dont le principe a été arrêté en 1983 à Montebello, au Canada, doit bien avant le traité sur les FNI, s'opérer de manière graduelle, pas à pas. Certaines choses se font déjà : l'artillerie atomique a été dotée de nouvelles ogives, les avions munis d'équipements de défense électroniques plus sophistiqués. L'effort ainsi consenti semble satisfaire les militaires qui sont venus affirmer, au cours de la

Avions à double capacité

Les Quinze ont souligné que la modernisation est d'autant plus nécessaire que l'Union soviétique, sans perdre de temps, renforce ses forces nucléaires qui ne sont pas visées par l'accord sur les FNI. Au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion, M. Carlucci, le secrétaire à la défense des Etats-Unis, et, avec plus d'insistance encore, M. Younger, le ministre britannique, ont ainsi fait référence à de nouveaux systèmes d'armes — avions à double capacité et missiles — en cours de développement par les Soviétiques.

La résolution du parlement danois, demandant qu'à l'avenir les navires de l'OTAN croissent dans les eaux danaises indiquent s'ils sont équipés ou non d'armes nucléaires, a été vivement critiquée par les pays partenaires. « Une telle initiative unilatérale ne peut que saper notre position de négociation. C'est un défi lancé à la politique de l'alliance », a déclaré M. Carlucci.

PHILIPPE LEMAITRE.

Jacques Baynac

LE CHEVAL BLÈME

roman

1916. La Russie du Tsar affronte la guerre et une contestation populaire qui aboutira à la Révolution. Le cheval blême est le premier volet d'une immense fresque en trois volumes qui conduira le lecteur jusqu'au cœur de la Seconde Guerre mondiale. Plus de 150 personnages y sont emportés, comme par un fleuve, vers un destin qui leur échappe. Une remarquable et passionnante leçon d'histoire !

1 vol. - 406 p. - 115 F

denoël

سكينة والاحمد

سكزا من الاجل

Europe

POLOGNE : le mouvement de mécontentement

La grève se poursuit à Nowa-Huta et s'étend à Stalowa-Wola

Près de trois mille ouvriers des aciéries de Stalowa-Wola, dans le sud-est de la Pologne, soit la moitié de l'équipe du matin, ont cessé le travail le vendredi 29 avril à l'appel de Solidarité, tandis que les employés des aciéries Lénine de Nowa-Huta entamaient leur quatrième jour de grève.

(l'immense majorité, semble-t-il, ont refusé) ; le procureur a décrété la grève « illégale », en avertissant les participants des conséquences ; la police a adressé des convocations aux membres du comité de grève - auxquelles il ne sont pas tendus.

Le chef des syndicats officiels, M. Alfred Miodowicz, membre du bureau politique du parti, a indiqué à la presse occidentale qu'il ne pensait pas que le recours à la force serait « nécessaire ».

Les deux autres sont MM. Janus Chybkiewicz, porte-parole du syndicat dissous, et un universitaire, M. Henryk Wozniakowski. M. Bronislaw Geremek, historien et conseiller de Lech Walesa, qui avait été interpellé, a été aussitôt relâché.

URSS Nouvelle absence remarquée de M. Egor Ligatchev

MOSCOU de notre correspondant

Les signes de recul de l'influence politique de M. Ligatchev, le numéro deux du parti, se multiplient. Bien qu'en charge de l'idéologie et de la presse, le chef de file des conservateurs brillait, en effet, par son absence à une récente réunion de l'ensemble des cadres chargés, de près ou de loin, de la propagande et de l'encadrement politique du pays.

L'humiliation publique est d'autant plus significative que M. Iakovlev, membre du bureau politique, bras droit de M. Gorbatchev et grand stratège du courant réformateur, était, en revanche, présent - aux côtés d'une autre membre du bureau politique, M. Nikonov, dont l'agriculture est pourtant l'attribution première.

Donnée, jeudi 27 avril, par la Pravda sous forme de compte rendu parfaitement neutre, a aussitôt retenti dans Moscou les rumeurs selon lesquelles M. Ligatchev se serait vu formellement retirer, la semaine dernière, la responsabilité de l'idéologie et de la presse.

Pour M. Gorbatchev, cette situation est tout à fait confortable, car une véritable érection de M. Ligatchev - outre qu'elle n'aurait pu être que facile à obtenir - aurait sacré l'actuel numéro deux chef de l'opposition. Ce n'est alors plus un parti mais deux qui seraient préparés à la conférence qui doit, fin avril, débattre de la démocratisation de la vie politique, et il n'est pas sûr que dans un affrontement direct de ce type les réformateurs aient eu l'avantage.

Maintenu aux plus hautes responsabilités, mais considérablement affaibli par l'échec de l'offensive anti-réformes qu'il avait lancée le mois dernier avec la publication d'un manifeste conservateur dans Sovetskaja Rossia, M. Ligatchev est, au contraire, devenu la preuve vivante de l'actuel recul des conservateurs.

Le succès aidant au succès, M. Gorbatchev a donc de meilleures chances qu'il y a un mois encore de sortir vainqueur de la conférence. Cette étape franchie, la question d'une recomposition de la direction pourrait bien évidemment se poser - si une nouvelle crise ne l'impose pas plus tôt.

BERNARD GUETTA.

GRANDE-BRETAGNE : pour calmer les frondeurs de son parti

Mme Thatcher adoucit légèrement sa réforme de l'aide sociale

LONDRES de notre correspondant

Mme Thatcher a prudemment reculé de quelques pas devant le flot de réactions hostiles provoquées par la vaste réforme du système de protection sociale entrée en vigueur le 11 avril dernier. Son ministre de la Sécurité sociale, M. John Moore, a annoncé, mercredi 27 avril, aux Communes, quelques mesures qui adoucissent un peu l'effet des décisions déjà prises.

Le premier ministre a voulu éviter ainsi une répétition de la désastreuse séance du 18 avril aux Communes, un cours de laquelle la confortable majorité de cent une voix dont dispose le gouvernement avait été réduite à vingt-cinq, à la suite de la révocation d'un groupe de députés conservateurs. Il s'agissait alors de la création d'un nouvel impôt local par tête d'habitant égal pour tous, riches ou pauvres. Ce projet de loi, très controversé, risquait d'ailleurs de passer difficilement l'épreuve de la Chambre des Lords dans les semaines qui viennent.

La principale concession annoncée par M. Moore concerne l'aide au logement. Celle-ci est automatiquement

attribuée aux personnes qui ont de faibles revenus, en particulier les retraités. La réforme en avait retiré le bénéfice à tous les Britanniques qui ont des économies supérieures à 6 000 livres, (environ 64 000 francs). L'envoi avait été considéré dans le pays et les députés conservateurs avaient été inondés de lettres d'électeurs, souvent âgés, leur faisant part de leur détresse. La suppression des 4 à 5 livres qui leur étaient accordées jusqu'ici chaque semaine pour les aider à payer leur loyer constituait pour eux une catastrophe.

M. Moore a indiqué que le plafond des économies « autorisées » serait porté à 8 000 livres. Cela devrait permettre à environ cent mille Britanniques de bénéficier à nouveau de l'aide au logement. Le ministre de la Sécurité sociale a également annoncé la création d'une aide temporaire spéciale pour ceux qui ont perdu plus de 2,5 livres de prestations par semaine, à la suite de la réforme. M. Moore a enfin voulu résoudre un problème soulevé par le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, et décidé qu'une propriété immobilière ne sera pas considérée comme faisant partie des « économies » d'un

citoyen pendant les six mois qui suivent sa mise en vente.

Il s'agit, en définitive, de concessions de bout de chandelle. Celles-ci ne devraient coûter au Trésor que 100 millions de livres, alors que le budget total de la protection sociale a atteint cette année 46,5 milliards de livres. La pièce majeure de la réforme - la création de mécanismes réduisant automatiquement le minimum vieillesse garanti à partir de l'an 2000 - n'est pas en cause.

Mme Thatcher a atteint son objectif immédiat puisque sa majorité aux Communes sur la question de l'aide au logement a été de quatre-vingt-seize voix et que les « rebelles » du Parti conservateur se sont donc comptés cette fois sur les doigts d'une seule main. Le Guardian souligne cependant dans un éditorial que son attitude a suscité un malaise, y compris dans son propre parti. Le premier ministre aurait déclaré, lors d'une réunion de cabinet, qu'elle « n'avait pas été prévue » des répercussions possibles de sa réforme. « Est-ce possible ? Peut-elle avoir à ce point perdu le contact avec ce qui se passe dans le pays qu'elle gouverne ? », s'interroge le Guardian.

DOMINIQUE DHOMBRES.

HONGRIE

Le problème épineux des réfugiés roumains non magyars

Les relations hungaro-roumaines demeurent tendues, après la fin de non-recevoir opposée par la Roumanie aux demandes de Budapest sur les conditions de vie de la minorité hongroise, forte de deux millions de personnes, vivant en Transylvanie sur le territoire de la Roumanie. Selon l'agence officielle hongroise MTI, deux délégués du Parti communiste hongrois et du Parti roumain se sont rencontrés la semaine dernière à Budapest, sans que des progrès aient pu être réalisés sur ce sujet. Les Roumains n'avaient d'ailleurs dépeché à cette rencontre qu'une délégation de niveau subalterne.

Depuis environ trois mois, les autorités hongroises acceptent d'accueillir ouvertement les citoyens roumains de souche hongroise qui veulent fuir la Transylvanie et se réfugier au sein de la « nation mère » (le Monde du 27 avril). Plus de dix mille ont déjà franchi la frontière. L'attitude de Budapest est plus mélangée à l'égard d'une autre catégorie de nouveaux arrivants, les Roumains qui ne sont pas d'origine hongroise, mais qui profitent simplement d'une possibilité de s'enfuir.

BUDAPEST de notre envoyée spéciale

Pour les autorités de Budapest, les Roumains non magyars constituent une « partie quasi insignifiante » du flux actuel de réfugiés de Transylvanie. Pour l'opposition, ils représentent environ 10% ; huit cents à mille cinq cents Roumains auraient ainsi profité de l'ouverture, ces derniers mois, de la frontière hongroise aux Hongrois de Transylvanie pour fuir la dictature de M. Ceausescu.

Ils posent un problème doublement épineux au gouvernement hongrois : d'abord, parce que la Hongrie n'a aucun lien de « filiation » ethnique avec eux et ne peut nier les motivations politiques de leur fuite, et ensuite parce que, ne parlant pas le hongrois et désireux « d'en finir

avec le socialisme, même à visage humain », ils veulent en fait s'installer en Occident.

Or l'Autriche, seul pays occidental limitrophe, a fermé ses portes depuis octobre 1986. La Hongrie ne veut plus servir de « pays de transit » : « Nos garde-frontières repoussent en moyenne tous les deux ou trois jours un Roumain non hongrois qui cherche à rejoindre l'Autriche ou la Yougoslavie », affirme le chef du comité interministériel sur les réfugiés, M. Zoltan Gal, également vice-ministre de l'Intérieur hongrois. La situation de ceux qui parviennent à passer paraît donc bloquée.

Deux Roumains arrivés récemment en Hongrie se sont déclarés publiquement membres d'une organisation militaire, Romania Libera, qui existe depuis deux ans en Roumanie. Cette organisation est apparemment tolérée par les autorités hongroises, ses membres ne sont pas inquiétés, et son chef, M. Cornel Rosca, a même participé à une manifestation de cinq cents personnes le 1^{er} février devant l'ambassade de Roumanie à Budapest.

S. K.

Proche-Orient

L'assassinat à Athènes du chef de l'ASALA La fin d'un symbole dévoyé

La direction de la sûreté grecque a confirmé, jeudi 28 avril, que l'homme, porteur d'un passeport diplomatique sud-yéménite au nom d'Abdul Mohamed Khashin, assassiné dans la matinée à Athènes, était bien Agop Agopian, l'ancien chef de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA). C'est le frère d'Agopian qui se trouvait à ses côtés, jeudi matin lorsqu'il a été tué par deux inconnus qui a révélé dans la soirée l'identité réelle de la victime.

Cette dérive est le fait même d'Agop Agopian, appelé alors « le Fox » par certains des membres de l'ASALA, qui mettait en cause la manière autoritaire et cruelle avec laquelle il se comporte envers ses subordonnés ainsi que sa politique d'attaques aveuglées contre des objectifs qui n'ont rien à voir avec la cause arménienne.

Une mort mystérieuse

C'est d'ailleurs le fameux attentat à la bombe qui, en juillet 1983, fit huit morts et cinquante-six blessés à l'aéroport d'Orly qui provoqua la scission de l'ASALA. Les dissidents de l'ASALA-Mouvement révolutionnaire, dirigés par Monte Melkonian, s'opposèrent désormais par tous les moyens au nouveau des deux toujours contrôlé par Agop Agopian. De sanglants règlements de compte au Liban et ailleurs, des campagnes de délation furent finies par provoquer le démantèlement de l'organisation mère et celle des scissions. Les groupes restants aux activités fort limitées.

Agopian a été tué à Phaliron, une banlieue du sud d'Athènes qui borde le golfe de Salonique, par deux inconnus dont le visage était dissimulé par des cagoules noirs qu'il s'apprêtait à monter dans sa voiture. Les agresseurs, qui ont tiré à quatre reprises avec un fusil à canon scoté, le touchant à la tête, étaient vraisemblablement des tueurs professionnels et ont pris la fuite en volant d'une camionnette.

Chef charismatique de l'ASALA, qu'il avait créée avec son camarade Hagop Darakjian, Agop Agopian, de son vrai nom Bedros Hovanesian, était né en Irak il y a environ quarante ans. Émigré avec sa famille au Liban au début des années 60, il rejoignit le FPLP de Georges Habbache, et son courage dans les commandos extrémistes palestiniens lui valut alors le surnom de Moudjahid (le combattant).

Mais pour lui et ses amis, la lutte aux côtés des Palestiniens consistait surtout un moyen d'apprendre l'art et les méthodes de combat dans le but de les utiliser pour ce qui était à l'époque leur obsession prioritaire : la lutte contre l'État turc pour venger le génocide du peuple arménien en Turquie en 1915.

Fondée en 1975 à Beyrouth, l'ASALA est devenue rapidement l'organisation la plus radicale dans la sanglante lutte menée contre les Turcs par les jeunes Arméniens de la troisième génération. Près de vingt-cinq diplomates turcs ont été tués de par le monde de 1975 à 1983 par les terroristes de l'ASALA. La popularité de celle-ci au sein de la diaspora arménienne est alors au zénith, et Agop Agopian est devenu le symbole de la lutte pour la reconnaissance internationale du génocide arménien. Cette popularité s'écroula rapidement à la suite de la « dérive meurtrière et folle » de l'organisation, qui commença à partir de 1983 à s'en prendre à « des objectifs non spécifiquement turcs ».

Agop Agopian, qui avait annoncé sa propre mort en 1982 sous les drapeaux d'une maison de Beyrouth détruite par l'aviation israélienne, changea alors constamment de résidence. Certains affirment qu'il est devenu mercenaire du terrorisme international. On le dit proche du groupe d'Abou Nidal et des services secrets syriens et libyens.

Qui en définitive a tué Agop Agopian ? Il est difficile de le prouver avec certitude. L'assassinat d'Athènes étant l'œuvre de professionnels, disposant apparemment de moyens puissants. Ce qui n'est pas le cas du groupe d'Abou Nidal et des services secrets syriens et libyens.

On ne peut évidemment pas exclure une action menée par les services secrets turcs ou de certains des pays auxquels Agop Agopian s'en était pris. Ainsi que l'affirme Ara Toranian, porte-parole du Mouvement national arménien qui fut jadis très proche de l'ASALA, Agop Agopian avait « collectionné » plusieurs « têtes à l'intérieur des rangs arméniens qu'il a exécutés ». Sa mort risque de demeurer aussi mystérieuse que l'ont été les dernières années de sa vie.

JEAN GUEYRAS.

La révolte dans les territoires occupés

Un jeune Palestinien tué en Cisjordanie

De nouveaux affrontements ont éclaté, le jeudi 28 avril, dans les territoires occupés, où un jeune Palestinien a été tué par l'armée israélienne qu'une grève générale déclenchée à l'appel de la Direction médicale du soulèvement semble avoir été moins massivement suivie que précédemment.

20 avril, une grève générale n'a été que partiellement suivie, de nombreux Palestiniens étant allés travailler en Israël tandis que nombre de commerçants de Jérusalem-Est (arabes) et de Naplouse sont restés ouverts. A Ramallah (près de Jérusalem) et à Hébron, toutefois, les boutiques étaient fermées jeudi.

Selon l'armée israélienne, des soldats ont ouvert le feu, dans un village de Cisjordanie proche de Jérusalem, sur des manifestants qui leur avaient lancé des pierres ainsi qu'une bouteille incendiaire. L'un des Palestiniens a été tué. Des incidents ont également eu lieu à Hébron, où des manifestants ont essayé de prendre d'assaut le maire pour obliger le maire - désigné par les autorités israéliennes, - M. Abdel Majid El-Zer, à démissionner. Une pertuisane a été blessée par un garde du corps du maire. A Gaza, ce sont deux Palestiniens, de douze et quatorze ans, qui ont été blessés par l'armée lors d'un affrontement entre celle-ci et des manifestants.

A Washington, par ailleurs, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est montré d'un optimisme très relatif quant aux chances de succès de son initiative de paix au Proche-Orient. S'il a réouvert, devant une sous-commission du Sénat, n'avoir réalisé « aucune percée », il a estimé que, « dans des circonstances appropriées », la Jordanie pourrait soutenir son projet de conférence internationale restreinte.

L'émission intitulée « Death on the Rock » (Mort sur le rocher) retrace les circonstances hautement controversées de la mort de Mairead Farrell, Daniel McCann et Sean Savage, à partir des témoignages concordants de cinq personnes. Ceux-ci contredisent la version officielle du gouvernement britannique selon laquelle les hommes du SAS ont ouvert le feu, après les sommations d'usage, « parce que les trois militants de l'IRA avaient eu des gestes menaçants laissant supposer qu'ils étaient armés au moment de leur interpellation ».

Il a cependant tenu à souligner que, en l'état actuel des discussions qu'il a eues dans la région, les Jordaniens ne lui avaient pas donné leur accord. Parmi ses propositions, M. Shultz préconise la convocation d'une conférence internationale sans aucun pouvoir de décision, qui n'aurait pour mission que de « lancer » des négociations directes entre Israël et ses voisins sur le sort des territoires occupés. (AFP, AP.)

RENAULT ÉTOILE LA SEMAINE DU TURBO TOUTE LA GAMME RENAULT OCCASIONS De la 5 GT Turbo à la 25 V6 Turbo

Grand Hôtel Des Jours 1 - 4022 CHARLEVOIX - Abitibi - 1000 - En face de la... 1 - Plage privée - Parking privé - Accès confort... Tranquille - Grand confort - Air conditionné - Éclairage... Cuisine avec menu à la carte - Petit déjeuner à buffet... Salle de conférence et piscine - Équipements pour... Familial et jeune - Sports - Jeux - Musique - Patisserie... Plus à partir de \$199,000 par semaine complète... TEL. 1502/2497341 - Télex 50001.

Proche-Orient
La fin d'un symbole

Le débat télévisé



Les VUES de Raymond Depardon

JEUDI 28 AVRIL, 21 heures
Vélizy
Centre commercial
Il n'y a personne pour acheter un poste de télévision à cette heure-là. Le son est coupé, est presque vide, et les rares clients ne viennent pas regarder le débat. Seul le directeur me rejoint et se décide à mettre un peu de son. A côté, des immigrés hésitent à acheter un magnétoscope japonais et un peu plus loin, un jeune adolescent un peu gros s'acharne sur son jeu vidéo.

Ils étaient là, enfin! tous les deux. La télévision se faisait modeste - sans décor, sans mise en scène, sans interventions des journalistes autres que pour introduire les thèmes et compter les minutes - afin de laisser les citoyens entendre « en direct », sans intermédiaire, sans information de seconde main, sans ragot, sans rumeur, sans analyse, la vérité de ces deux ans d'exercice partagé, mais toujours solitaire, du pouvoir.

Rien d'anecdotique à cela : la cohabitation, qui a pris fin théâtralement le jeudi soir 28 avril - on n'attend plus que le dénouement, - c'était bien la mise à l'épreuve de deux hommes dans l'exercice du pouvoir, chacun comptant franchir, ainsi, les limites d'un électoral, renverser les barrières des « familles » et des « camps », et s'imposer non plus comme le représentant d'une fraction des Français, mais comme l'un des hommes d'Etat auxquels la majorité d'entre eux pourrait s'en remettre quant au destin commun pour sept ans.

Le moment est venu de les départager. « Je pense m'être tenu comme il convenait de se tenir » : M. François Mitterrand jugeait ainsi son propre comportement depuis son entrée en campagne. « Je souhaite que la campagne se déroule dans des conditions qui éclaircissent les Français » : M. Jacques Chirac résumait ainsi le sien. La tenue d'un côté, la clarté de l'autre. Ou plutôt : « Un peu de tenue! » demandait l'un; « Soyez clair! » intimait l'autre.

« Un peu de tenue » face au Front national, avec lequel il ne faut pas être « complaisant »; de la tenue, encore, avec les chiffres du chômage, qui révèlent la « continuité dans l'échec » depuis 1974; et que l'on se tienne bien, enfin, et plus que tout, devant l'Etat! N'est-ce pas le trébuchet auquel on pèse celui qui veut en occuper la tête? Le juge s'est fait censeur : « En tant que premier ministre, j'ai constaté que vous aviez (...) de très réelles qualités. Vous n'avez pas celle de l'impartialité, ni du sens de la justice dans la conduite de l'Etat. »

La tenue et la clarté

La démonstration accompagnait le propos, en relevant comme une fait de goût, comme un manquement à la bienséance et, plus encore, comme l'aveu même de cette absence du sens de l'impartialité - autant dire du sens de l'Etat - le fait que M. Chirac appelait son interlocuteur « Monsieur Mitterrand », alors que ce dernier ne se départissait pas, avec quelque ironie condescendante, du respect dû à la fonction de son adversaire en l'appelant « Monsieur le premier ministre ».

Oh! certes, « M. le premier ministre » avait bien raison de considérer qu'ils étaient, tous deux, à ce moment, non pas titulaires d'une charge, mais candidats. Il avait raison, comme M. Homais a toujours raison.

A ce point du débat, dans l'instinct même où M. Chirac affirmait son droit bien démocratique

de lui contester, M. Mitterrand s'identifiait à son titre. La mauvaise grâce de son interlocuteur le faisait plus président que de raison. On allait voir que ce « Monsieur le premier ministre » n'était pas de pur respect des formes. Il maintenait, entre M. Mitterrand et son concurrent, à la fois reconnu et méprisé comme tel, l'insaisissable et implacable distance du dédain.

« De la clarté! » M. Chirac tenait son fait. Que M. Mitterrand nous dise, enfin, ce qu'il fera, s'il est réélu, après le 8 mai! Qu'il nous dise si sa politique économique sera de gauche ou de droite! Qu'il s'explique sur la vraie-fausse proposition de donner le droit de vote aux immigrés pour les élections locales! Qu'il montre s'il fait ou non, lui aussi, à sa façon, des clics d'œil aux électeurs de M. Le Pen! M. Chirac a

cru, alors, qu'il avait rétabli l'équilibre. A 22 h 10, ces mots sont sortis d'un sourire : « Moi, je n'ai pas changé, j'applique une politique depuis deux ans, monsieur le président. »

La confiance, soudain, la complexité peut-être, crevaient l'écran. M. Chirac se voyait sauvé. Il ne pressentait rien. Il n'a pas fallu dix minutes... Et son nom : Gordji. Le visage du premier ministre a changé. Tout le débat changeait d'âme. En trahissant le secret de son bureau, M. Mitterrand redevenait le Florentin avec poignard. Soudain, M. Chirac apparaissait comme la victime d'un machiavélisme sans scrupule, et tout le mérite d'avoir ferrailé pendant deux ans avec un tel adversaire lui était rendu. La façade élégante de la cohabitation volait en éclats.

Qui alors gardait l'Etat?
PATRICK JARREAU.

La fin de la cohabitation

(Suite de la première page.)
C'est la première fois depuis le 16 mars 1986, ainsi que l'a souligné M. Chirac, que l'un ou l'autre des deux partenaires de la cohabitation, rend publiquement une conversation en tête à tête. Dans l'esprit du premier ministre, cela s'apparente à une rupture de contrat. L'accusation est forte, bien que le contrat en question s'étende de lui-même, le 8 mai au soir, par accord tacite. Au-delà de ce débat de principe sur le conditionnement des affaires de l'Etat, l'incident permet de poser deux questions :

Soit le président de la République avoue, dans son indignation, que sa confiance a été trahie parce que le premier ministre lui a présenté successivement deux versions contradictoires de la responsabilité de M. Gordji dans les attentats terroristes qui ont frappé Paris à l'automne 1986.

Soit le chef de l'Etat fait un aveu encore plus grave, celui de son impuissance sur une affaire qui touche à la sécurité du pays, à sa politique internationale, puisque, selon lui, le premier ministre a manœuvré de telle sorte qu'il aurait mené, de bout en bout, la « guerre des ambassades » puis la libération de celui qui en était le prétexte, M. Gordji.

Au-delà de la vélocité des faits incriminés, les deux hommes ont livré, en une minute, la réalité actuelle de leur cohabitation. Elle est en miettes. Le dossier néo-calédonien en fournirait s'il en était besoin, la preuve flagrante. Le gouvernement paraît agir continuellement en vertu de la Constitution, le chef des sommets. L'Elysée n'est informé de la situation sur place que par les dépêches

d'agences, les communiqués du FLNKS et les articles d'envoyés spéciaux empilés, de circuler comme ils l'entendent. Entre le gouvernement (ministère de la défense, ministère de l'Intérieur, Matignon) et le chef de l'Etat, les ponts de la communication sont coupés.

L'incident Gordji, l'existence des échanges d'informations sur la Nouvelle-Calédonie sont inquiétants pour le fonctionnement normal des institutions de la Ve République. Comment un « camp » ou un autre envisagerait-il de renoncer de plein gré à une expérience cohabitationniste dès lors que la confiance de l'un ou l'autre partenaire peut-être trahie?

Chirac d'œil
tous azimuts

Pour les uns comme pour les autres, la cohabitation n'est plus à l'ordre du jour. M. Chirac se raccroche à l'exécutif, au Parlement, l'une majorité qui lui est favorable. M. Mitterrand avait lui est favorable. M. Mitterrand avait pour principale urgence, à partir du 9 mai, d'en constituer une autre. Sur ce terrain, contrairement aux apparences, le président-candidat est mieux placé que son premier ministre. Il a d'ailleurs utilisé dans le débat un argument fort : le vote du premier tour a sanctionné la majorité actuelle et obligé le premier ministre à lancer quelques « clics d'œil » en direction du Front national. Le rapport des forces enregistré le 24 avril et l'éclatement des droites n'ont pas conduit M. Chirac à changer d'une ligne une stratégie décidée et mise en œuvre dès 1984 : la majorité se trouve dans l'addition des voix de droite et d'extrême droite, certitude que M. Pasqua exprime au soir des résultats.

M. Chirac a donc parlé exclusivement en direction d'une majorité en multipliant les appels à l'électorat de M. Le Pen à s'insérer dans l'immigration clandestine, devenue, pour cause de délinquants; sur la sécurité; ou sur l'identité nationale - qu'il s'est fait fort de restaurer. A l'inverse, M. Mitterrand a parlé à gauche, bien sûr, mais essentiellement pour le centre, en englobant à la fois les barrières, (dont tous les thèmes ont été passés en revue, à commencer par la dénonciation de l'Elysée RPR), et les giscardiens. Jamais M. Valéry Giscard d'Estaing n'avait été

tant couvert d'éloges sur un sujet par définition... contrasté, puisqu'il s'agit de son rôle dans la construction de l'Europe.

Malgré ces clics d'œil tous azimuts, le débat a manqué de perspectives. M. Chirac est resté obstinément accroché à la critique du bilan du président et singulièrement de son « quinquennat actif », tandis que M. Mitterrand, ne voulant pas se lier les mains, cherchait surtout à se prévaloir de la continuité, celle de l'Etat, celle de la France, par opposition à la « rupture » incarnée, selon lui, par le premier ministre. Le septennat à venir n'a donc tenu aucune place, ou si peu, dans ce face-à-face. Ce constat est, paradoxalement, plus gênant pour M. Mitterrand que pour M. Chirac, ne serait-ce que parce que chacun accorde plus de chances au premier de l'emporter le 8 mai, au vu des résultats du 24 avril.

C'était donc du président-candidat que l'on attendait le plus. Or, bien qu'il ait décrit à plusieurs reprises le piège qui lui était tendu par M. Chirac - « Quand vous aurez dit, vous, que les socialistes ont tout raté et quand j'aurais répondu que vous avez tout raté, en quoi aurons-nous fait avancer les affaires de la France? En quoi les Français auront-ils une perspective intéressante à partir du 8 mai? » - lui n'a-t-il demandé - « M. Mitterrand s'est laissé enfermer. Même s'il a fait prévoir sa fonction et son rang, face à son premier ministre qui n'était pas loin d'accepter l'hypothèse de sa réélection, M. Mitterrand lui a essentiellement opposé une force d'inertie. Or celle-ci, pour rassurer ce qu'elle puisse paraître, n'est certainement pas suffisante lorsqu'il s'agit non de se contenter d'un vote par crainte de l'extrême-droite, mais de rechercher un vote d'adhésion. »

Il reste donc quelques jours au président-candidat pour éclaircir le septennat qui vient. Il peut le faire en donnant aux derniers jours de sa campagne l'élan qui lui a jusqu'à présent fait défaut. Il peut aussi choisir de laisser ce soin à son futur premier ministre, convaincu qu'il veut désormais respecter, et qui fait du président un garant sûr, de l'un géant. A condition, bien sûr, de livrer sans tarder le nom de celui qui aura en charge l'immigration.

JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES L'HOMEAU

Avenue Franco-Russe

« Crac-crac »
Valence qui donne l'occasion à François Mitterrand de parler de « ces amis qu'il [lui] arrive parfois de désapprouver ».

Il aura suffi d'un chiffre audacieux et de quelques bons mots pour les décevoir. Réunis au premier étage de l'avenue Franco-Russe pour la retransmission du débat, une cinquantaine de fidèles du président se mordaient nerveusement les lèvres. Jusqu'à ce que Jacques Chirac affirme d'entrée de jeu que 36 % des Français lui ont accordé leur confiance lors du scrutin de dimanche dernier. Les rangs si ridés à y a encore un instant se mettent soudain à tanguer. Rires sonores, coups de coude complices, apartés ironiques. Lorsque François Mitterrand, le sourire aux lèvres, se déclare « amusé » par un tel chiffre, la salle s'éclaircit de bon cœur. Ressaurs, Georges Sarré se penche vers son voisin : « Cette fois, il s'est lancé. La bonne humeur ne se démentira plus. »

L'avenue Franco-Russe est bonne fille : les bons mots du président sont salués par de grands éclats de rire et certains n'oublient pas d'applaudir les meilleures réparties. Pas une réserve. Tout juste un silence figé à l'évocation du congrès de

Valence qui donne l'occasion à François Mitterrand de parler de « ces amis qu'il [lui] arrive parfois de désapprouver ».

Le parterre a d'ailleurs été sélectionné : François Giroud côtoie Roland Dumas, Georgina Dufour, Richard Berry, Monique Lang et Francis Laisné. Plus turbulents, les derniers rangs s'entremêlent à la moindre étincelle. Jacques Chirac évoque la baisse de la délinquance. Les chahuteurs s'indignent : « Menteur! », « N'importe quoi! ». Lorsque le premier ministre affirme que la situation économique s'est améliorée, une voix courroucée accorde de la suite : « Et le chômage du fond de la salle? » « Et le commerce extérieur, alors? » Détendus, les plus en forme ponctuent les phrases « crac-cracs » puisés à la source du « Bébête show ». Quelques minutes plus tard, certains ne retiennent leurs fous rires qu'avec peine. Jacques Chirac « en tant qu'homme et en tant que maire de Paris » dénonce les mauvais coups portés... aux chiens et aux chats. Les échanges suivants seront noyés sous une cascade de rires accompagnés d'applaudissements. « Dommage que les chiens ne votent pas », lance une voix.

Economie, éducation, immigration, la salle tend l'oreille. Jacques Chirac affirme voir dans les délinquances « le vivier naturel de la délinquance ». Les réticents se font alors plus amères : « Il vise l'électorat de La Pen », chuchotent-on dans les rangs. « Mais il a vraiment la cul entre deux chaises. »

Lorsque la lumière se rallume, tous célèbrent en chœur les vertus de François Mitterrand. Accoudés au bar, une jeune fille se ramène à peine de ses émotions. « J'ai eu une angouaise terrible au moment de l'évocation de l'affaire Gordji, soupira-t-elle, mais il s'en est vraiment bien sorti. » « Non dans cette grand-messe au chahut, Richard Berry hausse les épaules : « Alors, vous n'avez trouvé bon? » Il n'aura guère de succès.

ANNE CHEMIN.

Réactions Molière et Dumas

Le duel terminé, les témoins et les observateurs n'ont pas manqué de commenter les passes d'armes du président de la République et du premier ministre. « C'était Taruffe et d'Artaignan », a ironisé M. François Léotard. « D'Artaignan, c'est Chirac. Je suis du côté de d'Artaignan. M. Mitterrand a toujours été au fond du cœur, Chirac, lui, est allé souvent au filet. Il a été très offensif et convaincant. Il connaissait mieux ses dossiers que M. Mitterrand et il s'est, en plus, appuyé sur un bilan impressionnant. » M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, a plutôt vu dans le maire de Paris une sorte d'« homme de commando ». « Si quelqu'un est apparu comme l'homme du rassemblement, c'était bien le président de la République. »

M. Bruno Mégret, directeur de campagne de M. Le Pen, a renvoyé dos à dos les deux candidats. Pour le député de l'Isère, l'ombre de M. Le Pen planait sur le studio de télévision. « Il était présent dans l'esprit de chacun des deux candidats. Ce débat n'a pas grandi notre pays. M. Chirac et Mitterrand n'avaient rien à dire aux Français, ils se sont contentés de se chamailler sur le passé, et n'ont en rien annoncé de politique nouvelle. »

Pour M. Roland Leroy, directeur du quotidien l'Humanité, « il manquait beaucoup de choses dans ce débat [qui] a montré l'existence d'un consensus » entre les deux candidats. « Nous n'avons pas eu un vrai affrontement, même pas un débat, mais une conversation souvenue longue, quelquefois ennuyeuse et aimable », a estimé M. Leroy.

Le débat a été « digne », malgré des « attaques indignes » du premier ministre, a expliqué M. Lionel Jospin. Le premier secrétaire du PS a estimé que M. François Mitterrand avait fait preuve d'une « supériorité psychologique » sur M. Chirac. « M. Chirac est un homme installé dans le passé qui s'est contenté de raviver des querelles. »

« M. Mitterrand était soucieux de s'abriter sans cesse derrière sa fonction de président de la République », a affirmé, en revanche, M. Philippe Mestre. Le directeur de campagne de M. Raymond Barre a trouvé le chef de l'Etat « sur la défensive, prudent et vague ». M. Chirac se montrant « dynamique et offensif ».

« On peut penser que ce débat aura ouvert les yeux de beaucoup d'hésitants sur les risques du vote Chirac », a déclaré M. Pierre Joxe, tandis que le président d'honneur du MRG, M. Jean-Michel Baylet, s'est félicité « de la sérénité, de la tolérance et du souci de continuité historique » manifestés par le président de la République.

M. Yvon Briant (CNI) a regretté pour sa part que les électeurs de M. Le Pen n'aient pas été pris en compte par M. Mitterrand. « En dépit de sa fourberie habituelle, M. Mitterrand a montré son vrai visage de champion du sectarisme et d'ennemi de la droite. »

RENAULT ET VOUS
LA SEMAINE
TURBO
TOUTE LA GAMME
RENAULT OCCASION

ELECTIONS ?
... c'est page 171 du
Dictionnaire de la CONSTITUTION
CUJAS 640 p. 98 F.

صكزا من الاجل

سكنا من الاحل

Le débat télévisé

M. CHIRAC : 36 % des électeurs m'ont approuvé

Nous publions ci-dessous les principaux extraits du débat télévisé entre M. Mitterrand et M. Chirac qui a eu lieu le jeudi 28 avril.

Après avoir exposé, avec Elie Vauquier, directeur de la rédaction d'Antenne 2, les règles de l'émission, Michèle Cotta, directeur de l'information de TF 1, demande si « une campagne électorale permet tout » et si « nous ne sommes plus au temps de la cohabitation ».

M. MITTERRAND : La cohabitation a été voulue par le peuple français, et j'ai - nous avons - respecté sa volonté. Pendant le temps qui nous a été donné, nous avons veillé aux intérêts de la France. (...) Ensuite, la campagne électorale s'est déroulée au cours de ces der-

nières semaines. On reprend une certaine liberté ; il ne faut pas en prendre trop. (...) Je pense m'être tenu comme il convenait de se tenir et je ne veux pas en dire davantage. Il est normal que le débat ait lieu.

M. CHIRAC : La cohabitation (...) s'est déroulée dans des conditions qui ont été facilitées par nos institutions et par une certaine idée que se fait, dans son ensemble, notre pays sur les problèmes de politique étrangère ; par nos institutions, qui donnent clairement les responsabilités du gouvernement au gouvernement (...) ; sur le plan de la politique étrangère (...) depuis que, dans ce domaine comme dans celui de la défense, le général de Gaulle a marqué ce que devait être la politique de la France et que cette orientation, après avoir été fermement critiquée par les uns et par les autres, est, aujourd'hui, considérée comme saine par tous. (...)

Le Front national

Interrogé sur le score du Front national, les deux candidats répondent :

M. CHIRAC : Les Français se sont exprimés, le 24 avril, dans des conditions qui (...) nous ont surpris : 34 % d'entre eux ont approuvé vos propositions, 36 % d'entre eux ont approuvé ce que mon gouvernement, ma majorité, avait fait et proposé - c'est ce que j'incarne aujourd'hui - et 30 %, ce qui est un nombre très important, à gauche comme à droite, ont manifesté leur mécontentement ou leurs inquiétudes. (...) Probablement, au cours de ce débat, serons-nous amenés à tenir compte de cette composante nouvelle, de ce nombre très important de nos concitoyens qui ne se reconnaissent pas dans nos projets ou dans nos préoccupations.

M. MITTERRAND : Ce qui m'a amené, c'est la comparaison entre les 34 % et les 36 %. Les Français ne s'y reconnaissent pas très bien. Ils ont voté dimanche dernier 34 %, un peu moins de 20 %, plus de 16 %, c'est cela la réalité. (...) Je défends les idées que j'ai toujours affirmées. Je ne m'adresse absolument pas à un parti politique particulier, notamment pas celui-là dont les idées et les projets sont aux antipodes des miens dans les domaines que je commets, et je n'ai donc aucune raison de faire un appel particulier à ce public. Chacun, chacun se reconnaîtra à sa guise. Les électeurs sont libres de s'exprimer.

M. CHIRAC : L'élection présidentielle, et c'est pour cela que le général de Gaulle avait voulu cette élection au suffrage universel, signifie un dialogue direct entre les électeurs et le candidat. Ce dialogue est engagé. Il ne s'agit pas, naturellement, pour moi, de classer les électeurs dans telle ou telle catégorie de droite, de gauche, ou du centre, etc. Je m'adresse aussi, cela va de soi, à tous les électeurs, et je respecte, par définition, parce que je suis un démocrate, tous les électeurs d'égal façon.

M. MITTERRAND : Le phénomène du Front national s'explique par bien des raisons, et, sans doute, par un malaise profond de millions de gens qui se sentent malheureux, ou anxieux, ou inquiets, pour des raisons multiples que nous aurons sans doute l'occasion d'analyser, mais il convient d'avoir une position claire. Ce qu'il faut résumer, c'est l'idéologie et le programme politique d'un parti comme celui-ci. Il ne faut pas être complaisant. Et j'espère - je n'ai pas toujours eu ce sentiment - que M. le premier ministre ne sera pas complaisant. Il faut récuser l'idéologie, il faut la dépasser. C'est une autre affaire. Je crois qu'il faut, surtout, entendre et comprendre la demande sociale qu'il exprime. Il ne faut pas être sourd. Si on est sourd aux problèmes fondamentaux de la vie quotidienne dans la ville, les inégalités sociales, alors on encourage des mouvements. Je crois qu'il faut être très ferme sur les principes, très ouvert sur la demande, mais il ne faut pas faire de concessions à la démarche de ce parti.

M. CHIRAC : Il n'est pas dans l'esprit de nos institutions, dans une campagne présidentielle, de faire la

moindre concession à quelque parti que ce soit ni à quelque idéologie que ce soit. Il faut simplement essayer de comprendre des hommes et des femmes, d'où qu'ils soient, toutes celles et tous ceux, notamment, qui ont voté, à droite ou à gauche, pour d'autres candidats que ceux qui avaient voté en qui exerçaient les responsabilités du pouvoir. Les uns - je dirai plutôt à droite - (...) parce qu'il s'est développé, M. Mitterrand, sous votre quinquennat actif, si j'ose dire, c'est-à-dire de 1981 à 1985, un certain nombre de phénomènes qui ont été insupportables pour beaucoup de nos concitoyens (...). Le chômage, au-delà encore du niveau élevé qu'il avait atteint avant, et surtout un certain nombre de mesures qui ont été prises et qui ont créé cette nouvelle monnaie du congrès de Valence, dont je n'ai pas entendu, d'ailleurs, que vous l'avez condamné, puisque, vous même, avez affirmé que le Parti socialiste devait pénétrer

l'Etat - alors que vous étiez le chef de l'Etat - et que vous l'y encouragez. En 1986, nous, nous n'avons changé aucun dirigeant des chaînes de télévision et de radio, contrairement à ce qui s'était passé en 1981 (...). Demain, si les Français me font confiance, je puis m'engager à ce que, conformément à l'esprit qui a toujours été le mien et que j'ai notamment appliqué pendant les deux ans où j'ai été premier ministre, l'impartialité de l'Etat soit, tout simplement, garantie.

M. MITTERRAND : Alors il faut que M. le premier ministre, si jamais l'éventualité assez fragile qu'il a évoquée se produisait, (...) fasse des progrès, c'est-à-dire qu'il change un peu ses manières de faire le sectarisme ; il faudrait qu'il finisse avec l'Etat-RPR qui est installé d'une façon insolente, selon de vieilles traditions, qui ont été reprises par d'autres partis de droite. Je dis de droite, pardonnez-moi, mais enfin, c'est l'expression qu'avait employée M. Pasqua lorsque, au soir du 24 avril, il (...) a effacé toute distinction entre les contrastes, le RPR et le Front national. (...) Le congrès de Valence s'est tenu pendant que j'étais au Mexique pour la conférence de Cancun et quand je suis revenu, accueilli par les journalistes, très émus, de ma descente d'avion, j'ai dit : « Ce n'est pas cela qu'il faut faire, il ne faut pas essayer de diviser les Français, et certaines expressions excessives

étaient en 1985, pendant six mois au temps de M. Fabius et, depuis quelques mois, (...) avec vous. En réalité, M. le premier ministre, on ferait peut-être mieux de dire que, dans la lutte contre le chômage, il y a eu continuité dans l'échec (...). M. CHIRAC : Non, M. Mitterrand, nous n'avons pas tout échoué de la même façon. M. MITTERRAND : Cela a été pire avec vous. Vous avez doublé ! M. CHIRAC : Vous me permettez de parler de l'actualité. M. MITTERRAND : Ah ! oui, c'est cela, éviter le passé lorsqu'il est lourd. M. CHIRAC : Depuis deux ans, j'ai fait ce que je voulais faire et, donc, j'en assume toutes les responsabilités, ce qui me conduit à constater que si, pendant les cinq ans de gouvernement socialiste, il y eu, en bilan, 700 000 chômeurs de plus, je constate que, pour la première fois d'ailleurs, depuis quinze ans pour être franc, depuis mars 1987, il y a une diminution du chômage. Monsieur Mitterrand, permettez-moi de vous dire que pendant les cinq années de pouvoir socialiste, si vous reprenez les statistiques de l'INSEE, que personne ne conteste, il y a eu tous les jours ouvrés cinq cents chômeurs de plus. Derrière ces chiffres se cache ce que chacun sait et ce qu'on imagine. Depuis mars 1987, c'est-à-dire depuis qu'on a commencé à prendre corps les mesures de mon gouvernement, il y a cinq cents chômeurs de

moins par jour ouvré en France. Moins 5 % maintenant. Et ceci a été particulièrement caractéristique pour les jeunes dont le chômage a augmenté pendant toute la période 81-86 et qui, aujourd'hui...

M. MITTERRAND : C'est exact ! M. CHIRAC : Je crois que c'est pas la peine de dire simplement : « c'est inexact ». Il y a aujourd'hui 15 % de chômeurs jeunes de moins qu'en mars 1986, quand j'ai pris la responsabilité du gouvernement.

M. MITTERRAND : Même si nous faisons beaucoup d'observations de caractère général avant d'aborder le détail, si je puis appeler ça en détail - d'ailleurs ce n'est pas un mot que je dis, facilement après ce que j'ai entendu, il n'y a pas longtemps, sur les places publiques - Monsieur le premier ministre, ce que vous dites là, vous l'avez répété cent fois depuis les quatre mois que vous êtes candidat à la présidence de la République (...) mais les Français ont jugé le 24 avril. Il y a entre 19 % et 20 % de Français qui ont estimé que vous aviez raison, et les autres ont pensé que vous aviez tort. Alors, quand vous avez dit, vous, que les socialistes ont tout dit et quand j'ai répondu que vous avez tout raïé, en quel est-ce que nous aurons fait avancer les affaires de la France ? En quoi est-ce que les Français auront une perspective intéressante à partir du 8 mai prochain ? Je me permets de vous conseiller de ne pas tomber dans ces schémas un peu trop simplistes. (...)

M. CHIRAC : L'impartialité de l'Etat va de soi. Ce que, pour ma part, j'ai dénoncé et contesté a été en 1981 cette chasse aux sorcières qui a touché non point l'organe au moment du congrès de Valence, dont je n'ai pas entendu, d'ailleurs, que vous l'avez condamné, puisque, vous même, avez affirmé que le Parti socialiste devait pénétrer

de mes amis, eh ! bien, ils ont eu tort. Je n'ai jamais parlé autrement à mes amis, que j'approuve souvent, mais qu'il m'arrive de désapprouver. Donc, votre information est inexacte, ou bien vous avez voulu transmettre à l'opinion publique, que vous écoutez, un message volontairement erroné. De même que vous avez dit : « Mais vous avez encouragé, vous, les socialistes à investir l'Etat », en citant M. Nicole Kern, journaliste du Figaro, honnête femme et honnête journaliste, mais qui, quand même, la seule à avoir, pendant, parmi les quarante journalistes qui se trouvaient avec moi, l'expression que vous venez de relayer. (...) Politiquement, j'estime que l'Etat-RPR est un grand danger, qui est ressenti par beaucoup d'autres que par moi. C'est l'accaparement de l'Etat, et je pourrais le démontrer. (...) La manière dont la CNCL s'est installée, la manière dont elle a été composée, les nominations auxquelles elle a procédé, tout cela montre une manœuvre de caractère totalitaire, je n'hésite pas à employer ce mot, sur les moyens de l'information. Allez donc dans un département d'outre-mer et jugez RFO, je ne veux pas faire de distinction, c'est insupportable. Après le 8 mai (...), je voudrais, vraiment, qu'il soit entendu que nous allons faire triompher quelques principes de liberté, qui ont été bafoués au cours de ces derniers temps.

M. CHIRAC : Il y a tout de même une certaine tendance à parler des médias. Monsieur Mitterrand, en 1981, tous les dirigeants de chaîne ont été changés par vous, pas par moi. Quand la Haute Autorité a été créée, je ne voudrais pas demander le témoignage de M. Cotta, un dirigeant que certains veulent nommer, a été entendu par l'Etat. Toute la presse en a fait état, personne ne l'a contesté. M. MITTERRAND : Sauf M. Cotta, lui présent, qui l'a écrit dans un ouvrage. M. CHIRAC : Nous, nous n'avons changé personne en 1986. Lorsque, quelques semaines avant les élections de 1986, dont vous avez bien vu que vous avez allé les perdre, vous vous êtes caché dans un petit coin pour négocier avec vos amis l'attributions, sans aucun appel d'offres, de la Cinq et de la Six. Pensez-vous que ce soit véritablement l'Etat impartial ? Alors, ne revenons pas sur le passé. Je suis d'accord avec vous, ce sont des procès d'intention. Ils méritent d'être faits un petit peu. Pas trop, n'en faites pas trop. Je souhaite, monsieur Mitterrand, que vous et votre parti ayez la même conception de l'impartialité de l'Etat que celle que j'ai toujours eu et que j'ai toujours eue : le mouvement auquel j'appartiens.

M. MITTERRAND : Je vous ai observé pendant deux ans, et vous

CHOMAGE

Echec pour tous

« Pour la première fois depuis quinze ans », le chômage a diminué : « nous avons stoppé la dégradation de l'emploi ». Assurés comme des évidences, ces deux affirmations de M. Jacques Chirac manquent de réalité chiffrée. Malheureusement, le chômage n'a cessé d'augmenter pendant toute la période, sauf à l'occasion de deux crans d'arrêt, à pu dire M. François Mitterrand, sous le gouvernement de M. Fabius puis au cours des derniers mois de gouvernement de M. Chirac.

Pendant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, les deux gouvernements successifs ont enregistré un quasi-doublement des demandeurs d'emploi. Le nombre des inscrits à l'ANPE est passé de 427 400 à 925 200 quand M. Jacques Chirac était premier ministre, de mai 1974 à août 1975 (+ 437 800). Il s'est élevé jusqu'à 1 656 100 entre août 1976 et mars 1981, quand M. Raymond Barre était à Matignon (+ 730 900).

Pendant le « quinquennat actif » de M. François Mitterrand, l'augmentation s'est poursuivie. Le chômage touchait 2 467 600 personnes en mars 1986, soit 311 500 de plus

qu'en mars 1981. « Nous avons tous échoué », a reconnu le président de la République. De fait, entre l'arrivée au gouvernement de M. Jacques Chirac et mars 1988, il y a eu 67 500 chômeurs supplémentaires. Le chiffre, en données corrigées, est passé de 2 467 600 à 2 535 100.

Il est vrai que cette dernière phase se divise en deux temps. Le chômage commence par s'aggraver fortement (+ 203 300) entre mars 1988 et mars 1987, puis diminue (- 140 800) entre mars 1987 et mars 1988, la tendance au renversement étant concentrée sur les derniers mois. Le traitement social du chômage y est pour beaucoup et il est faux de dire que les trois quarts des jeunes stagiaires ont retrouvé un emploi.

Quant à la situation du marché du travail, le mouvement des pertes d'emplois s'enraye à partir du milieu de l'année 1985 pour des raisons qui ne sont pas toutes économiques. Il n'y a pas ou peu de créations supplémentaires, les TUC puis les stages SIVP expliquent le phénomène pour l'essentiel.

A. L.

Le décret Bérégovoy

Le décret Bérégovoy du 24 novembre 1982 a réduit la durée ou le montant de certaines prestations en cas de chômage, à la suite de l'échec des négociations entre les partenaires sociaux pour résoudre le déficit de l'assurance-chômage.

En cas de licenciement économique, il a réduit à six mois au lieu d'un an le versement de l'allocation spéciale et réduit son taux, qui pouvait aller jusqu'à 70 % auparavant. Dans les autres cas, il a abaissé à 80 % au lieu de 90 % du salaire brut antérieur le maximum d'allocation. Il a modifié les durées d'indemnisation en fonction des durées d'affiliation. Dans tous les cas, il a introduit des délais de carence dans l'indemnisation : sur les indemnités de licenciement et sur la durée des congés payés.

Par ailleurs, il a transféré à la retraite les chômeurs de plus de

soixante ans ayant trente-neuf années et demi de cotisation d'assurance-vieillesse, préparation de la retraite à soixante ans. Il a aussi ramené de 70 % du salaire brut d'activité à 65 % jusqu'au plafond, 50 % au-dessus, le montant des prestations. Mesure d'autant plus mal ressentie que, le 1^{er} avril 1983, les cotisations sociales des pré-retraités étaient alignées sur celles des actifs (10,3 % pour la maladie, la vieillesse et le veuvage, au lieu de 2 % sur la maladie comme les retraités).

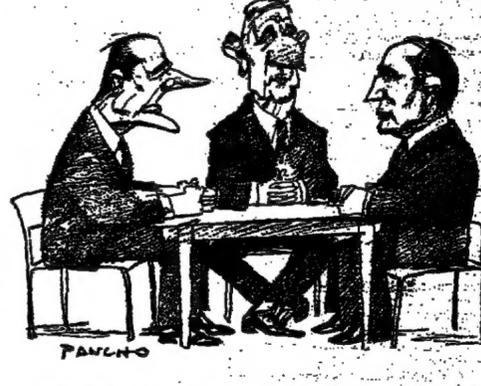
D'autre part, le décret a doublé l'allocation de fin de droits pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans ayant cotisé plus de vingt ans à un régime de sécurité sociale des salariés, et une année continue ou deux années discontinues dans les cinq ans précédant leur licenciement ou leur démission.

ELECTION PRESIDENTIELLE
TOUS LES SONDAGES
LE MONDE DES SONDAGES
Consultez tous les sondages en direct. Participez à notre sondage en direct.
ELECTION
36-15 LE MONDE

OPPOSITION ?
... c'est page 345 du
Dictionnaire de la CONSTITUTION
CUJAS 640 p. 98 F.

du 1^{er} au 30 avril
Série spéciale **GUIP**
votre 205 XT, XS ou GTI
ou votre 309 GTI
intérieur complet en cuir
sans supplément de prix

*Prix tarif Peugeot au 31 janvier 1988 : l'équipement proposé, en cuir façon sellerie, comprend l'assise des sièges, les dossiers et les panneaux de portes. Coloris au choix. Livraison immédiate selon les options choisies.
NEUBAUER
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34



CLASSES PREPA
détail de l'arrêté
SCIENCES-PO et MÉDECINE
La première depuis 1987. Documentation contre 30 francs
CEPES
57, rue Châteauneuf, 92000 Neuilly
47.65.98.19 ou 47.22.94.94

avant le second tour

M. MITTERRAND : l'Etat RPR est un grand danger

ne donnez là un bien mauvais exemple. Moi, je continue à vous appeler monsieur le Premier ministre, puis que c'est comme cela que je vous ai appelé pendant deux ans, et que vous l'êtes. Eh bien ! en tant que premier ministre, j'ai constaté que vous aviez, et c'est bien juste de le dire, de très réelles qualités ; vous n'avez pas celle de l'impartialité, ni celle du sens de la justice dans la conduite de l'Etat.

M. CHIRAC : Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le premier ministre, et vous n'êtes pas le président de la République. Nous sommes deux candidats à l'égalité, et qui se soumettent au jugement des Français. Vous me permettez donc de vous appeler M. Mitterrand.

M. MITTERRAND : Mais vous avez tout à fait raison, monsieur le premier ministre !

tiens à vous dire à quel point cela m'a bouleversé. Vous savez, monsieur Mitterrand, si l'on n'avait pas systématiquement encouragé le FLNKS et l'Ytobou, nous n'en serions pas à l'état où nous sommes aujourd'hui. Que la France nous dise combien elle veut de la mort, et si je ne me suis pas trompé, c'est un homme que je rencontrais, M. Dibon ne varie pas, c'est un homme que je respecte. Eh bien, voilà notre différend : moi, je ne respecte pas quelqu'un qui est devenu un terroriste et je ferai tout pour que ce groupe terroriste soit réélu, comme j'ai tout fait pour qu'il soit réélu ailleurs. Je ne suis pas le grand mélanésien, qu'elle soit d'origine mélanésienne, ou française, ou polynésienne, ou wallisienne, ou indonésienne, ou chinoise, je ne me vois pas les rejeter.

M. MITTERRAND : J'aurais pu vous demander de continuer la lecture de ma Lettre. Vous auriez vu que je considérais, moi aussi, qu'il ne fallait rejeter ni les uns ni les autres et que c'était la République française qui pouvait et qui devait être l'arbitre dans ce conflit que votre politique a malheureusement aggravé et aggravé par son soutien à nos assistants actuels. Et c'est dramatique, et c'est le désastre de votre politique, et j'en suis sûr, après le référendum, que les Français raisonnables défendent la République et toutes les communautés sans exception et sans rejet personne en Nouvelle-Calédonie.

M. CHIRAC : Monsieur Mitterrand, lorsque vous avez pris le pouvoir en 1981, la Calédonie était totalement calme. Pour l'ensemble du territoire, il y avait un cadencement et de la stabilité. C'est tout, et il y a eu des gouvernements socialistes et il y a eu l'assassinat de trois personnes, des centaines de gens blessés, de maisons incendiées, des femmes violées... Voilà quel a été le résultat de votre politique. A partir de 1986, le calme est revenu sur le territoire ; le peuple s'est exprimé par un référendum et personne n'en a contesté le résultat. Comme par hasard, c'est à la veille de nos élections qu'une opération, dont le FLNKS nous dit aujourd'hui qu'elle a été préparée de longue date, dont nous savons qu'elle a été préparée avec une aide extérieure et probablement des complications intérieures, que cette opération intervient. Eh bien, je vous dis, monsieur Mitterrand, que les encouragements que l'on a donnés dans le passé à cette fraction terroriste et séparatiste qui représente très peu de chose sont responsables de cette situation. Je le répète, en 1981, il n'y avait aucun problème calédonien.

Je le répète, en 1981, il n'y avait aucun problème calédonien.

Quelle majorité ?

M. MITTERRAND : (...) Quelles sont, quand même, après le 8 mai, je nommerai un premier ministre, si toutefois l'actuel premier ministre, que j'ai devancé moi-même, est encore en démission. C'est la tradition républicaine. Mais en droit strict, constitutionnel, le premier ministre ne peut quitter son poste, sa fonction, qu'à la demande de l'Assemblée nationale. Or, vous si la tradition républicaine est respectée. En tout cas, je m'en arrangerai. Quand j'aurai la possibilité de nommer un premier ministre, je le nommerai. Le plus tôt sera le mieux, pour respecter la volonté des Français. Et je le chargerai de former un gouvernement, sans m'occuper d'avantage de l'Assemblée nationale, qui fera ce qu'elle voudra. Bien entendu, ce premier ministre aura pour directives de présenter une équipe de gouvernement, capable de représenter une large majorité des Français, de façon à se trouver à l'aise devant les députés qui se seront prononcés en son faveur. Il appartient de faire ce qu'elle voudra, et le premier ministre ne dira : « Je ne puis pas ». « Et si elle ne le peut pas, je dissoudrais l'Assemblée nationale.

fémmes dévoués. J'ai une majorité au Parlement et j'entends demain nommer un premier ministre qui poursuivra et amplifiera cette tâche, en s'appuyant sur cette majorité que je n'ai, naturellement, aucune raison de sanctionner. D'où ma déclaration consistant à ne pas dissoudre. Moi, je suis prêt à gouverner. Il n'y a aucune incertitude sur l'avenir, sur les combinaisons à mettre en point pour avoir un gouvernement qui soit éventuellement soutenu, pour partie de son action, par l'Assemblée. Et le tout débouchant, naturellement, sur des élections législatives, un nouveau débat et de nouveaux débats dans l'effort que nous devons faire.

Pour ce qui me concerne, votre appréciation, monsieur Mitterrand, c'est : « Je vais nommer quelqu'un qui sera largement accepté, je vais essayer d'assurer quelques-uns ici, quelques-uns là. Pour... » C'était la conception de la IV^e République. Je comprends très bien que vous y reveniez parce que j'ai toujours eu la conviction que vous n'aviez jamais tout à fait accepté la V^e République et son esprit, dont vous avez bénéficié, mais que vous avez vivement combattu.

M. MITTERRAND : Je veux unir et rassembler, comme je l'ai dit dimanche soir, autour des valeurs démocratiques et pas au-delà de mes propres convictions. Vous diriez : « Il n'y a pas d'incertitude ». Il y en a une, monsieur le premier ministre, une très grave, la plus difficile à franchir : c'est votre élection. Vous avez donc dessinés ici une politique-fiction, en prétendant pointer les séquences d'une campagne électorale qui, dans votre camp, a été très dramatique.

M. MITTERRAND : Je veux unir et rassembler, comme je l'ai dit dimanche soir, autour des valeurs démocratiques et pas au-delà de mes propres convictions. Vous diriez : « Il n'y a pas d'incertitude ». Il y en a une, monsieur le premier ministre, une très grave, la plus difficile à franchir : c'est votre élection. Vous avez donc dessinés ici une politique-fiction, en prétendant pointer les séquences d'une campagne électorale qui, dans votre camp, a été très dramatique.

M. CHIRAC : Je tiens, tout d'abord, à vous rassurer, monsieur Mitterrand : je respecterai la tradition républicaine, vous n'avez aucun doute sur ce point. Je tiens aussi à dire que moi, j'ai engagé dans des conditions difficiles - le redressement de la France, il y a deux ans. Je l'ai fait avec tout mon cœur, j'y ai fait avec la compétence d'un homme et de

soit des questions auxquelles je ne puis répondre. J'ajoute que s'il me le demandait (...), cela mériterait qu'on en parle sérieusement, au vu d'un dossier, des connaissances exactes de la situation. Ce qui compte aujourd'hui, je veux dire à la minute où je m'exprime, c'est la libération des tensions et du magistrat qui sont aujourd'hui retenus en otage, ce qui n'est pas pour nous supportable. Il est de mon devoir de rendre hommage au courage et au sens du service public de ceux qui ont été victimes de cette action. Donc, ce qui compte tout de suite, c'est de les délivrer. Mais ce qui compte toujours, aujourd'hui et demain, c'est le dialogue. Or le gouvernement a choisi la brutalité. Il a choisi d'ignorer la moitié à peu près de la population. Moi, je choisis le dialogue (...). Il y avait le calme avant mars 1986, les élections régionales et les élections législatives s'étaient déroulées avec la participation de tous et dans le calme, on a oublié que le dialogue est la règle de la République, il faut retrouver ce dialogue. Avec toutes les parties prenantes de la Nouvelle-Calédonie.

M. CHIRAC : Vous savez, je connais bien la Nouvelle-Calédonie, et c'est un pays que j'aime. J'y suis allé onze fois, ce qui me donne une certaine supériorité par rapport à ceux qui ne connaissent pas cette terre, ces hommes, qu'ils soient leur origine ethnique. Dire que l'on fait une politique contre la moitié de cette population à moitié mélanésienne, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de ce dossier, méconnaissance politique, méconnaissance humaine. Il y a eu une action qui a été conduite et amplifiée de dialogue, et qui fait qu'une très large partie des Mélanésiens sont aujourd'hui en faveur de la solution qui consiste à rester dans la République, et ils l'ont exprimé clairement lors du dernier référendum. Personne ne l'a contesté et ne peut le faire. Il y a enfin un petit groupe qui, d'ailleurs, rejette les traditions culturelles et la costume mélanésienne et Canaque et qui s'appelle le FLNKS, qui a été longtemps une sorte de parti politique puis qui, petit à petit, a dérivé vers le terrorisme et qui aujourd'hui est un groupe terroriste et qui vient encore de la marquer en étant supportable et en revendiquant la préparation du drame d'Orly. Nos gardes ont été prisonniers, très.

L'Europe

Le succès de mon interrogant alors les deux hommes sur l'Europe.

M. MITTERRAND : En ce qui me concerne, c'est un engagement très ancien (...). C'est vrai qu'aujourd'hui M. le premier ministre est très européen dans son discours.

AUDIOVISUEL

D'un « Etat partial » à l'autre

La chasse aux sorcières dans l'audiovisuel fait plus recette que la composition des nouveaux durs ou les nominations dans la haute fonction publique. C'est sans doute pour cela que les deux candidats à la présidence ont choisi de traquer la partialité de l'Etat dans le maquis des médias. Hélas, le terrain ne leur est ni à l'un ni à l'autre, très favorable.

Mais M. Chirac ne saurait profiter des erreurs de M. Mitterrand pour se poser en champion de l'Etat impartial. S'il ne se livre pas en 1986 à la chasse aux sorcières qui lui réclamait les médias RPR, c'est que la Haute Autorité est toujours en place. La loi va faire sauter ce verrou et lui va faire sauter ce verrou et le remplacer par une CNCL dont la composition est soigneusement calculée pour donner une majorité confortable au RPR. C'est cette nouvelle autorité qui va se pencher sur les médias et va se charger de remplacer tous les présidents et tous les propriétaires des chaînes. Ce qui se chargera ensuite de pousser vers la porte les « tités de ture » de la majorité : Claude Sérillon, Michel Polac, Philippa Alfonsi, etc.

Certes, le premier gouvernement de M. François Mitterrand a fait tomber des chaînes en 1981, de Jean-Pierre Elkabbach à Patrice Duhamel, et a changé la plupart des présidents de chaîne, mais le mouvement reste d'une ampleur limitée si on le compare aux « épurations » effectuées par le RPR après 1968 et par le gouvernement de M. Chirac en 1974.

Notons enfin que l'existence d'une CNCL « docile » n'empêche pas M. Jacques Chirac de recourir aux pressions directes ou indirectes pour laisser la 5 à M. Robert Hersant, pressions sur la CNCL pour la suppression de TV 6, installation clandestine d'un émetteur en Nouvelle-Calédonie.

M. Mitterrand est le premier chef de l'Etat à vouloir limiter cette minime du pouvoir politique sur les médias en créant, en 1982, la Haute Autorité. Et c'est à partir de cette date - et non de l'attentat de 1986 comme l'affirme M. Chirac - que les journalistes de l'audiovisuel ont travaillé plus librement. Dans son livre, *les Miroirs de Jupiter*, M. Michèle Cotta reconnaît volontiers que les rares pressions exercées sur la Haute Autorité de M. Jean-Claude Hébertot à la présidence d'Antenne 2 émanèrent du gouvernement de M. Laurent Fabius et non de l'Elysée.

Hélas, M. Mitterrand a en grande partie perdu le bénéfice

de cette réforme lorsqu'il a corré l'équilibre de la chaîne de télévision à M. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi par une décision purement discrétionnaire et en contournant la Haute Autorité. Une manœuvre mal reçue par l'opinion, même si d'un point de vue purement juridique, le Conseil d'Etat, saisi, n'a rien trouvé à redire.

Notons enfin que l'existence d'une CNCL « docile » n'empêche pas M. Jacques Chirac de recourir aux pressions directes ou indirectes pour laisser la 5 à M. Robert Hersant, pressions sur la CNCL pour la suppression de TV 6, installation clandestine d'un émetteur en Nouvelle-Calédonie.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Nouvelle-Calédonie : une occasion perdue

MM. MITTERRAND et Chirac, avaient l'occasion de faire ensemble un geste qui aurait peut-être pu contribuer à la libération des otages d'Orly et à freiner l'escalade de la violence en Nouvelle-Calédonie. Ils pouvaient, en effet, s'accorder pour décaler sur les termes de ce médiateur que représente les indépendantistes canaques. Qui aurait, dès leur rapprochement, essayé de régler par la négociation une crise d'otages dont l'issue est jugée impossible par d'autres moyens sans risque de massacre ?

Une fois cette occasion perdue, la République et le premier ministre, engagés dans leurs rôles de candidats, ne font pas la situation. Ce fut entre deux camps que se trouvait le dialogue de la Nouvelle-Calédonie, en dépit des distances, depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai. Car il est déjà suspecté par la majorité conservatrice de ne pas avoir eu ses options de négociation, de vouloir de nouveau faire le jeu des indépendantistes.

Si le FLNKS ne représentait qu'une poignée de « terroristes » pourrait-il contrôler politiquement les trois quarts du territoire comme il le fait depuis les élections régionales de 1985 ? Son mot d'ordre de boycottage aurait-il été suivi, le 24 avril, dans les zones de brousse où prédomine la population d'origine mélanésienne ?

Cette occasion, le président de la République et le premier ministre, engagés dans leurs rôles de candidats, ne font pas la situation. Ce fut entre deux camps que se trouvait le dialogue de la Nouvelle-Calédonie, en dépit des distances, depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai.

M. Mitterrand avait évidemment le beau rôle puisque les responsables des troubles actuels incombent incontestablement à la politique menée depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai.

Comment interpréter son assurance d'aujourd'hui, alors que le déferlement de violence rend définitivement ses présomptions plus solides ?

M. Mitterrand avait évidemment le beau rôle puisque les responsables des troubles actuels incombent incontestablement à la politique menée depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai.

M. Mitterrand avait évidemment le beau rôle puisque les responsables des troubles actuels incombent incontestablement à la politique menée depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai.

Comment interpréter son assurance d'aujourd'hui, alors que le déferlement de violence rend définitivement ses présomptions plus solides ?

M. Mitterrand avait évidemment le beau rôle puisque les responsables des troubles actuels incombent incontestablement à la politique menée depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai.

M. Mitterrand avait évidemment le beau rôle puisque les responsables des troubles actuels incombent incontestablement à la politique menée depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai.

Comment interpréter son assurance d'aujourd'hui, alors que le déferlement de violence rend définitivement ses présomptions plus solides ?

M. Mitterrand avait évidemment le beau rôle puisque les responsables des troubles actuels incombent incontestablement à la politique menée depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai.

M. Mitterrand avait évidemment le beau rôle puisque les responsables des troubles actuels incombent incontestablement à la politique menée depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai.

Comment interpréter son assurance d'aujourd'hui, alors que le déferlement de violence rend définitivement ses présomptions plus solides ?

L'après-Valence

M. Mitterrand était rentré, le dimanche 25 octobre 1981, du sommet Nord-Sud qui venait de se tenir à Cancon (Mexique) les 22 et 23. La « une » du Monde à laquelle il fait allusion le président est celle du 27 octobre. Le Monde citait des observations faites par M. Mitterrand à l'aéroport d'Orly et tirées sur trois colonnes : « M. Mitterrand s'empare à espérer les tensions entre la majorité et l'opposition ». Ces tensions étaient nées du débat sur les nationalisations et du congrès du PS, réuni à Valence (Drôme) du 23 au 25 octobre, qui avait été le théâtre de quelques dérapages de langage et de comportements arrogants.

Selon le Monde du 27 octobre, M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ». Il avait souligné qu'il a « ménagé les justes intérêts personnels et ménagé la haute fonction publique ». M. Mitterrand avait toutefois ajouté que le gouvernement devait pouvoir disposer du moyen d'assurer sa politique et expliqué : « Il faut trouver la juste mesure ; à mon sens elle n'a jamais été dépassée ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'il « fait que les Français, quel qu'ils soient, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République ».

Le débat
secteurs m'ont



CLASSES PREP
SCIENCES-PO
CEPES

Vous avez rendez-vous avec la précision Longines

LONGINES Chronomètre officiel des Grand Prix de Formule 1 et de l'Écurie Ferrari

Grand Prix de San Marin, Imola

Consuevit VHP Conquest VHP (pour Very High Precision) la montre la plus sûre au monde. Tissu et or. Épaisseur à 30 millimètres. Charge-ment automatique de haute précision. Indicateur de fin de vie de pile. Glass saphir.

سكنا من الاصل

صحة من الوجل

Le débat télévisé avant le second tour

M. CHIRAC : j'ai baissé les impôts

(Suite de la page 7.)

point sur lequel nous nous retrouvons. Et je ne voudrais pas que ce débat se dérive simplement dans la contradiction. Je voudrais aussi que l'on constate qu'il y a des continuités, les continuités sont nécessaires. (...) M. Giscard d'Estaing avait vraiment accompli des réformes très importantes, que j'avais approuvées (...) qui ont fait avancer l'Europe après un long paratour pendant lequel l'Europe avait été mal servie par la France. Sous mon autorité, la France a participé à l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. (...) J'ai pris l'initiative, et vous le savez, de l'Europe technologique autour du projet Euréka (...) et, enfin, j'ai fait prendre la décision, avec M. Jacques Delors, avec le chancelier Kohl, la décision du fameux marché unique, du grand marché européen, qui est l'étape la plus décisive depuis le traité initial. (...) Je me suis situé dans la continuité de la politique française et j'aime ce mot lorsqu'il s'agit de la France.

M. CHIRAC : Je suis également partisan de cette Europe. Nous avons progressé depuis deux ans. C'est vrai. Et nous avons fait des propositions concrètes. Notamment celle de M. Balladur sur un instrument monétaire commun. De même, nous avons permis à l'Europe de régler ce problème financier qu'elle traînait depuis longtemps ; lancer, en matière de technologie, le programme Airbus, le programme de l'Europe spatiale, ce qui va conduire à un grand défi pour la jeunesse de l'Europe et de la France. Un homme, enfin un Européen dans l'espace avant l'an 2000, c'est une grande ambition. Tout ceci, nous le résumons naturellement si nos entreprises sont assez fortes (...). Lorsque nos entreprises étaient à armes égales avec les entreprises européennes, elles étaient les meilleures. Nous étions arrivés alors à la

troisième place des puissances industrielles du moment (...). La situation s'est ensuite dégradée parce que nos entreprises, nos travailleurs se sont vu, au titre d'une certaine conception de la politique étatique, surchargés de toutes sortes d'entraves bureaucratiques ou fiscales, bref de toutes sortes de contraintes. Et c'est de cela qu'il faut aujourd'hui les débarrasser (...). Ma question (...) : si d'aujourd'hui vous étiez réélu, est-ce que vous continueriez à faire une politique dite de gauche (...) on entend que vous seriez décidé à faire une politique (...) de liberté et de responsabilité ? Moi j'ai répondu, j'ai engagé cette politique, elle a ses résultats (...). Oh ! on ne fait pas en deux ans ce que les Anglais ou les Allemands ont fait en six ou dix ans véritablement. Mais nous progressons vite, nos travailleurs, nos entrepreneurs, nos chercheurs, nos ingénieurs, ont probablement plus de tous que les autres (...).

trier ministre est tellement contesté, y compris au sein de vos 36 % (...). Durcissement, quand même, tirer matière à réjouissance de la chute de nos exportations là encore le paradoxe ne peut pas abuser les Français (...). C'est un échec, et un échec grave. Et vos explications c'est parce que, c'est parce que... Il n'empêche que, si vous deviez continuer cette politique, ce serait très fâcheux pour notre avenir. Alors vous me dites : et vous, qu'est-ce que vous voulez faire ? (...) Nous nous avons préparé la liberté des échanges, la liberté des prix. On en était à 78 % en mars 1986 et nous savons bien que, au sein de l'Europe, il faut que toutes les frontières tombent. Quand j'ai engagé la France dans le grand marché, je savais bien, c'était ma proposition, que désormais nous nous battons dans le bon sens du terme, avec nos concurrents de l'Europe, nos onze partenaires, et à égalité. Sans aucune protection, voilà ma politique. Je veux engager la France dans l'Europe en acceptant la concurrence et la compétition avec, bien entendu, la volonté de la gagner.

La fiscalité

M. MITTERRAND : (...) L'analyse économique autrichienne qui vient d'être exprimée par M. le premier ministre est tellement contestée, y compris au sein de vos 36 % (...). Durcissement, quand même, tirer matière à réjouissance de la chute de nos exportations là encore le paradoxe ne peut pas abuser les Français (...). C'est un échec, et un échec grave. Et vos explications c'est parce que, c'est parce que... Il n'empêche que, si vous deviez continuer cette politique, ce serait très fâcheux pour notre avenir. Alors vous me dites : et vous, qu'est-ce que vous voulez faire ? (...) Nous nous avons préparé la liberté des échanges, la liberté des prix. On en était à 78 % en mars 1986 et nous savons bien que, au sein de l'Europe, il faut que toutes les frontières tombent. Quand j'ai engagé la France dans le grand marché, je savais bien, c'était ma proposition, que désormais nous nous battons dans le bon sens du terme, avec nos concurrents de l'Europe, nos onze partenaires, et à égalité. Sans aucune protection, voilà ma politique. Je veux engager la France dans l'Europe en acceptant la concurrence et la compétition avec, bien entendu, la volonté de la gagner.

M. CHIRAC : Je suis également partisan de cette Europe. Nous avons progressé depuis deux ans. C'est vrai. Et nous avons fait des propositions concrètes. Notamment celle de M. Balladur sur un instrument monétaire commun. De même, nous avons permis à l'Europe de régler ce problème financier qu'elle traînait depuis longtemps ; lancer, en matière de technologie, le programme Airbus, le programme de l'Europe spatiale, ce qui va conduire à un grand défi pour la jeunesse de l'Europe et de la France. Un homme, enfin un Européen dans l'espace avant l'an 2000, c'est une grande ambition. Tout ceci, nous le résumons naturellement si nos entreprises sont assez fortes (...). Lorsque nos entreprises étaient à armes égales avec les entreprises européennes, elles étaient les meilleures. Nous étions arrivés alors à la

M. CHIRAC : Ne soyez pas si sûr de vous, M. Mitterrand. Votre situation n'est pas si brillante. Et ne préjugeons pas de ce que décideront les Français. Ils vous ont dit clairement ce qu'ils pensaient en 1986, je ne suis pas convaincu qu'ils aient si rapidement changé d'avis.

M. MITTERRAND : On verrait bien, n'aurait-elle aucune présomption. Je n'en ai pas. Ce sera de toute manière très difficile, et pour vous et pour moi.

M. CHIRAC : S'agissant de l'Europe, vous avez fait de la caricature (...). Je prendrai donc effectivement le problème, aujourd'hui et ce que nous devons faire demain : l'Europe, qui est l'Europe des nations aujourd'hui. Celle d'ailleurs qu'avait envisagée le général de Gaulle et à laquelle j'ai toujours soutenu, cette Europe progresse difficilement. Oh ! nous n'avons pas attendu 1981 pour nous occuper de l'initiative sur l'Europe, sauf l'initiative sur l'Europe sociale, qui n'a pas eu de suite. En revanche, depuis deux ans c'est vrai, et sous l'impulsion de mes ministres, beaucoup de choses ont été faites, et je m'en réjouis. Ce que je veux maintenant, c'est que, en 1992, au moment de l'ouverture de ce Marché commun, la France soit suffisamment forte, suffisamment compétitive. (...) Elle peut l'être à condition de poursuivre une politique faisant confiance à l'homme, à son sens de la responsabilité, faisant confiance aux entreprises, et c'est cela ma politique. Et c'est en cela d'ailleurs qu'elle diffère de la politique socialiste. Je ne doute pas un seul instant de votre conviction. Mais vous voyez, Monsieur Mitterrand, il ne s'agit pas de faire des incantations. Il ne s'agit pas de faire l'Europe, Europe, Europe. Il faut également avoir la compétence et les capacités de conduire une politique économique qui nous permette demain d'être des concurrents gagnants, et c'est ça mon ambition. (...)

M. MITTERRAND : Vous avez raison de vouloir réussir, voilà le



Inflation et exportation

M. MITTERRAND : Je vous entendais avec plaisir tout à l'heure évoquer cette magnifique perspective d'un homme européen dans l'espace avec un matériel européen. Et cela me rappelle le moment où, à La Haye, lors d'un sommet européen, mais j'étais allé faire un discours à côté, devant des Européens, et où j'ai prononcé précisément le lancement d'un satellite orbital qui pourrait être habité par un équipage, c'est à partir de là que l'Europe technologique s'est attaquée à ce problème pour ne pas être à la traîne, disons les choses, simplement des Américains (...).

J'avais moins tendance à sourire lorsque vous avez parlé de la réussite de votre politique économique (...). Les exportations, c'est surtout les exportations des produits industriels, qui représentent la puissance économique d'un pays. Or, en 1985, nous avons eu un excédent de 90 milliards de produits manufacturés, et en 1987 vous avez atteint, avec moins de 11 milliards, le plus grave déficit de produits industriels manufacturés depuis 1969 (...). Enfin, vous avez parlé tout à l'heure de l'inflation, en vous réjouissant du point où vous en êtes arrivés, c'est-à-dire 2,5 % d'augmenta-

tion seulement. C'est une réussite par rapport aux années précédentes : c'était 3 % en 1986, c'était près de 14 % lorsque je suis arrivé à la présidence de la République en 1981. Rappelez-vous que vous avez dû quitter vous-même le pouvoir en 1976 pour céder la place à M. Barre, parce que vous aviez échoué dans votre lutte contre l'inflation. Et M. Barre vous avait condamné à cette époque très sévèrement. On ne va pas revenir là-dessus. Quand vous avez expliqué que les gouvernements socialistes ont échoué, quand j'avais expliqué que votre gouvernement a échoué, en quoi aurons-nous fait avancer les affaires de la France ? Et je souhaite que, pour ce qui reste de votre mandat, nous puissions vraiment aborder l'avenir.

M. CHIRAC : Vous avez, M. Mitterrand, comme toujours, une approche romatique des problèmes économiques. C'est d'ailleurs, par certains côtés, sympathique, mais parfois un peu irréaliste. C'est vrai qu'en 1984-1985 - je ne conteste pas vos chiffres, bien sûr - nous avions un excédent ; c'est vrai que nous avons un déficit. Et je dis heureusement et bravo. Vous avez un excédent pourquoi ? Oh ! non pas parce qu'on exportait

Cochin 6 décembre 1978

L'appel de Cochin a été lancé par M. Chirac, le 6 décembre 1978, pendant le campagne des premières élections (10 juin 1978) du Parlement européen au suffrage universel. M. Chirac, président du RPR, était alors hospitalisé à l'hôpital Cochin.

Le dimanche 26 novembre, la voiture du député de Cochin avait été percutée sur une plaque de verges à 3 kilomètres d'Ussel. Dans la nuit du 26 au 27, M. Chirac avait été opéré à l'hôpital Cochin, par le professeur Michel Ponsel, de fractures multiples au fémur gauche.

Commerce extérieur

Trois causes aux difficultés

La dégradation du commerce extérieur de la France, et notamment, du commerce des produits manufacturés, a trois causes principales. La première est la forte baisse de la demande des pays pédonnaires et des pays en voie de développement, gros clients traditionnels de la France, les premiers appauvris par la baisse des prix du brut, les seconds par un endettement insupportable. La baisse des grands contrats, dont la France était si fière il y a quelques années, traduit cette dégradation et explique bien des déceptions.

La deuxième raison de nos difficultés est le haut niveau de la consommation des Français, consommation qui, depuis 1985, progresse probablement un peu trop rapidement malgré une évolution salariale extrêmement modérée. Les Français épargnent

de moins en moins et achètent de plus en plus à crédit.

Enfin, et cette troisième raison de nos déséquilibres est un peu plus rassurante, les industriels importent des biens d'équipement pour répondre à leur besoin d'investir et de se moderniser. Mais cette explication avancée par M. Chirac, si elle est exacte, n'est pas totale. La disparition de nombreux clients sur lesquels le commerce extérieur de la France était axé, une demande intérieure trop forte, sont des causes inquiétantes de nos problèmes parce que longues à modifier (nécessaire réorientation de nos exportations vers les pays industrialisés) ou douloureuses à corriger puisqu'elles impliquent une certaine austérité au cours des mois à venir.

A. V.

Prélèvements obligatoires

Une interprétation ambiguë

Les prélèvements obligatoires, impôts et cotisations sociales, sont plus lourds en France qu'ils n'ont jamais été, mais ils n'ont pas atteint 44,8 % du produit intérieur brut en 1987. De même ont-ils baissé deux années de suite - en 1985 et en 1986 - pour remonter en 1987.

Les quelques erreurs commises par M. Mitterrand sur ce point n'ont pas grande importance, les chiffres concernant les prélèvements obligatoires étant souvent révisés. Selon l'INSEE, ils ont évolué de la façon suivante : 44,8 % en 1984, 44,5 % en 1985, 44,2 % en 1986, 47,7 % en 1987. Cette remontée a été provoquée par la Sécurité sociale, dont les prélèvements ont évolué de la façon suivante : 19,2 % du PIB en 1984 et en 1985, 18,9 % en 1986, 19,1 % en 1987 (les taux de cotisation ayant été relevés). Le poids des impôts d'Etat, lui, n'a pratiquement pas bougé : 20,1 % en 1984, 20 % en 1985, 19,8 % en 1986, 20 % en 1987. Comme une partie des prélèvements effectués par l'Etat est redistribuée par lui aux collectivités

locales, à la CEE, à la Sécurité sociale, il est plus juste de considérer l'évolution suivante, après reversement : 17,7 % en 1984, 17,6 % en 1985, 17,5 % en 1986, 17,5 % en 1987.

Il apparaît que les baisses de taux des impôts d'Etat décidées par le gouvernement ont été en partie annulées au niveau des rendements par les fortes rentrées d'impôts sur les sociétés et d'impôts sur le revenu en 1987. C'est-à-dire en effet progressé plus vite que la richesse nationale. Paradoxalement, l'élargissement de l'assiette imposable a donc en grande partie annulé l'effet de la baisse des taux. Comme de leur côté les cotisations sociales ont été relevées pour rétablir l'équilibre du régime général, l'ensemble des prélèvements obligatoires a augmenté sensiblement en 1987, par rapport à 1986.

En revanche, le déficit de l'ensemble des administrations publiques, qui avait augmenté toutes ces dernières années, a baissé en 1987 de 16,4 milliards de francs, revenant à 144,8 milliards de francs à 128,5 milliards de francs.

Impôt sur les grandes fortunes

Une objection sérieuse

Faut-il rétablir l'impôt sur les grandes fortunes ? M. Mitterrand en est partisan au nom de la solidarité : faire payer les riches pour financer une partie du revenu minimum des pauvres. M. Chirac y est résolument hostile, estimant qu'un tel impôt ferait fuir les capitaux à l'étranger lorsque le marché unique européen sera réalisé, la RFA disposant d'une législation plus légère sur ce point.

La RFA serait d'autant plus attirante pour les « épargnants » français, en régime de liberté des changes, que le rapport Boiteux sur le marché unique européen à l'horizon 1993 a récemment montré qu'une proportion importante des revenus d'obligations n'était pas imposée en RFA, parce que non déclarée par leur propriétaire.

L'impôt sur les grandes fortunes est séduisant dans son principe, puisqu'il est vrai qu'il faiblit de cent mille à cent cinquante mille francs pour les familles modestes. L'ennui est que cet impôt doit toujours être modifié pour fonctionner : abattements, exemptions... On l'avait vu avec les œuvres d'art, les forêts, l'outil de travail. Mieux vaut, avait fait remarquer un groupe d'experts (MM. Blot, Meraud, Venterjot) dans un remarquable rapport, modifier les droits de succession. Ceux-ci ont été alourdis en 1984 avec la création d'une tranche à 40 % en ligne directe, contre 20 % au maximum précédemment.

N'est-ce pas ce que conquête de la justice fiscale qu'il importe de défendre plutôt qu'un IGF forcément boiteux ? On n'aura pas été sans remarquer que les Britanniques viennent de réduire leurs droits de succession, faisant passer le taux maximal d'imposition de 60 % à 40 %...

SPECIAL ELECTION
15 pages d'analyses des résultats dans
Politis
LE NOUVEL HEBDO DU JEUDI
AU SOMMAIRE DU N° 15
• Recherche scientifique : le bilan du septennat
• Dé-penser l'économie : l'actualité de Georges Bataille

Victo
les tr
puiss
V386
Chez
on ré
avec
Et en pl
en 6 vers
partir de

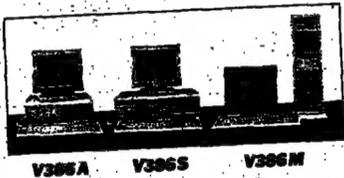
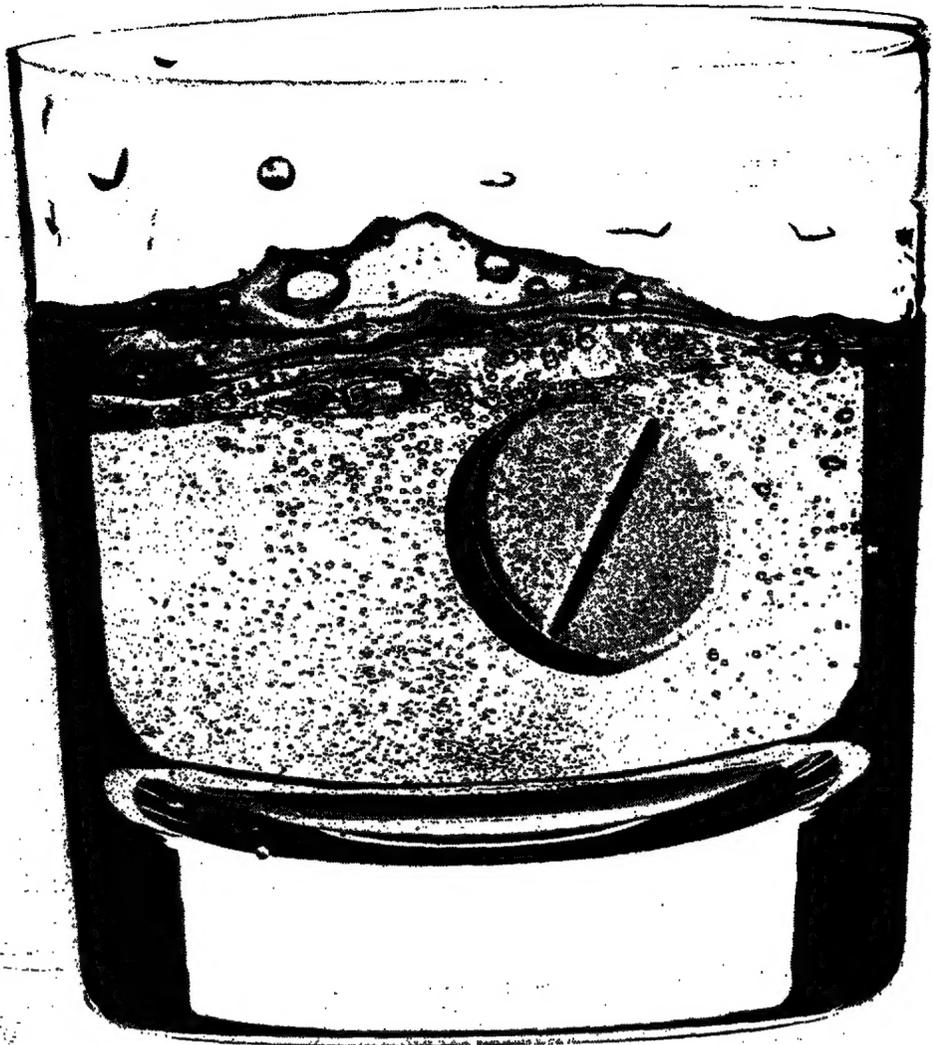
V386 A

dur
On
donn
que
proc
803
tout
G
de c
tous
E
riel
résé
très
Fran
d'av

Victor sort les très puissants V386.

Chez [redacted] on réagit avec aigreur.

(Et en plus, ils existent en 6 versions à partir de 39990 F. HT*).

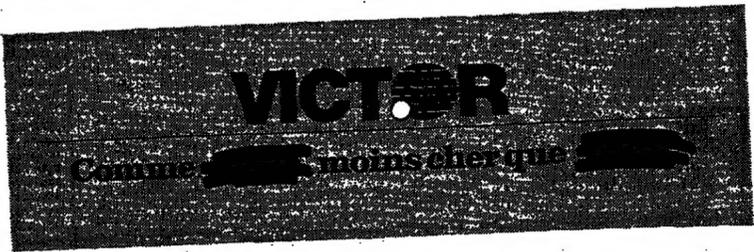


Très, très, très mauvaise nouvelle pour [redacted] la gamme des V386 de Victor. Trois micro-ordinateurs professionnels super-puissants (le V386A équipé du disque dur amovible ADD-PAK, le V386S et le V386M). On comprend d'autant plus que cette nouvelle donne des maux de tête à [redacted] quand on sait que les V386 sont équipés avec la gamme de processeurs la plus performante d'Intel, les 80386, et peuvent disposer du système d'exploitation MS-OS/2, tout comme [redacted].

- LA GAMME V386 : SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES**
- Processeur 80386.
 - RAM: de 1 Mo à 2,5 Mo.
 - Vitesse jusqu'à 16 MHz.
 - Disque dur de 40 Mo à 200 Mo.
 - MS-DOS 3.3, GW-BASIC et WINDOWS 386 en standard.
 - MS-OS/2 en option.
 - De 39.990 F. HT* à 69.990 F. HT*.

Grâce à une vitesse de calcul dix fois supérieure à celle d'un PC de ce cher [redacted], les Victor V386 vous font gagner du temps pour tous vos types d'applications, même les plus sophistiquées.

Enfin, comme tout le matériel Victor est supporté par un réseau de 650 revendeurs très performants sur toute la France, [redacted] n'a pas fini d'avoir des aigreurs.



* Prix moyen constaté

Tapez 36 15 Victor

Victor Technologies - BP 209 - 92502 Rueil-Malmaison cedex. Tél. (1) 47.52.22.22.

صكزا من الاجل

هكذا من الاعمال

Le débat télévisé

M. CHIRAC : regardez-moi dans les yeux

L'immigration en sourdine

« BONNET rose et rose bonnet », lançait récemment M. Le Pen à propos des politiques d'immigration des socialistes et du RPR. On ne peut pas dire que François Mitterrand, et Jacques Chirac aient tout fait, jeudi soir, pour démentir le président du Front national. Si les deux candidats se sont chamaillés sur les causes de la situation actuelle, ils n'ont pas réussi à beaucoup se distinguer l'un de l'autre sur les remèdes à apporter.

Qui est responsable de la présence en France de quelque quatre millions d'étrangers, auxquels s'ajoute un nombre, forcément indéterminé, de clandestins ? C'est un certain patronat, répond François Mitterrand. Avant 1981, avec la bénédiction des gouvernements de l'époque, « on est allé chercher par charters et canotiers, hors des frontières, une main-d'œuvre à bon marché. Arrivés au pouvoir, les socialistes ne pouvaient que régulariser la situation d'une partie de ces travailleurs étrangers. A l'appui de sa thèse, M. Mitterrand fait valoir que le nombre des étrangers en France a quasiment doublé entre 1962 et 1975, pour atteindre l'effectif de trois millions et demi de personnes, l'augmentation ultérieure étant ensuite assez faible.

Jacques Chirac, lui, ne veut voir qu'une seule cause dans la situation actuelle : « la complaisance » des gouvernements Mauroy et Fabius à l'égard de l'immigration clandestine. Vous avez régularisé la situation de cent trente mille clandestins en 1981, a-t-il dit à son adversaire. C'était une « erreur capitale ». Nous, nous ne nous en sommes pas rendus compte, nous avons refoulé en deux ans plus de cent trente mille. Si le premier chiffre est exact, le second paraît difficile à établir. Puis les expulsions proprement dites, chacun sait que M. Pasqua s'est heurté à beaucoup de difficultés. Expulser de France un étranger suppose notamment de lui trouver un pays d'accueil : sur les mille sept cent quarante-six expulsions décidées l'an dernier, seules 80 % ont pu être réalisées, selon l'affirmation de Robert Pandraud, le ministre délégué à l'intérieur.

On notera, en tout cas, que François Mitterrand ne réclame pas l'abrogation de la loi Pasqua de septembre 1986 sur les conditions d'entrée et de séjour en France, même s'il voudrait la modifier sur un point important : restituer au pouvoir judiciaire le contrôle sur les reconduites à la frontière et les expulsions. « Je ne perdirais pas à cette chasse à l'immigré », affirme le chef de l'Etat. Mais il est d'accord avec son premier ministre pour renvoyer les clandestins et « réduire le nombre d'immigrés réguliers ».

Shéenes et cibles d'oeil

Ce sont surtout les situations des deux candidats sur certaines questions qui sont frappantes. Jacques Chirac n'a pas eu un mot jeudi soir pour le code de la nationalité, dont il avait engagé la réforme et que le Front national voudrait, pour sa part, réformer complètement. Pas un mot non plus de la « préférence nationale » réclamer haut et fort par M. Le Pen et qui consisterait à réserver en priorité aux Français les emplois et les logements HLM. Il n'est pas question davantage des expulsions massives exigées par le Front national pour les chômeurs en fin de droits, les délinquants condamnés et les titulaires d'une carte de séjour arrivant à expiration. M. Chirac se contente d'une formule curieuse en déclarant « lutter contre l'immigration, notamment l'immigration clandestine ». Par immigration, entend-il seulement les entrées en France ?

M. Mitterrand n'a pas relevé. Et, pour sa part, on ne peut pas dire qu'il ait beaucoup parlé de l'intégration des immigrés. Ce mot n'est même pas venu dans sa bouche une seule fois. Le chef de l'Etat s'est contenté de balayer d'un revers de la main toute réforme du code de la nationalité par un raccourci saisissant : « Les enfants d'immigrés ne

sont pas eux-mêmes des immigrés ; ils sont dans français ». Point final. Enfin, à propos du droit de vote des étrangers aux élections locales, les deux candidats se retrouvent presque au même point. M. Chirac déclarait en 1980 qu'il y avait personnellement favorable à cette mesure ne lui paraissant pas irréaliste. M. Mitterrand dit aujourd'hui qu'il y avait personnellement favorable à cette mesure mais que l'opinion française n'est pas prête à l'admettre.

Bonnet rose et rose bonnet ? S'ils ont des accants et des priorités différentes, les deux candidats se rejoignent, en réalité, sur l'essentiel. C'était encore plus net que d'habitude jeudi soir où l'un et l'autre étaient d'indisposer une partie de leur électorat. En se rejoignant mutuellement des « cibles d'oeil » aux électeurs du Front national.

Le troisième volet

Ce n'est pas parce que Jean-Marie Le Pen a obtenu plus de quatre millions de voix au premier tour de l'élection présidentielle qu'il faut changer de fusil d'épaule à propos de l'immigration. La politique définie par les derniers gouvernements français, qu'ils soient de gauche ou de droite, reste la seule possible. Elle a d'ailleurs été adoptée par nos principaux voisins d'Europe. Encore faut-il l'appliquer, et pour cela s'en donner vraiment les moyens. On en est assez loin.

Cette politique comporte trois volets. D'abord, refus d'accueillir de nouveaux arrivants et lutte contre l'immigration clandestine. Puis, inciter les étrangers qui le souhaitent à retourner dans leur pays. Enfin, intégrer tous ceux qui entendent rester définitivement en France.

Le premier volet appelle des mesures de police. Le deuxième, un peu d'argent et de persuasion. Le troisième — de loin le plus complexe — beaucoup de moyens et d'imagination.

Comment convaincre les Français de s'engager résolument dans cette voie ? Certainement pas en dissertant à l'infini sur le racisme ou la xénophobie d'une partie d'entre eux. L'essentiel est d'éclairer l'opinion sur un sujet qui la préoccupe.

Les hommes politiques devraient, en particulier, expliquer à l'opinion que l'identité nationale n'est pas — et n'a jamais été — menacée par l'immigration. La culture française, largement dominante, n'a rien à craindre de la part de cultures multiples que l'œil a d'ailleurs fortamment émietées. Si la France est de plus en plus une société multiculturelle, elle ne deviendra nullement une société « multiculturelle ». Il faudrait détractivement bannir ce terme avec lequel on a trop joué. La France — comme elle l'a toujours fait — s'enrichira d'apports étrangers mais sans cesse perdre elle-même.

Cela n'est pas facile à expliquer aux habitants de certains quartiers pour qui l'immigration est devenue un cauchemar. Ils ont vu en quelques années leur environnement se transformer par une forte présence étrangère. Comment n'attribueraient-ils pas spontanément tous leurs maux à ce changement ? Il est plus simple de les accuser de racisme que de les aider à résoudre leurs problèmes.

La vérité, c'est que, en matière d'immigration, certaines communes ou certains quartiers portent un poids démesuré alors que d'autres s'arrangent pour n'avoir comme étrangers que du personnel de service et quelques espèces pittoresques. Sans vouloir définir un « œil de tolérance » qui n'existe pas, on peut penser que l'intégration des immigrés se ferait plus facilement s'ils étaient un peu mieux répartis.

On a beaucoup débattu, ces derniers temps, du code de la nationalité et du droit de vote aux étrangers. La première réforme était souhaitée par la gauche, la seconde par la droite. Elles ont été toutes deux une excellente occasion d'exploiter politiquement le thème de l'immigration, alors que les véritables soucis des gens — Français et immigrés — étaient ailleurs : le logement, l'école, la délinquance.

C'est en apportant un début de solution à ces problèmes qu'on réalisera une cohabitation un peu plus harmonieuse entre les Français et ceux qui, tôt ou tard, sont appelés à le devenir. Etant entendu que 1992 est aussi une échéance pour l'immigration. Avec l'ouverture des frontières, il faudra considérer à la fois les Maghrébins de France, les Turcs d'Allemagne, les Pakistans de Grande-Bretagne... Autant s'y préparer le mieux possible, dès à présent. **ROBERT SOLÉ.**

(Suite de la page 8.)

M. MITTERRAND : (...) Exemple, contre-exemple, deux cas. Un couple marié et deux enfants, patrimoine : 10 millions de francs ; revenus : 100 000 F par mois ; le bilan fiscal pour cette famille : 70 000 F. Cas numéro 2 : couple marié, deux enfants ; son revenu n'est pas imposé, il ne reçoit que 5 000 francs par mois, et ce contribuable-là paie 920 francs de plus. (...) Ce n'est pas exact que l'impôt sur les grandes fortunes soit plus cher qu'en Allemagne. Il est nettement inférieur. Deuxièmement, il y a cinq pays de l'Europe, de la Communauté, qui ont un impôt du même ordre. L'Allemagne fédérale, nous en avons parlé, le Danemark, l'Espagne, le Luxembourg et les Pays-Bas, nous ne sommes pas isolés, et la comparaison des taux permettra à nos entreprises de supporter fort bien la concurrence. J'ajoute, vous avez parlé de charters de chômeurs, moi aussi je les salue des chômeurs, moi aussi je les salue. Mais lorsque la TVA était effectivement augmentée par le gouvernement Mauroy, d'un point moyen, 17 et 18, il y a eu

hausse correspondante sur les produits alimentaires, c'est-à-dire les produits de première nécessité pour les humains.

M. CHIRAC : Monsieur Mitterrand, je ne parle pas des chômeurs et des chômeuses, c'est un point, dans le cas particulier. Ça a été des 7 à 17,5 vous voyez, ça a plus que doublé. (...) Dans les pays que vous avez évoqués, les autres impôts sur le capital sont beaucoup plus faibles ; quand vous prenez l'impôt sur le capital, vous voyez qu'en France il est le double de l'Allemagne. (...) Ce qui veut dire que notre problème sera de le diminuer si l'on veut être cohérents avec votre idée de l'Europe, et il n'est pas de l'augmenter. (...)

M. MITTERRAND : En somme je propose un revenu minimum garanti pour les plus pauvres et vous proposez un revenu maximum pour les plus riches.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

grand service public liste unifié et acceptez-vous la parité et l'égalité, le droit pour chacun de choisir sa forme d'école, ou, au contraire, avez-vous l'intention de relancer cette querelle idéologique ?

M. MITTERRAND : Mais la liberté de choix n'a jamais été contestée par personne.

M. CHIRAC : Ce sont les libertés des moyens, n'est-ce pas ? (...) Ce n'est pas à des socialistes que je dirai que tout est conditionné par les moyens.

M. MITTERRAND : Permettez-moi de vous dire que, après la loi Guenoun, c'est l'enseignement public qui se trouvait désavantagé sur ce point-là par rapport à l'enseignement privé. Mais vous semblez un peu tenté de réviser une querelle qui nous a fait beaucoup de mal, pas depuis quelques années, depuis près

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

M. CHIRAC : Je ne révois d'une déclaration de cette nature.

« d'un siècle et demi. Vous savez très bien à quel point a pesé sur l'histoire de la France le conflit scolaire. (...) »
En 1984, j'ai, avec le ministre Jean-Pierre Chevènement, espéré le conflit, assez de temps en tout cas pour qu'il ne commise aucun rebondissement depuis cette époque. Pourquoi voulez-vous raviver cette dispute vieille puisque elle est soumise à arbitrage judiciaire ? Quand je parle d'arriver les Français, ce n'est pas en commençant par chercher à les diviser là où le point est le plus sensible, c'est-à-dire la croyance en soi-même et dans la transcendance. Là, je parle de l'école privée laquelle est d'essence spirituelle. Il y a beaucoup d'écoles privées qui sont simplement des écoles commerciales, mais, enfin, vous comprenez ce que je veux dire.

● L'immigration

Le débat porte alors sur l'immigration :

M. MITTERRAND : Il y a plusieurs catégories de personnes visées par le débat actuel. Il y a d'abord ceux qui ne sont pas des immigrés et qui sont nés sur notre sol. Ceux-là ont vocation... sont français ! Sans s'ils en décident autrement à l'âge de dix-huit ans. Il y a ensuite les naturalisés : l'Administration étudie leur cas et elle aboutit à reconnaître le droit à la naturalisation selon son propre rythme. Puis, il y a les immi-

évidemment lutter contre cette immigration avec beaucoup d'énergie et reconduire les intéressés à la frontière ou les expulser. Ils ont pris un risque en venant chez nous de façon illégale. Ils sont le vif du vif, nous pas en raison de leurs origines naturellement, mais, parce que ce sont des marginaux, et qui se cachent. Ils sont le vif du vif des clandestins, voire des criminels. Il faut donc les expulser. En 1981-1982-1983, vous en avez régularisé 130 000, erreur capitale, car ça a été immédiatement un appel équivalent et même beaucoup plus large. Nous, nous avons refoulé, en deux ans, plus de 130 000 personnes, ce qui fait soit de l'ordre de 200 par jour, et je considère que ce n'est pas suffisant. (...) Je voudrais simplement poser une question : moi, j'ai fait voter des lois pour la sécurité, (...) contre l'immigration clandestine, en particulier une loi très importante, celle du 9 septembre 1986, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Est-ce que votre intention est de poursuivre une politique dans ce domaine et notamment de maintenir la loi du 9 septembre 1986 ou, au contraire, votre intention est-elle de changer et notamment de la faire abroger dans l'hypothèse où vous seriez élu ? C'est un problème d'identité nationale et de mode de vie des Français et de cohésion sociale.

M. MITTERRAND : Vous n'avez pas fait de cin d'œil, là, à personne ?

M. CHIRAC : Moi, je n'ai pas changé. J'applique une politique depuis deux ans, monsieur le Président.

M. MITTERRAND : C'était une remarque.

M. CHIRAC : C'est tout à fait différent. Depuis deux ans, et là c'est en fait que, premier ministre que je fus, j'ai, maintenant, en tant que candidat, je vous dis, monsieur Mitterrand, est-ce que vous allez faire une politique ou au contraire la vôtre ?

M. MITTERRAND : Je vais vous répondre. Mais est-ce la vôtre, cette politique que vous venez de définir ? (...) C'est celle qui pourrait réduire les 51 % dont parlait M. Pasqua l'autre soir ?

M. CHIRAC : Beaucoup plus que ça sur ce sujet qui préoccupe beaucoup les Français.

M. MITTERRAND : Donc, pas de cin d'œil. (...) Je vais vous dire — répresser mon exposé de tout à l'heure — que l'afflux des immigrés (...) s'est situé entre 1962 et 1975 ; on est passé de 770 000 dans les années précédentes à 3 440 000. Ça a été un peu stabilisé à partir de 1974, puisqu'en 1982 on trouve 3 680 000, c'est-à-dire seulement 60 000 de plus au cours des années précédentes. Mais pourquoi est-ce que les entreprises françaises encouragées par le gouvernement, où il n'était pas les socialistes, et où vous êtes, pourquoi ont-elles d'une façon si imprévisible ouvert les portes de la France à des travailleurs immigrés ? (...) C'est parce qu'on les payait moins cher et que l'on organisait la concurrence à l'égard des travailleurs d'origine française, et on les traitait fort mal, ces immigrés qui se trouvaient dans cette situation.

M. CHIRAC : Je sens comme une évolution, monsieur Mitterrand, dans votre propos sur ce sujet. Par rapport à ce que j'avais cru entendre dans le passé. Mais je reconnais que les circonstances peuvent y ajouter et qu'un petit cin d'œil peut-être peut être inutile. Ce qui prouve que vous avez conscience que vous en avez besoin (...) C'est très gentil de faire des promesses, mais enfin encore faut-il qu'elles soient rendues crédibles par un bilan. S'agissant de l'immigration tout court, il faut la stopper. Parce que nous n'avons plus les moyens de donner du travail à des étrangers. (...) S'agissant de l'immigration clandestine, il faut

● Le chômage

M. CHIRAC : (...) C'est naturellement l'obsolescence de tout gouvernement quel qu'il soit. L'emploi ne sera créé que dans les entreprises, et si l'on veut que celles-ci créent de l'emploi, il faut leur en donner les moyens ; c'est tout l'objet de ma politique. Je constate une chose, c'est que, depuis mars 1987, pour la première fois depuis quinze ans, le chômage a diminué, il a diminué de 5 %, ce qui est très insuffisant, naturellement, mais c'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. MITTERRAND : C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)

M. CHIRAC : (...) C'est un début important, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise ». Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont trouvé un emploi. Eh bien, je poursuivrai cette politique. (...)



● L'école, la formation

La question du système éducatif est soulevée :

M. MITTERRAND : Vous savez, cela revient souvent au même : il faut augmenter les crédits de l'éducation nationale d'abord. Bien entendu, il faudra beaucoup d'autres conditions. J'ai prévu que, en 1992, il devrait y avoir de 15 à 16 milliards de plus consacrés à l'éducation nationale, étant entendu que la progression qui nous conduit de 1985 à 1992 représentera environ une quarantaine de milliards. C'est indispensable, c'est la priorité absolue. Trois destinations essentielles : la revalorisation de la fonction enseignante ; il faut penser à nos enseignants, dont la qualité est grande, et qui ont besoin d'être soutenus ; il y a l'amélioration de l'instrument. Nos écoles, nos universités sont souvent, — souvent, pas toujours, — souvent dans des situations matérielles très tristes. Enfin, l'essentiel ; il faut diversifier les formes d'enseignement pour que toutes les technologies compétitives pratiquées dans le monde puissent être enseignées à nos enfants. (...)

M. CHIRAC : Sur ces problèmes, au niveau général, nous sommes très d'accord. Bien entendu, je suis très satisfait à fait à cet égard. Ce qui me conduit simplement à une observation, et une question. L'observation, c'est : depuis vingt-cinq ans, je suis de près les problèmes de l'éducation nationale et de son budget. Depuis vingt-cinq ans, le budget de l'éducation nationale a toujours augmenté. Sauf pendant une période : de 1981 à 1985, où il est passé de 19 % du budget de l'Etat à 18 %. (...) Ça peut se souvenir du drame qu'a été pour beaucoup de Français le conflit sur l'école libre. Vous parlez souvent de rassemblement, c'est un des

domaines où vous avez plutôt supporté la division. Vous et votre collègue, mon gouvernement a commencé à redresser la situation. Son objectif, vous le savez, c'est de faire en sorte que, le plus rapidement possible, les conditions financières soient les mêmes pour les familles, qu'elles optent pour l'enseignement privé ou pour l'enseignement public. Alors, ma question, c'est (...) : avez-vous définitivement renoncé au

moi ça compte, chaque chômeur compte, et de 1981 à 1985, il y a eu 500 chômeurs de plus par jour ouvré.

M. MITTERRAND : Là, je conteste vos propos, et je laisse une fois de plus ceux qui nous concernent, rectifier demain dans leur vie quotidienne et dans ce qu'ils voient autour d'eux.

L'ACTUALITÉ N'EST PAS D'HEURE
L'ACTUALITÉ DU MONDE 24 heures sur 24 Sur minitel
ACTUALITÉ 3615 LEMONDE

Le débat... z-moi dans les...

avant le second tour

M. MITTERRAND: c'est indigne de vous

difficile et trop dangereuse pour remettre en l'état le chantier constamment des lois qui ont été adoptées.

M. MITTERRAND: Vous auriez pu, après tout, me convoquer avec votre discours de Bruxelles en 1979, lorsque vous avez préconisé, devant des Africains noirs à qui vous voulez peut-être faire plaisir, la participation aux élections municipales des étrangers en France.

M. CHIRAC: Je prends l'autorisation de vous interrompre. Ou vous êtes mal informé, ce qui démentirait compte tenu de la qualité de vos collaborateurs ou il s'agit-là, j'ose prononcer le mot, d'une affirmation qui n'est pas de bonne foi.

M. MITTERRAND: C'est indigne de vous de dire que j'ai été arrêté et que j'ai été emprisonné. C'est indigne de vous de dire que j'ai été emprisonné.

M. CHIRAC: Moi, ma position est très claire. Je considère qu'il n'est ni constitutionnel ni conforme à la dignité des citoyens français de reconnaître une espèce de sous-citoyenneté à des étrangers: on vote ou on ne vote pas.

M. MITTERRAND: Vous avez été élu président de la République, et lorsque vous avez formé votre gouvernement, Roullien et Menginon étaient en prison.

tout cela, c'est de la petite poéti- que. Que pensez-vous donc de ce droit de vote aux étrangers?

M. MITTERRAND: Vous avez réitéré des intentions qui étaient générales, pas très originales, mais générales. L'année suivante, le journal Le Monde en a rendu compte. Mais passons là-dessus.

M. CHIRAC: Je ne suis pas un homme qui se laisse impressionner par les déclarations de M. Mitterrand.

M. MITTERRAND: C'est indigne de vous de dire que j'ai été arrêté et que j'ai été emprisonné.

M. CHIRAC: Moi, ma position est très claire. Je considère qu'il n'est ni constitutionnel ni conforme à la dignité des citoyens français de reconnaître une espèce de sous-citoyenneté à des étrangers: on vote ou on ne vote pas.

M. MITTERRAND: Vous avez été élu président de la République, et lorsque vous avez formé votre gouvernement, Roullien et Menginon étaient en prison.

alors que je vous ai toujours dit que cette affaire était du seul ressort du juge, que je n'arrivais pas à savoir ce qu'il y avait dans ce dossier et que, par conséquent, il n'était pas possible de dire si, véritablement, Gordji était ou non impliqué dans cette affaire.

M. MITTERRAND: Dans les yeux je la conteste. Lorsque Gordji a été arrêté et lorsque s'est déroulée cette affaire de blocus de l'ambassade, avec ses conséquences à Téhéran, c'est parce que le gouvernement nous avait apporté ce que nous pensions être suffisamment sérieux:

M. CHIRAC: Je pense qu'il est de l'intérêt de M. Gorbatchev de diminuer les charges que la production d'armements tout à fait excessifs font peser sur la vie de nos citoyens.

M. MITTERRAND: Le problème n'est pas de savoir si M. Gorbatchev est sincère. Le problème est que tout puisse se dérouler sur la scène du monde comme s'il était sincère.

M. CHIRAC: Je considère que l'Europe ne doit pas aujourd'hui, en termes nucléaires, aller au-delà des accords de Non-Prolifération.

M. MITTERRAND: C'est indigne de vous de dire que j'ai été arrêté et que j'ai été emprisonné.



comme qui se dit un des inspirateurs du terrorisme de la fin 1946 (1) (...). Il n'y avait pas de fureur, non. Il y avait de l'indignation, monsieur le premier ministre.

Le désarmement

Le débat porte ensuite sur la politique internationale et d'abord sur le désarmement.

M. CHIRAC: Je pense qu'il est de l'intérêt de M. Gorbatchev de diminuer les charges que la production d'armements tout à fait excessifs font peser sur la vie de nos citoyens.

M. MITTERRAND: Le problème n'est pas de savoir si M. Gorbatchev est sincère. Le problème est que tout puisse se dérouler sur la scène du monde comme s'il était sincère.

M. CHIRAC: Je considère que l'Europe ne doit pas aujourd'hui, en termes nucléaires, aller au-delà des accords de Non-Prolifération.

M. MITTERRAND: C'est indigne de vous de dire que j'ai été arrêté et que j'ai été emprisonné.

M. CHIRAC: Moi, ma position est très claire. Je considère qu'il n'est ni constitutionnel ni conforme à la dignité des citoyens français de reconnaître une espèce de sous-citoyenneté à des étrangers: on vote ou on ne vote pas.

M. MITTERRAND: Vous avez été élu président de la République, et lorsque vous avez formé votre gouvernement, Roullien et Menginon étaient en prison.

L'affaire Gordji Secret de polichinelle

« Vous en êtes là, monsieur le Premier ministre... Cette colère-là n'était pas feinte. Il ne faut pas chercher ailleurs le raison du dérapage qui suivit: ce secret d'Etat lancé par M. Mitterrand à M. Chirac... »

Elle n'était pas feinte parce que M. Mitterrand, de façon épigrammatique, presque physique, n'a jamais supporté les accusations de laxisme, la mise en cause de sa détermination face au terrorisme, le discrédit jeté sur sa capacité à « résister » - le verbe n'est pas innocent tant c'est aussi l'ancien résistant qui, alors, se rebelle.

Les historiens tenteront d'éclaircir l'énigme de cette conversation au sommet de l'Etat, sur fond de rupture des relations diplomatiques avec l'Iran: est-ce bien M. Chirac qui plaçait le dossier Gordji dans l'inter-prète de Téhéran, renvoyé ensuite dans son pays presque avec des excuses; ou était-ce M. Pasqua, comme pourrait le laisser supposer la repli de M. Mitterrand sur la mise en cause du « gouvernement » et non plus du seul premier ministre?

Du juge d'instruction Gilles Bouloque aux responsables du ministère de l'Intérieur, en passant par la section antiterroriste du parquet de Paris, nombreux sont en effet les journalistes qui ont eux-mêmes recueilli des confidences présentant Wahid

Gordji comme le deus ex machina des attentats parisiens de 1986, le conseiller politique ou l'officier traitant du réseau pro-iranien lié au Hezbollah, bref, laissant entrevoir un dossier « écorché ».

Le résultat est connu. Dans le procès-verbal d'audition du 29 novembre 1987, alors qu'il avouait l'attendait déjà pour Téhéran, Gordji s'entend simplement résumer par M. Bouloque: « Certains vous ont présenté comme l'agent traitant de Moushajer, qui était au contact direct du groupe terroriste... »

Avant de se rendre à cette convocation, Gordji avait déclaré, sur procès-verbal, aux policiers venus le chercher à l'ambassade: « J'accepte de vous suivre chez le magistrat instructeur, conformément aux accords passés entre les deux gouvernements... »

EDWY PLENEL

QU'EST-CE QUE LA SCIENCE?

Ces ouvrages permettent de mieux saisir la portée de cet esprit aiguisé qui, comme Candide, sait avec patience et posant avec malice les questions que beaucoup voudraient éluder.

Advertisement for books by Pierre Thuillier: 'Les passions du savoir', 'D'Archimède à Einstein', 'L'homme et le droit'.

Conclusion

Les deux candidats en arrivent à leur conclusion.

M. MITTERRAND: Je regrette que ce débat n'ait pas porté sur les problèmes de protection sociale, mais n'avez pas pu débattre de la Sécurité sociale en péril, et maintenant je regrette que l'on n'ait pas défendu les idées qui me sont les plus chères, car c'est là que se situent la plus grave injustice, les injustices, les inégalités.

M. CHIRAC: Naturellement qu'on n'aura pas dans l'injustice. Et personne n'y songe. Je vous ai dit tout à l'heure, monsieur Mitterrand, les raisons pour lesquelles je ne croyais pas que vous étiez un rassembleur.

Le terrorisme

M. CHIRAC: (...) Lorsque vous avez été élu président de la République, et lorsque vous avez formé votre gouvernement, Roullien et Menginon étaient en prison.

M. MITTERRAND: C'est indigne de vous de dire que j'ai été arrêté et que j'ai été emprisonné.

M. CHIRAC: Moi, ma position est très claire. Je considère qu'il n'est ni constitutionnel ni conforme à la dignité des citoyens français de reconnaître une espèce de sous-citoyenneté à des étrangers: on vote ou on ne vote pas.

M. MITTERRAND: C'est indigne de vous de dire que j'ai été arrêté et que j'ai été emprisonné.

M. CHIRAC: Moi, ma position est très claire. Je considère qu'il n'est ni constitutionnel ni conforme à la dignité des citoyens français de reconnaître une espèce de sous-citoyenneté à des étrangers: on vote ou on ne vote pas.

M. MITTERRAND: Vous avez été élu président de la République, et lorsque vous avez formé votre gouvernement, Roullien et Menginon étaient en prison.

Handwritten text at the bottom of the page.

سكزا من الاجل

Politique

Une analyse du CNRS après le débat télévisé

L'axe gauche-droite ressuscité

par Jean-Louis Missika et Dorine Bregman

Les règles du jeu étaient contraignantes : trente minutes pour la politique intérieure, trente minutes pour l'Europe et la politique économique et sociale, vingt minutes pour les questions de société et vingt minutes sur la politique étrangère.

Tandis que M. Chirac met en avant l'influence de la politique économique sur l'emploi, et des contraintes européennes sur la fiscalité.

Un autre élément mérite l'attention : l'importance de la confrontation bilan contre bilan, rendue particulièrement aiguë par deux années de cohabitation.

tion du Front national) considérait que l'immigration ne devait pas être un enjeu électoral.

(1) La méthode consiste en un chronométrage du temps que consacre un candidat à un thème donné et aux autres thèmes qu'il lui associe (le Monde du 21 avril).

La thématique des candidats *

Table comparing François Mitterrand and Jacques Chirac on various themes like Immigration, Sécurité, Fiscalité, etc.

* Les onze premiers thèmes ; ** Bilan et critique du bilan adverse ; *** Nouvelle-Calédonie.

LES ASSOCIATIONS DE THÈMES

Table showing associations of themes for Mitterrand and Chirac, such as Immigration, Sécurité, Fiscalité, and Emploi.

* Bilan et critique de bilan ; ** Vote des immigrés ; *** Salaires ; **** Gardji et la cohabitation.

Le tableau ci-dessous présente la thématique des candidats classée par ordre d'importance.

Immigration et sécurité

C'est surtout la forte présence de l'immigration et de la sécurité qui marque le débat.

Mais si MM. Mitterrand et Chirac leur accordent une importance égale, leurs argumentations sont divergentes.

En filigrane de ces associations de thèmes, un clivage gauche-droite se dessine, qui apparaît aussi bien sur le couple immigration-sécurité que sur la fiscalité et l'emploi.

Les troubles en Nouvelle-Calédonie

M. Pons demande la dissolution du FLNKS

Avant que MM. Mitterrand et Chirac n'aient, sur la Nouvelle-Calédonie, un face-à-face tendu, la situation sur le territoire, qui demeure très préoccupante, avait donné lieu à une nouvelle proposition de loi.

M. Alain Juppé, porte-parole de M. Chirac, avait vivement réagi aux critiques socialistes : « Qu'on vienne aujourd'hui nous donner des leçons sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire en Nouvelle-Calédonie, c'est vraiment scandaleux ».

C'est en principe ce vendredi 29 avril que M. Chirac devait se prononcer sur la proposition de loi de M. Pons.

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a estimé, pour sa part, que « M. Pons récolte les fruits amers d'une politique déraisonnable » et il a reproché à M. Juppé de « perdre son sang-froid ».

« C'est en 1986 que le gouvernement Chirac aurait dû dissoudre le FLNKS », a indiqué, de son côté, M. Roger Holsinger, député de Seine-Saint-Denis, au nom du Front national.

Si Jean-Marie Le Pen était à l'Élysée, il aurait donné ses gendarmes l'ordre de réprimer, de ne pas se laisser décourager, puis il aurait engagé une action pour les déléguer. » M. Holsinger a également dénoncé « les traités à quarante

familles de maquisards qui tiennent l'économie de la Nouvelle-Calédonie ».

La CGT a demandé « une véritable négociation avec le peuple canaque ». SOS-Racisme craint « la liquidation dans le sang du peuple kanak derrière la dissolution du FLNKS ».

Le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), M. Bernard Deleplace, a exprimé ses craintes, « en tant que citoyen qui a fait la guerre d'Algérie », de « recourir avec la Nouvelle-Calédonie ce qui s'est passé en Algérie ».

Le Syndicat national indépendant et professionnel des CRS (SNIP), membre de la FASP, a « mis en garde le gouvernement et l'administration sur la mauvaise utilisation des forces de police, qui subissent un emploi démentiel ».

Avant son face-à-face avec M. Chirac, M. Mitterrand avait, dans deux télégrammes, exprimé « son estime et sa confiance » aux gendarmes à l'égard de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que sa « solidarité » avec les magistrats, en saluant en particulier le « courage » du premier substitut à Nouméa, M. Jean Blancou, capturé lui aussi par le « commando » FLNKS d'Ouvéa avant de devenir, vendredi, comme le commandant du GIGN la veille, l'un des intermédiaires entre ce groupe indépendantiste et les autorités.

A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a fait savoir qu'il avait été « une certaine préoccupation » les événements actuels sur le territoire.

Témoignages sur Ouvéa

« Quelque chose allait arriver »

NOUMÉA de notre envoyée spéciale

Sur l'île d'Ouvéa, une certaine confusion entoure les longues tractations engagées pour obtenir la libération des gendarmes retenus en otage.

Le fils du gendarme Edmond Dujardin, trente-deux ans, allait à l'école de Fayouau, jusqu'au jour où son père a été tué pendant l'attaque indépendante.

L'île est un croissant qui s'étire au nord-est de la Grande-Terre : 2 800 habitants, trente-deux abonnés dans l'annuaire téléphonique, une école primaire, un collège catholique et un collège protestant.

Le vendredi 22 avril, un professeur de gymnastique est passé à 7 h 45 devant le gendarmier de Fayouau avec ses élèves. Il n'a rien remarqué. Trois quarts d'heure plus tard, raconte un enseignant, le collège protestant a fermé ses portes, craignant pour la sécurité des enfants, lorsque les victimes ont commencé à arriver au dispensaire, à côté de l'établissement.

Enfin, « au fond d'eux-mêmes », 48 % des personnes interrogées espèrent la victoire de M. Mitterrand alors que 37 % souhaitent celle de M. Chirac.

RECTIFICATIF. - Deux erreurs se sont glissées dans le tableau des résultats du premier tour de l'élection présidentielle par circonscriptions législatives, publié dans nos éditions du 29 avril, dans les deuxième et troisième circonscriptions de l'Alsace :

Small table with 5 columns: Circ., Total Gau +, Total Dr., Total Le Pen, Total.

Vers 13 heures, un Transal a évacué les familles des gendarmes, les blessés et les trois morts. Deux heures plus tard, deux avions qui avaient amené des renforts sont repartis vers Nouméa avec une trentaine de personnes qui voulaient quitter l'île.

Plusieurs des quinze ravisseurs des otages sont originaires de la tribu de Gossanat, à une trentaine de kilomètres au nord de Fayouau, où l'on accède par une route presque entièrement goudronnée.

L'île d'Ouvéa a connu ses guerres de religions au siècle dernier, après l'arrivée des missionnaires, lorsque les luttes entre tribus se sont parées de divergences confessionnelles.

En 1984, pendant les « événements », la mairie de Fayouau a été incendiée, le collège protestant a été incendié, le collège catholique a été incendié, l'école catholique de Saint-Joseph a été prise de feu.

Gossanat possède son EPK. La tribu, qui compte moins de deux cent-cinquante habitants, attend encore l'« université du Pacifique » qui devait s'y implanter pour assurer la formation supérieure des élèves, en liaison avec les îles Fidji et Vanuatu.

Le premier ministre néo-zélandais fait l'éloge du plan Pisani

M. David Lange, le premier ministre de Nouvelle-Zélande, est devenu un supporter de M. François Mitterrand.

Avant le référendum de septembre dernier sur l'avenir du territoire, des témoins ont vu apparaître des séchoirs, des cuves à eau et, le jour du scrutin, des minibus ramassant des personnes âgées dans les « familles » anti-indépendantistes.

Après l'attaque de la brigade, l'armée a investi Gossanat et interpellé son leader charismatique, Jubely Wea, membre de l'un des deux clans de la tribu.

L'armée cherchait à localiser le cache des ravisseurs. Elle a agi de façon « très brutale » a affirmé le pasteur Tom lundi soir 25 avril au téléphone.

En 1984, pendant les « événements », la mairie de Fayouau a été incendiée, le collège protestant a été incendié, le collège catholique a été incendié, l'école catholique de Saint-Joseph a été prise de feu.

Le premier ministre néo-zélandais fait l'éloge du plan Pisani

M. David Lange, le premier ministre de Nouvelle-Zélande, est devenu un supporter de M. François Mitterrand.

Le premier ministre néo-zélandais fait l'éloge du plan Pisani

Advertisement for 'Le Monde des Philatélistes' featuring a stamp and text about philately.

Advertisement for 'Monsieur le futur Président' by Gerard Mermet, published by Aubier.

Advertisement for 'Selon la SOFRES' showing election results for Mitterrand (56%) and Chirac (44%).

Advertisement for 'Près de Voh' and 'Le premier ministre néo-zélandais fait l'éloge du plan Pisani'.

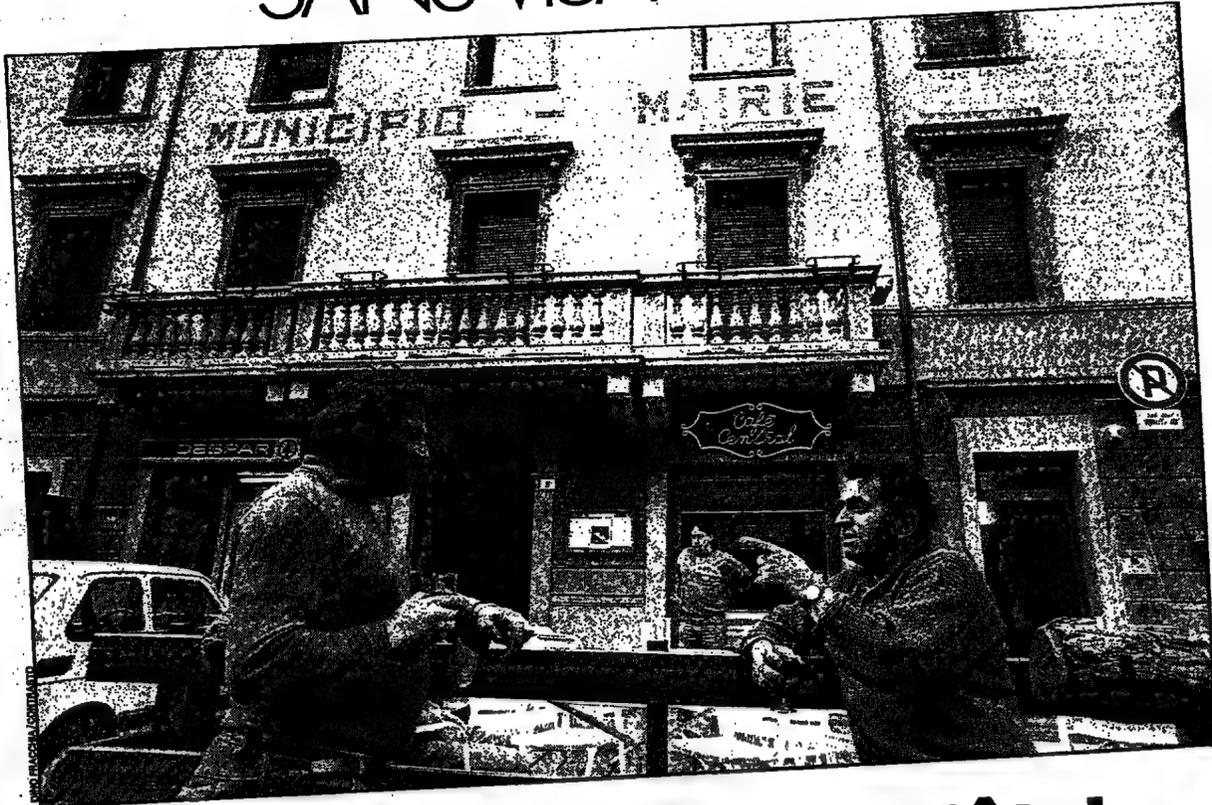
Advertisement for 'L'un des auteurs de la fusillade de Hienghène est assassiné'.

Advertisement for 'L'un des auteurs de la fusillade de Hienghène est assassiné'.

Advertisement for 'Le premier ministre néo-zélandais fait l'éloge du plan Pisani'.

Advertisement for 'Le premier ministre néo-zélandais fait l'éloge du plan Pisani'.

Le Monde SANS VISA



Ignorés à Paris, peu en odeur de sainteté à Rome, quelques dizaines de milliers d'habitants de la Vallée d'Aoste s'entêtent pourtant à parler français.



La « furia francese » des Valdôtains

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

LE 15 février, le Canal Cinq italien, propriété de Silvio Berlusconi et principale télévision privée italienne, programme à minuit, heures de crime, un entretien avec un « agent double ». Le visage, dans l'ombre, « Luigi Quinto », explique qu'il a travaillé pour le SISDE, la police secrète de la Péninsule, mais que, sous le nom de « Mario Ferranto », il a collaboré durant trois lustres « avec les services spéciaux français ».

« Et sa couleur écarlate : « J'ai constaté, comme agent secret de la France, des pratiques incroyables qui m'ont révolté, telles que des livraisons d'armes illégales à l'Iran et à l'Afrique du Sud. » Ce qui choque particulièrement le vertueux espion, c'est que ces « honteux trafics », utilisant l'Italie à son insu, notamment via Aoste (prononcer « Ouste »). Et le nom d'un habitant très tranquille de cette paisible ville de trente-cinq mille âmes est invoqué : Hubert Saillice, ancien agent consulaire français, et devant directeur de la microcopieuse Alliance française dans la petite cité.

Quatre colonnes à la une

L'affaire tombe à plat ; mais elle est relayée le 5 mars par le même animateur de télévision sur une autre chaîne Berlusconi, relayée cette fois, le même jour, à la une de la Vallée Notizie, petit « hebdomadaire indépendant » au titre franco-italien paraissant en Italie septentrionale. Les Valdôtains découvrent sur quatre colonnes cette interrogation en regard de la photo d'Hubert Saillice : « Le responsable de l'Alliance française à Aoste serait-il le cerveau d'un trafic d'armes ? »

En forme de réponse affirmative, la Vallée Notizie donne force détails jusqu'à l'aspect des sacs de sucre d'une marque française comme qui envelopperait des « tonnes d'armes » gagnant Génève via le tunnel du Mont-Blanc et Aoste. On n'est pas plus avancé si ce n'est, quand même, qu'un curieux bout d'oreille apparaît dans le dernier paragraphe : « Reste à savoir quel est le véritable rôle que jouent certains centres culturels étrangers qui servent de couverture aux services

secrets de différents pays. Cette histoire risque de faire d'illustres victimes au Palais régional. »

Tout est probablement dans les quatre derniers mots. La région autonome d'Aoste est en effet gouvernée depuis trois lustres par l'Union valdôtaine, détentrice d'une faible majorité au conseil de la Vallée, le Parlement local. Des élections sont prévues en juin. Le mouvement au pouvoir à travers Auguste Rollandin, vétérinaire pas encore quadragénaire, travaille à une accentuation, notamment culturelle, de l'autonomie que l'Etat italien s'est laissé arracher de mauvaise grâce en 1948 et dont il n'a, depuis lors, cessé de rogner les prérogatives.

Ainsi il n'a pas fallu moins de quarante ans pour que les Valdôtains, qui ont le français pour langue depuis aussi longtemps que les Français eux-mêmes, obtiennent, tout récemment (le 9 mars) que l'enseignement primaire devienne réellement bilingue franco-italien, dans leur contrée. Le combat politique est maintenant commencé pour le secondaire. Les montagnards francophones d'Italie veulent aussi « une vraie radio autonome, diffusant des informations politiques ». Sans doute un jour auront-ils le toupet de réclamer une télévision. Cela inquiète vraisemblablement certains intérêts.

Le précédent chef de la junte — c'est le nom peu démocratique du très démocratique gouvernement provincial — des Vallées, Mario Andrione, a été « mouillé » dans une ténébreuse affaire où ont été évoqués tour à tour la Mafia, l'argent saisi, et surtout le casanov de Saint-Vincent, l'un des principaux d'Europe, et poule aux œufs d'or des Valdôtains bien qu'ils n'aient pas le droit d'y jouer. Mario Andrione a dû passer quatre années caché en France, d'où il vient d'obtenir de rentrer, après un « arrangement à l'italienne » qui ne lui donne pas encore le droit de résider en permanence à Aoste.

Tout cela sans doute parce que quelques dizaines de milliers de personnes, réparties sur un peu plus de 3 000 kilomètres carrés, dans l'extrême nord-est de l'Italie, au pied même du versant oriental du mont Blanc, entre Savoie et Romandie, s'entêtent, sans aucun appui extérieur, à parler français dans un environnement très majoritairement italo-phonique et s'arrogent le droit de faire d'illustres victimes au Palais régional.

ritairement italo-phonique et s'arrogent le droit de faire d'illustres victimes au Palais régional.

« Il y a probablement un vague fond de vrai dans l'affaire Quinto-Ferranto mais il faut plutôt le chercher du côté d'un règlement de compte subalterne entre services français et italiens », estime un notable valdôtain, qui ajoute : « Mais l'inquisition c'est qu'on a voulu utiliser cette nouvelle, en elle-même sans intérêt, contre notre particularisme, insistant même, à travers une caricature de presse, que bilinguisme = armes = drogues... Cependant à quelque chose malheur est bon, puisque nous avons réussi à attirer sur nos montagnes l'attention de l'ambassadeur de France à Rome en personne, qui viendra nous voir dans le courant de l'année. »

L'impair de Sapho

Et la femme de notre interlocuteur d'ajouter : « Peut-être comme ça la France sera forcée de se souvenir que la Vallée d'Aoste est sa sœur culturelle — sa sœur attention ! pas sa fille, car nous avons grandi en même temps ! ». Et de déplorer que la chanteuse Sapho ait commencé son récital à Aoste « en s'excusant de chanter en français » ; que les skieurs français du dimanche s'adressent en anglais, « même pas en italien ! » aux commerçants de Courmayeur ; que les journaux français « mettent plus de temps pour arriver à Aoste qu'à Naples », et de conclure : « Au train où vont les choses, il y aura bientôt plus de Valdôtains francisants à Levallois-Perret que chez nous » (l'actuel département des Hauts-de-Seine est de longue date un point de chute pour les immigrés du Val-d'Aoste. Dès 1897 fut fondée l'Union valdôtaine de Paris).

C'est vrai que la plupart des Français ignorent aujourd'hui que le Val fait partie de ce collier « francien » qui, de Monaco à la Wallonie et à travers le Luxembourg et la Suisse, donne en France. Les Valdôtains, eux, ne l'ont pas oublié. Ni qu'après la seconde guerre mondiale, comme Gaulle faillit les annexer, comme Ténard et La Brigue, poches francophones de cinq mille habitants en tout, qu'un référendum enleva

en 1947 au Piémont pour les réunir au comté de Nice.

Seule l'opposition des Américains, trouvant ainsi une occasion de bien se faire voir de l'Italie vaincue, et celle de militaires français considérant encore le projet — symptomatiquement passé à un Valdôtain du siècle passé, l'ingénieur Alby — du creusement du Mont-Blanc comme une utopie, empêchèrent de Gaulle de faire en Val d'Aoste « le coup de Napoléon III ».

L'empereur des Français, en échange de son engagement en faveur de l'unité italienne autour du roi de Piémont-Sardaigne, avait obtenu en 1860, le rattachement à son empire, par plébiscite, de la Savoie et de Nice, contrées de francophones. Il avait laissé à l'ingénieur Alby — du creusement du Mont-Blanc — le projet de « française » de son fief originel et surtout terrain de chasse favori de la dynastie. Sur une place d'Aoste trône toujours, malgré la République, et bien qu'il soit la bête noire des Verts, un Victor-Emmanuel II, le pied sur un charmois, roi chasseur s'il en fut.

En 1945, donc, on se bagarrait sec dans les venelles d'Aoste entre rattachistes et italistes. Un sondage officieux réalisé par l'occupant français donnait environ 75 % des voix aux premiers, en cas de consultation. Les Valdôtains, à aucun moment de leur histoire, n'avaient souhaité entrer dans ce royaume de France, dont la neige les séparait alors plus de la moitié de l'année et où « l'impie Révolution de 1789 » avait non seulement persécuté la Sainte Religion catholique, mais guillotiné Louis XVI, beau-frère d'un de leurs princes savoyards adorés.

Les deux Humbert

L'histoire du Val d'Aoste, ce fut longtemps, très longtemps une idylle presque parfaite entre des montagnards passionnément attachés à leurs libertés et franchises en tous domaines et la maison de Savoie, alors fixée à Chambéry. Le premier pacte remonte à Humbert Blancs-Mains, peu après l'an mil. Mais, au lendemain de la seconde guerre mondiale, son lointain descendant, l'éphémère Humbert II, avait beau porter le même prénom, ce n'était pas suffisant pour toucher le cœur incurrier des Valdôtains, italianisés de force par Mussolini — « Jusqu'à

nos noms et ceux de nos villages ! ». — contraints par le Duce de poignarder dans le dos la France doublement sœur, latine et francophone.

Aussi, je vous fiche mon billet que bien des cœurs de vétérans ont dû secrètement saigner lorsque, en janvier, l'Association française des rescapés du plateau des Glières a, « pour prévenir tous risques d'incidents » (sic), méprisamment refusé à l'Association des Alpines d'Aoste de participer aux cérémonies du quarantième anniversaire du combat des Glières.

La résistance au fascisme national et au nazisme occupant fut sans pitié, désespérée, héroïque. Emile Chanoux (1906-1944), Jean Moulin du Val d'Aoste, expira sous la torture d'Aoste, que de révéler l'organigramme du secteur de la Résistance qu'il commandait. Avant son arrestation à Chambéry — ô symboles ! — en 1943, Emile au Grand-Front avait laissé ce mot d'ordre : « Action autonomiste ouverte, action séparatiste cachée. » De Gaulle, en Alger, avait l'oreille fine. D'où la tentation annexionniste.

Aujourd'hui la place principale d'Aoste porte le nom de Chanoux.

mais enfants et petits-enfants de nos compagnons d'armes relatifs — le projet du jeune chef sacrifié. « Il voulait étayer l'idée séparatiste uniquement pour effrayer Rome et en obtenir un max en matière d'autonomie. » Aucune nation n'échappe à l'histoire arrangée au goût politique du jour...

Un autre refrain, plus crédible, s'entend de nos jours dans les Vallées : « Heureusement que la France ne nous a pas annexés, sinon elle aurait rattaché notre personnalité comme elle l'a fait en Savoie ou en Provence. Les professeurs français qui la junte a fait venir nous ont donné une idée de ce qu'aurait été votre impérialisme : ils voulaient expulser du vocabulaire de nos enfants tous ces mots bien français qui ne sont pas utilisés en France au sens que nous tenons à continuer à leur donner, comme syndic (maître) ou assesseur (ministre) ».

En somme, cet étonnant petit peuple qui, hautes roccailles neigeuses aidant, apparaît comme un mélange de Liban et de Tibet, s'est toujours battu, et continue de le faire, sur deux fronts hégémoniques : la France et l'Italie.

(Lire la suite page 14.)

Club Aventure
EXPEDITIONS · RANDONNÉES

ÇA MARCHE !

60 VOYAGES INSOLITES
DANS LE CATALOGUE 88

Club Aventure
catalogue gratuit sur demande
122 rue d'Assas - 75006 Paris ☎ (1) 46.34.22.60

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____

صكنا من الاجل

سكنا من الاجمل

VOYAGE

La « furia francese » des Valdôtains

(Suite de la page 13.)

Ainsi de Rome on veut bien recevoir la télévision, mais on guerroye durant des années, et on finit par l'obtenir, afin qu'elle laisse le Val d'Aoste librement Antenne 2. De Paris on veut bien, donc, un peu de télé, des livres, des journaux, des touristes, quelques gestes d'amitié de temps en temps, si ce n'est pas trop exiger, mais on rejette le jacobinisme de ses instituteurs ou de ses politiciens.

Car la francité valdôtaine n'est pas celle de la France ni de la Belgique et pas tout à fait non plus celle du très proche Valais. La véritable langue maternelle du Val d'Aoste, puisqu'il faut tout avouer, n'est d'ailleurs pas le français : c'est le franco-provençal, qui était naguère parlé aussi en Savoie, et en a disparu sur les coups centennaires de la francisation. Ce franco-provençal, comme tous les dialectes paysans, a des variantes sensibles de village en village, en Val d'Aoste même. Aussi depuis des siècles l'idiome véhiculaire des Valdôtains a toujours été le français, dans la poésie, les écoles, les bureaux, les églises.

L'Eglise vire de bord

L'Eglise fut longtemps, comme au Québec, l'âme du refus linguistique. Mais ici tout a chaviré un jour au lendemain, après le concile Vatican II (1962-1965). « Des ordres sont venus de chez le pape ! » Vrai ou faux, en tout cas aujourd'hui Aoste a un évêque toscan qui commet des impairs chaque fois qu'il fait l'effort d'employer quelques mots de français, jusqu'à saluer une mairesse du nom de « femme publique »...

Et pour se confesser ou entendre la messe en français, mieux vaut grimper dans un village de dix vallées latérales que de rester à Aoste, où d'immémoriaux saints indigènes - Jocunde et Anselme à la cathédrale, Ours à la collégiale - restent quand même fidèles au poste. Ils ne sont pas

aussi antiques toutefois que les remparts, la porte Prétorienne, l'arc de triomphe ou le pont du Lys, qui remontent à la fondation d'Augusta Praetoria par les Romains. « Aoste » est ce qui reste de la prononciation, par les tribus celto-ligures romanisées, du mot « Augusta ». C'est tout de même à Rome que les Valdôtains doivent leur latinité et leur francophonie...

Mussolini voulait effacer la seconde tout en gonflant la première : d'où des vagues organisées d'immigrés de Venise ou des Deux-Siciles. « Ces derniers nous firent un peu le même effet qu'avaient eu procaciter à nos ancêtres les Sarrasins qui, au dixième siècle, vinrent brûler l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune et razzier nos cols et nos vallées », raconte malicieusement un érudit aostois. Moins gentiment, les élus actuels, tels le sénateur César Dujany, ancien professeur de français, et le député Lucien Caveri, journaliste même pas trentenaire, rochoisient tout bas contre les immigrés sudistes qui, attirés par la prospérité alpine, continuent lentement de venir italianiser Aoste. En 1988, un tiers seulement des trente-cinq mille habitants du chef-lieu, dont l'aspect est de moins en moins « français », ont le franco-provençal comme langue maternelle.

La francophonie s'est réfugiée dans les montagnes, comme les chrétiens au Proche-Orient. Et encore, ce n'est pas si simple. A Aoste, notre concubeur Lucienne Landi fait figure de pasionaria du français. A Issime, son village du val de Gressoney, elle passe au contraire pour le bouclier du parler allemand... Oui, allemandique ! Car les Valdôtains, minuscule minorité en Italie, ont en leur sein une minorité infinitésimale : les Walsers.

« Un professeur de Zurich, lisant le Pater que nous récrivons à Issime et à Gressoney-Saint-Jean et Gressoney-la-Trinité, nos trois villages germanophones, aux

noms pourtant bien français, s'est écrié : « Mais c'est de l'allemand du haut Moyen Âge ! » Les Walsers d'aujourd'hui, qui parlent, outre leur archaïque patois allemandique, le franco-provençal, le français et l'italien, et dont l'un d'entre eux, René Alby (frère de l'inventeur du tunnel transalpin) s'est donné les gants, au siècle passé, de publier une excellente traduction française de la Divine Comédie, de Dante, ne sont guère plus de mille cinq cents ; ils n'entendent pas pour autant disparaître et ils vont réclamer à Aoste, comme les Valdôtains le font à Rome. Vertigineuse diversité de l'Europe qui n'a finalement rien à envier aux confessions du Levant ou aux ethnies d'Afrique !

Et quelle Histoire, bon Dieu ! Les seuls châteaux forts de la Vallée, à force de présence dans le paysage, suspendus entre plaines et montagnes, bousculent les siècles et nous les font remonter comme dans l'album de Mickey-ou-Nomme. Pédés a dû avoir ses doubles créneaux médiévaux un peu effimés au siècle dernier par quelque Viollet-le-Duc des parages, mais ses parois peintes à fresque, vers 1415 donnent les actualités, les préjugés, les idéaux aostois très gallicans du temps, tandis que les peintures du castel d'Isogne nous enseignent les recettes de salaisons médiévales, les fruits et légumes - raves, courges, raisins, cerises - prisés à l'époque.

Le moine du casino

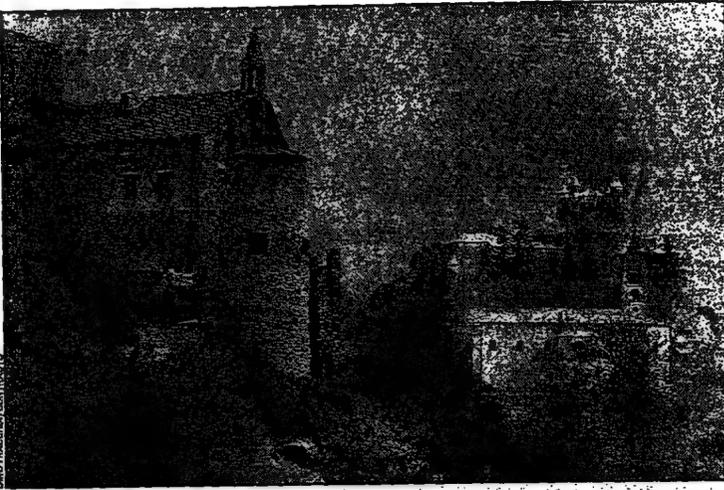
Bard ramené quant à lui au Tibet avec sa forteresse de tous les âges, étagée comme le Potala, suspendu comme les jardins de Baylone, rebêche comme du Vauban, « Hannibal et ses alphas ont longé cette gorge », assure un écolier du coin qui a des lettres. « Bonaparte est passé par là de nuit pour envahir l'Italie proprement dite, sans bruit, avec de la paille autour des sabots de ses chevaux », affirme son professeur.

A ces flamboyances vous nous permettez de préférer un plus modeste château fort, au sonore nom latin : Verres. Sans échaugettes ni faufreluches, d'un seul bloc sans la moindre fantaisie, martial, sévère, candide sur son roc, il résume, à travers son architecture et la longue lignée de ses bâtisseurs - les Chaillats durant des siècles famille patricienne majeure du Val, - le cri des entêtement valdôtains.

Rassurez-vous, les Vallées ont également leur côté canaille. Placé sous l'invocation de Vincent, saint moine qui n'en peut mais, le casino de ce nom nous transporte en quelques minutes de l'air vertueux des cimes à la tabagie alcoolisée la plus débridée. Ça y sent aussi la politique et, bien sûr, mais particulièrement fort, l'argent. L'apport du casino aux Valdôtains représente 10 % du budget régional, dont le montant total est faramineux pour cent quinze mille âmes : l'équivalent de 4 milliards de francs...

Huit cent vingt-cinq mille joueurs ont goûté en 1987 à l'enfer du jeu dans les immenses salles de marbre, glaces et faux or, mélange à hurler de Las Vegas et d'Aix-les-Bains, ouvertes tous les jours que Dieu fait sauf pour Noël. Le 26 décembre 1987 le public, comme fouetté par la fermeture de la veille, fournit le record de neuf mille quatre cent trente joueurs dans une seule journée.

Retraités trinités arrivés en car pour l'après-midi, grands bourgeois lombards du soir, lutifundistes siciliens ou avocats napolitains venus spécialement du Mezzogiorno avec un air maffieux à couper au couteau, joueuses-fumeuses-buveuses aux traits triplement ravagés, tous imitent éternellement sans le savoir la Jeanne Moreau de la Baie des Anges (1) autour de la table rouge du « privé », réservée aux grosses mises, derrière des portes capitonnées de bords d'avant-



Sabat-Plano

guerre, ou autour des tables moins rinceuses.

Une armée de quatre cent vingt croupiers, dont deux croupières, et de quarante-cinq contrôleurs et commissaires surveillent et cajolent ou rudotent, selon la nécessité du moment, ce monde de fronts anxieux et d'ongles rongés qui voit passer chaque soir l'équivalent de vingt-cinq millions de francs, libres de tout impôt. Voit ou « sent », car même des aveugles jouent furieusement dans ce mégacasin.

On comprend que la société privée, conventionnée avec la province, qui gère Saint-Vincent, suscite des convoitises dans un pays où les casinos se comptent sur les doigts de la main. On comprend également que ce grand brassage d'argent attire les fortunes mal acquises et aussi, pour les petits joueurs, tout un peuple blême des cols et encougnures, les « prétesous » qui, à l'aube, rachètent à la va-vite les bracelets des femmes et les chevalières des hommes.

Si le joueur est au bout du compte toujours perdant, les Valdôtains, eux, ne voient pas leur avenir sous ce jour fatal. Et il est vrai que, même si au lever du rideau du troisième millénaire, les sautelles françaises, les députations aux sommets francophones, le bilinguisme scolaire ne sont pas parvenus à pérenniser l'identité linguistique des Valdôtains, il leur restera à tout le moins ce solide tempérament de ne jamais agir comme tout le monde, si bien symbolisé par cet accent circouflexe sur leur nom, reflet de leurs montagnes, et qu'à force de ténacité ils ont obtenu que rétablisse le Larousse.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Film de Jacques Demy (1963).

Carnet de route

● Connaissez-vous ?

La descente aérienne du Val d'Aoste se fait par Turin, à une centaine de kilomètres par l'autostrade.

Quand on vient de France ou de Suisse par la route, le voyage s'effectue rapidement par les tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard. A la belle saison, il est agréable d'arriver par les cols reliant la région valdôtaine à la Romandie et à la France alpine. Ne pas manquer, en avril et octobre, les combats de vaches, véritable pendant des luttes entre chamois en Turquie, et d'où sort chaque année, à la reine des neiges, qui gouverne durant douze mois le peuple bovin de la province.

● Que lire ?

Rares sont les guides consacrés à une province certes pas « typique » de la péninsule, mais riche en paysages vierges (notamment le parc national du Grand-Paradise, où moutons et boucassins s'ébattent en paix depuis 1922) et en monuments anciens, sans parler des forts liens culturels et historiques franco-valdôtains et d'une appétissante gastronomie montagnarde (ne serait-ce que l'onctueux fromage de vache, la forme ou le muscat blanc de Chambave, cité par Alexandre Dumas dans son Dictionnaire de cuisine).

Pratiquement inconnus en France, les littératures régionalistes des Vallées francophones d'Italie ont ainsi que des ouvrages d'histoire locale sont disponibles dans l'unique mais excellente librairie « française » d'Aoste, la

Librairie valdôtaine (28, rue de Tiller, 11100 Aoste. Tél. (0165) 43-949). Dans le kiosque voisin, vous pourrez acheter le très régionaliste hebdo *Le Peuple valdôtain*.

Il faudrait avoir aussi vérifié dans l'ouvrage de Xavier de Maistre, autour du fameux *Voyage autour de ma chambre*, et « les plus belles années de sa vie » (1793-1799), passées à Aoste, correspondant au meilleur de ses écrits.

La jurte régionale a publié pour sa part plusieurs ouvrages en français retraçant l'histoire politique mouvementée des Vallées, en particulier le *Partoutisme valdôtain*, d'André Zanocco Ed. de la Région autonome de la Vallée d'Aoste, (1986), qui contient une bonne bibliographie en français et en italien.

Un auteur français, Marc Langereux, ancien chargé de conférences à l'Institut d'études politiques de Grenoble, s'est consacré avec une minutie de moine aux affaires valdôtaines au vingtième siècle, sur lesquelles il a publié plusieurs études, notamment : la France et les questions valdôtaines au cours et à l'issue de la Seconde Guerre mondiale (Société d'histoire alpine et italienne, Grenoble, 1975), le général de Gaulle, la Vallée d'Aoste et la frontière italienne des Alpes (Co-ed. Université de Grenoble et Muséum, Aoste, 1980) et Une occasion manquée (Muséum, 1984), qui fait le point sur les tumultueux rapports franco-italo-valdôtains de 1943 à 1952.

Grand Concours "Découvrez l'Europe de 1992"

Le Monde le GUIDE du RETOUR AIR FRANCE

15e QUESTION

Où se trouve le village dont le nom possède 46 lettres ? (Écosse - Danemark - Pays-de-Galles - Norvège)

L'INDICE DU « MONDE » LES 8 dernières lettres du village sont GOGO-GOCH.

16e QUESTION

COMBIEN la compagnie Air France a-t-elle effectué de vols (un aller = un vol) entre Paris et ses neuf escales en République Fédérale d'Allemagne au cours de l'année 1987 ? (9 420 - 10 135 - 11 000 - 13 250)

L'INDICE DU « MONDE » EN moyenne cela fait plus de trois vols par jour et par escale.



Bulletin réponse et question subsidiaire dans le Monde du vendredi 6 mai (daté 7).

GAGNEZ 40 BILLETS AIR FRANCE

sur 20 destinations européennes et des Guides du retour

Aller en Finlande, c'est renaître

Il y aura le soleil presque sans arrêt dans le ciel. Juste devant vous l'un des 180 000 lacs de Finlande, ourlé de sable. Au-dessus passeront les grands oiseaux du Nord et à perte de vue, tout autour, ce sera la forêt. Vous serez comme un Robinson, attentif aux bruits silencieux de l'air, de l'eau et du feu que vous allumerez le soir. Vous ne vivrez plus hors de la nature, mais en elle, vous y resourçant chaque jour davantage.



Au grand Nord, en Laponie, vous aurez le sentiment de posséder le monde à vous tout seul, tellement l'espace y est grand et vierge : les rennes y sont toujours plus nombreux que les hommes. Venez : nos « paquebots-ferries » ont le luxe et le raffinement des transatlantiques : D'Allemagne de l'Ouest en Finlande ou de Suède en Finlande :

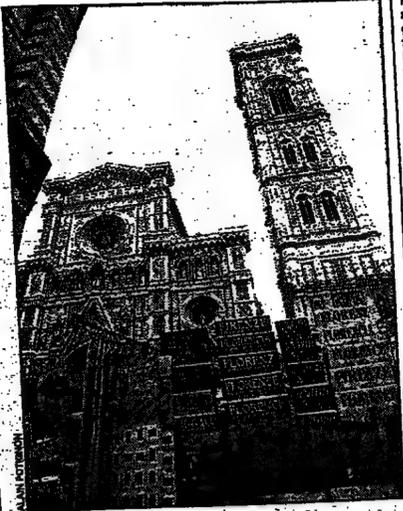
Finnjet - Silja Line (Scandinaviens) de Suède en Finlande ; Viking Line (Bennett Voyages).

Office du Tourisme de Finlande, 13 rue Aubert, 75009 PARIS. Tél. : 42 66 40 13 Minitel 36 16 Finlande

Nom Adresse

Finlande naturellement votre

ESCALES



Florence la Magnifique

Il Beato Angelico et Léonard, il palazzo Pitti et San Miniato, les jardins Boboli... On commence et l'on s'arrête pour ne pas tourner à l'inventaire alors que la grâce est partout dans cette ville unique. Curieusement, alors qu'elle exerce sur eux une fascina-

tion justifiée, les Français sont parmi les moins nombreux des Européens à se rendre à Florence. Est-ce l'absence de voie d'accès « rapide » ? La plus belle approche de la noble cité florentine est, sans conteste, l'arrivée par la route venant de Sienne. La campagne toscane prépare au Quattrocento, le vert annonce l'ocre et la pierre grise.

France. La compagnie nationale offre, dans son catalogue Vacances, et via sa filiale Jet-Tours (vente dans les agences de voyages) un choix de vols assortis d'une réservation d'hôtel et de voiture. On peut aussi réserver l'avantage pour le voyageur, de « descendre » dans des palais hôtels à un tarif vraiment préférentiel. Le forfait coûte 2 590 F ou 2 730 F selon la période et comprend les vols, l'hébergement en chambre double et petit déjeuner.

Il est utile de savoir que les billets circulaires Air France permettent d'entrer en Italie par une ville et d'en ressortir par une autre. Et intéressant de noter qu'un musée d'art contemporain ouvre le 25 juin prochain à Prato, à une quinzaine de kilomètres de Florence.

Salon à vacances

Précieuse escale pour ceux qui, à l'approche des congés d'été, n'ont pas encore « bouclé » leurs vacances, le Salon du tourisme et des vacances se tient du 30 avril au 12 mai, de 10 heures à 19 heures (incommodement jusqu'à 22 heures les mardis 3 et 10 mai et jeudi 5 mai) dans le cadre de la Foire internationale de Paris, au Parc des expositions de la porte de Versailles (hall 1). Plus d'un millier de destinations et de formules seront ainsi présentées sur les 20 000 mètres carrés occupés par quatre

grands secteurs. Celui des offices de tourisme étrangers (dont, cette année, les Pays-Bas et Cuba), celui des régions et départements français (avec, organisé par la Mission de la France, un grand concours de géographie destiné aux enfants), celui des stations de sports d'été (avec un mur d'escalade pour s'initier à la varappe) et celui du « Village des voyages », où une quinzaine d'agences et de producteurs offriront la possibilité de réserver ses vacances à des conditions avantageuses. Réductions et promotions seront signalées par des soleils rouges ou orange, le jaune signalant les offres spéciales destinées aux personnes âgées, aux enfants et aux jeunes mariés.

Une manifestation placée sous le signe de la fête, grâce notamment aux danses créoles et au groupe Kassav, qui plongeront les visiteurs dans l'atmosphère colorée du Carnaval des fleurs de la Guadeloupe. A signaler une reconstitution graphique de la vieille ville de Jérusalem, sur le stand d'Israël (pour son quarantième anniversaire) et le plus grand flipper du monde qui, sur un parcours de 75 mètres, permet de retracer, en cinq minutes, le circuit d'un touriste en Suisse.



Les bosquets de Versailles

Le premier s'appelle la Salle de bal ou Bosquet des rocailles. Une petite arène aux gradins de verdure et aux cascades étagées. Louis XIV aimait à y donner des bals. Des girandoles de cristal, posées sur des torchères, éclairaient la nuit. Le deuxième se nomme Bosquet de la colonnade. Péristyle de marbre décoré de trente-deux colonnes et pilastres soutenant des arcades ornées de frises, il servait de cadre aux soupers donnés par le roi, de jour

comme de nuit. Deux petits pavillons de marbre, détruits par Louis XVIII, expliquent le nom du troisième : Bosquet des dômes. Le Roi-Soleil aimait s'y rendre en galante compagnie, pour prendre une collation et écouter de la musique. De ce lieu, il ne reste qu'un bassin central entouré de deux balustrades finement sculptées. Quant au quatrième, le Bosquet des bains d'Apollon, il tient du jardin anglais avec son petit lac bordé d'un énorme rocher artificiel percé de grottes. En contrebas, sur deux terrasses, les célèbres Chevaux du soleil.

Quatre bosquets parmi les plus beaux du parc de Versailles mais dont l'ancienneté et la fragilité expliquent qu'ils soient habituellement interdits au public. Exceptionnellement, il en ira autrement à l'occasion des Grandes Eaux musicales qui, pour la première fois, auront lieu tous les dimanches, du 8 mai au 2 octobre, ainsi que le jeudi 12 mai et le lundi 15 août. De 11 h 15 à 11 h 35, les Fontaines joueront sur la grande perspective tendue que tous les bassins et bosquets du parc seront à leur tour de la fête, de 15 h 30 à 17 h 30.

Il en coûtera 15 F et 11 F pour les familles nombreuses. Renseignements auprès de l'Office de tourisme de Versailles, 7, rue des Réservoirs. Tél.: (1) 38-50-36-22.

Carnet de route

[Faded text from the 'Carnet de route' column, mostly illegible due to image quality.]

Où trouver?..

116 KM ² DE CHARME	Jersey
550 HOTELS ET PENSIONS	Jersey
850 KM DE MERVEILLEUSES ROUTES	Jersey
UN FESTIVAL GASTRONOMIQUE	Jersey
DES PUBS ET TAVERNES TYPIQUES	Jersey



Pour en savoir beaucoup beaucoup plus sur notre ILE FLEUR, et pour recevoir une documentation en couleur, avec la garantie de recevoir ce coupon à l'adresse de l'île de Jersey, 18, Boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. (1) 47 42 83 82. Couper et faire à l'adresse de 10 h à 17 h 30. Jersey Code 35 35 - JERSEY.

M. Mlle M. Mlle
 NOM _____
 PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 C.P. _____
 TEL. _____

MONTAGNES & DÉSERTS

VOYAGES A PIED EXPÉDITIONS NOMADE AVENTURE

RÉSIDENCES LOUE à FRÉFUS (Var) Deux VILLA avec JARDIN, un APPARTEMENT pour 4 personnes. Juin, juillet, août, septembre. Tél. (16) 94-51-82-82.	CAMPAGNE MER MONTAGNE COTE D'AZUR CARAVANING RÉSIDENTIEL à 8 km des plages. Lois arborés et visibilisés avec ou sans caravane. À partir de 75 000 F. EUROPAZUR, 182, rue Jean-Jarvis, 83600 FRÉJUS - Tél. 94-51-55-88.
COTE LANDAISE MIMIZAN - LANDES 25 km MAISON BOURGEOISE 12 pièces - Parc boisé. 1 100 000 F. Tél. 58-42-83-39.	PROVENCE BUIS-LES BARONNIES Louis chambre d'hôtes 1/2 pens. 115 F. Confort, calme. Amb. familiale. Randonnées. Tél. heures repas 75-28-10-82 - 75-28-73-59.

Inoubliable week-end!
 au WALDORF ASTORIA DE NEW-YORK avec CONCORDE
 Départ le 9 juin sur Boeing 747 Air-France. Retour le 12 juin en Concorde, à partir de 14 900 F. Airtrans 1 93, rue de Valenciennes, 75008 Paris. Tél.: 45-23-66-44. Téléc. 643-780 F. Lés. 175001.

POUR LES BLASES DES COCOTIERS: LE RHIN AVEC KD!

Il y a encore des choses à découvrir dans le vie!
 Pour apprécier la charme et la majesté des sites, pour vous détacher sans partir aux antipodes, pour vous détendre dans une atmosphère privilégiée, embarquez-vous sur le KD!
 Dès aujourd'hui, mettez le cap sur votre agence de voyage.
 Pour recevoir gratuitement notre brochure 1988, merci de nous adresser votre carte de visite en précisant le nom du journal et la date de parution: CROSSIRHIN-KD 9, rue du Flag Saint Honoré 78008 PARIS - Tél: (1) 47 42 82 27

Paris-Douala AR 4.115 F sur vols réguliers.

Si vous avez plus de 31 ans, moins de 55 et pas d'enfant, vous avez perdu votre temps à lire cette annonce.

UTA et Cameroon Airlines vous proposent les nouveaux Tarifs Challenge sur Douala et sur Garoua, Paris-Garoua AR 4.035 F sur vol direct Cameroon Airlines: 65% de réduction sur les vols verts et 45% sur les vols rouges*, pour les moins de 27 ans, les familles (parents et enfants, avec au moins 3 personnes voyageant ensemble), les plus de 60 ans (dès 55 ans pour les femmes). Renseignez-vous auprès de Cameroon Airlines, UTA ou votre agent de voyages pour bénéficier de nos vols réguliers à prix charter et pour les tarifs au départ de Lyon et Marseille.

CAMEROON AIRLINES



صكزا من الاجل

سكزا من الاجل

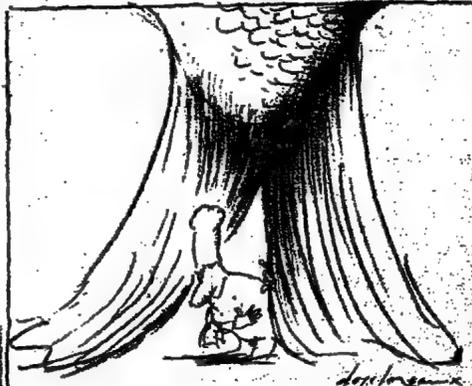
LA TABLE

Messieurs... la mer!

DÉBUT mai, à la Foire de Paris, c'est donc tout ce qui vient de la mer qui doit inspirer les chefs participant aux démonstrations culinaires du stand du Gaz de France. En voici la liste: Jonny Jacques (30 avril), Patrick Lenôtre (1^{er} mai), le jeune chef du Bordonnais (2 mai), Brigitte Hucria du Vieux Clodoche à Chemevières (3 mai), Lassère (4 mai), Roger Lamazère (5 mai), le Bristol avec Emile Tabourdin (6 mai), Ignace, du Petit Bedon (7 mai), Michel Brunetière (le Sully d'Auteuil - 8 mai), le Relais Louis-XIII (9 mai), Petrus (10 mai), le bon Vigato dont l'Apicins fête ses dix années de succès (11 mai) et enfin, le 12 mai, le Gallandier (restaurant de l'Hôtel Balzac).

Ainsi de la dame de saumon de Loire au beurre blanc (Jonny Jacques) à la boulangère de saint-pierre au fumet de langoustine de Philippe Bardein (le Bordonnais), du tronçon de lotte au pur-mak de Marc Daniel (Lassère) aux roquets aux écaillés de pommes de terre (du Relais Louis-XIII), etc., les spectateurs (et goûteurs) pourront apprendre à traiter le poisson.

Certes la ménagère sait que bar, barbu, colin, turbot, rouget sont de toutes saisons, que la sole



doit être « oubliée » en février, période où elle est corvée, que le saumon est interdit en octobre, novembre et décembre. Que les mois en « r » font fuir saint-jacques et oursins (les huîtres peuvent être consommées tout l'été sans inconvénient mais sont moins savoureuses). Que la dorade n'est bonne qu'en été alors que, aux temps chauds, le maquereau breton fuit vers le sud. Que, seul avril, le hareng a son mot à dire tandis que le merlan s'approche des côtes en août dans la Manche, en septembre en Bretagne. Que homards, langoustes et langoustines sont surtout en formes en été. Que si l'algose ne se prend aux filets qu'en mars, avril et mai surtout, les autres poissons de rivière ne doivent point être pris du début février à la mi-juin. Du moins pour le gourmet qui refuse le congelé.

C'est pour cela qu'autrefois les restaurants spécialisés fermaient tout l'été (le Louis-XIV, 8, bd Saint-Denis, ferme encore du 31 mai au 1^{er} septembre). Mais en vérité on peut parfaitement se régaler des produits marins toute l'année, et c'est ainsi que le fameux Charlot, Roi des coquillages (12, place Clichy) reste à présent ouvert tous les jours et toute l'année (1).

J'ai goûté personnellement aux rouges aux écaillés de pommes de terre du nouveau et bon chef du Relais Louis-XIII, Roger Firou (accompagné de un Bonnezeaux, chateau de Pesles 1986 par exemple - encore que personnellement amateur de vins rouges sur le poisson, je choisisrais dans ma cave un Prieuré de Saint Jean de Bébian). C'est remarquable.

Allez donc faire un tour à la Foire de Paris. Comme chante Montand à propos des Bouvardis: « Y'a tant de choses, tant de choses à voir! »

LA REYNÈRE

(1) C'est de resto chez Charlot, ce véritable Roi des coquillages mais aussi de tout ce qui vient de la mer, que vient de se tenir le chapitre parisien de la Charta de la bouillabaisse marseillaise.

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la papauté LES ALMANACHS
VERTIGIL 51200 EPERNAVY, 26-58-49-37
Vin Vieilles en foudre. Tarif sur demande.
Cuvée 1982 de « l'Épiphanie », Médaille d'argent, concours national mondial, MONTREAL 1988.

BORDEAUX SUPER. Fee TTC
1985, 120 bouteilles à 18 F 2160 F
1985, 120 blanc sec 1500 F
1982 ou 1979, 48 b 1340 F
BELLLOT, vigneron
33630 LARUSCADE, Tél. 57-68-68-41

LA SUISSE LA BONNE ADRESSE

ZERMATI 107 hôtels de toutes catégories, 3000 appartements de vacances, 388 km de promenade, école de ski d'été et centre de rééducation, ski d'hiver, programme de sport varié.

Offres spéciales d'été 1988:
- Semaines forfaitaires: ski d'été, ski et tennis, semaines familiales, semaines seniors.
- Programmes de vacances variés à Zermatt et dans les environs.
Informations: Office du Tourisme, 3520 ZERMATT, tél. 2641/2640/1181.

VALAISANNE HOTEL VICTORIA 100 lits et confort, tranquillité, site privilégié à 200 m de la gare et du centre des affaires. Chambres avec radio, TV, ligne téléph. directe. Services 24 h sur 24. Bar, sa suite de confort, de 10 à 80 places. 98, av. de la Gare - Tél. 1941/21/22-47-71 - Fax 42891 R. HAEBELI, PROPRIÉTAIRE

LAC DE GENÈVE - MORGES
Hôtel du Mont-Blanc au Lac
Bord du lac, dès 60 FS (env. 240 FF) av. petit déjeuner en chambre double. Arrang. fort. Tél.: 19-41/21/802.30/72.

HÔTELS

- Alsace**
- 88590 THAMNENKIRCH
TOURING HOTEL **
Tél. 89-73-18-41
Logis de France - Envois déjeunés.
- 88590 SAINT-HEPPOLYTE
Pour vos vacances
HOSTELLERIE MUNSCH ***
AUX DUCS DE LORRAINE
Au pied du Hart-Koenigsberg.
Montagne, forêts, promenades, séjour agréable. 1/2 pension.
Tél. 89-73-80-49.
- Campagne**
- CHAUMONT-SUR-THARONNE
HOTEL *** RESTAURANT ****
LA CROIX BLANCHE
41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE
Tél.: 54-83-55-12
Relais gastronomique
- Côte d'Azur**
- 83240 CAVALAIRE
HOTEL-RESTAURANT
LA CALANQUE ***
« Les pieds dans l'eau ». Site exceptionnel. Chênes avec TV, Placards, Tennis. Spéc. poissons. 1/2 pension à partir de 450 F/jour, taxes incluses.
Tél. 94-44-64-77.
- NICE**
- HOTEL LA MALMAISON
Majestueux Best Western ***
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
TV COULEUR PAR SATELLITE
Restaurant de qualité.
46, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-97-62-56 - Télex 478-418.
- HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-83-39-50
Plein centre-ville, calme. Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur, tél. direct, minibar.
- Montagne**
- 06470 AGUILLES-EN-QUEYRAS
HOTEL SUPER 2000
Soleil et flore du Queyras.
Randonnées accompagnées. Piscine.
159 F par jour, pension complète.
Tél. (16) 92-44-24-80.
- Auvergne**
- Vacances Dérivés!
AU FAMILY HOTEL ***
Ascoparc, Piscine, Tennis, Parc à la Park. Av. Emile-Duchaux, 15800 VIC-SUR-CERRE
Tél. 71-47-50-45.
- 06350 MOLINES-EN-QUEYRAS
(Hautes-Alpes)
Paro régionale du Queyras
Hôtel Restaurant LE CHAMOIS ***
LOGIS DE FRANCE
Cuis. gastronomique. Soleil, calme, rando. Sem. p. 1281 F à 1743 F TTC. 1/2 pension 1029 F à 1365 F TTC. - 15 h (hors) au 19/05/1988.
Tél. (16) 92-45-43-71
- 05490 SAINT-YÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Paro. rép. Site classé. Sta. village. Plage. Forêt. P. les sites connus d'Europe. 2040 m.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Chamb. - studio - cuisine-grill.
Depuis 450 F pers./semaine.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pensions de 1617 F à 1848 F sem.
Demi-pens. de 1267 F à 1617 F.
- Provence**
- ARDÈCHE**
07260 JOYEUSE
HOTEL LES CÈDRES **
Découvrez les berges de l'Ardeche en canot. 1/2 pens. 5 jours 1705 F. Piscine, parc, parking.
Tél. 75-39-82-84.
- Sud-Ouest**
- 24560 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS
**NN. Piscine. Circuit pédestre. Équitation 2 km. Toutes chamb. w.-c. + bain.
Demi-pens. et pension 180 F à 255 F.
Tél. (16) 53-29-95-94.
- Italie**
- ROMA**
Un coin de Paris sur l'Ardeche
HOTEL MONTMARTRE
L'ARDECHE TORRE PEDERABRUM
Tél. 19354/7237-7232.
Très belle position sur la mer. Moderne et élégant avec tous les confort. Cuisine soignée avec possibilité de changer de menu. Barbecue à la piscine. Salle de projection de films. Fêtes hebdomadaires. Jardin. Solarium. Parking. Piscine complètes: mai 33000 Liras; juin et septembre 42000 Liras; du 27/6 au 30/7 50000 Liras; de 1 au 28 août 60000 Liras. Demandez notre dépliant: il vous donnera envie de passer vos vacances chez nous.
- VENISE**
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES ***
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation: 41-42-32-333 VENISE.
Télex: 411150 FENICE I.
Directeur: Dante Apollonio.
- Suisse**
- LAC MAJEUR LOCARNO**
GRAND HOTEL
Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dr. A. Costé. 19-41/93/33023 - Télex 846143
Via Sempione, CH 6680 LOCARNO.
- TOURISME**
- Partez tranquillement
vous faire peur!
Escalade, parapente, tyroliane, hydro-speed: ce sont nos stages
« ADRENALINE »
Avec notre niveau d'exigence: seulement trois à six participants par guide.
Brochure sur demande au:
RENARD VAGABOND
Vacances « hors-traces »
30, galerie des Béatitudes, 28100 GRENOBLE
Tél.: 78-40-18-50 et 78-09-14-82.
Agrément: Tourisme n° 238007 ANCEP.
- L'ÎLE DE JERSEY**
« LA BELLE ANGLIO-NORMANDE »
Au printemps, l'île dévoile ses 116 m² de charme.
Elle revêt sa robe fleurie, dévoile ses plages de sable d'or, bichonne ses 850 km de merveilleuses petites rivières.
Elle vous ouvre grand les portes de sa superbe réserve d'animaux et voit de dispartition, se ferme aux papillons, les servez où s'épanouissent cinq mille variétés d'orchidées.
Elle vous accueillera dans ses cinq cent cinquante hôtels et pensions: elle y dressera la table autour de laquelle vous dégusterez crustacés, poissons, légumes et laitages du cru, tout cela arrosé des meilleurs vins français, ses meilleurs prix.
Dans les pittoresques ruelles pittoresques de Saint-Hélier, la capitale, elle vous tentera par les prix bas taxes des ses multiples magasins.
Et, enfin, elle effacera le stress de la vie moderne.
JERSEY, c'est la détente, le dépaysement et une qualité de vie exceptionnelle.
Pour documentation en couleurs, écrivez à:
MAISON DE L'ÎLE DE JERSEY
19, boulevard Malesherbes, 75006 PARIS
Tél. (1) 47-42-43-48

SEMAINE GOURMANDE

Le restaurant de Patrick Lenôtre

Juste un mot pour « chanter » sa nouvelle carte de printemps, le saumon mariné aux orties bien chères, le soupe de poissons aux herbes, le râble de lapereau en cocotte avec sa fricassée potagère, les morilles farcies, les affriolants desserts, l'an passé. Mais je ne veux point oublier le jeu de bouff à la bourgeoise, plat succulent, rustique et combien goûteux!

C'est le succès - mérité - d'un jeune chef chez lui. Une étoile? C'est bien mal récompenser cette émancipation messieurs du Michelin! Menu: 220 F (midi), 350 F et 480 F et carte. Ce n'est pas Lenôtre, mais c'est Lenôtre Premier! Et de surcroît un personnel d'une gentillesse efficace et un sommelier qui orne sa

carte de bouteilles, « décuvertes », comme ce vin du pays catalan, le Mes de Châtelet 1985, qui vaut le voyage.

Patrick Lenôtre, 28, rue Duret 75016 Paris. Tél.: 45-00-17-87. Fermé samedi midi et dimanche. CB-AE-DC. Parking pour Minibus. Chiens acceptés. Air conditionné.

Le Margaux à Angoulême

Francine Fineau est une dame d'ARC, ancienne cuisinière au château Prieuré-Lichine à Margaux. D'où son enseignement, évidemment. D'autant que son mari, Alain, vient lui aussi du Bordelais et est un oenophile de qualité. Les vides donc nouvellement installés sur deux étages. Le rez-de-chaussée, Jardin du Margaux, propose un menu à 51 F et une courte carte d'apéritifs gourmandes.

Tandis qu'au premier étage, dans un décor raffiné, très bon goûté de fleurs, on vous proposera les meilleurs médicos au verre pour accompagner les foies gras, des poissons (boîte de homard, dos de saumon vin rouge, rouget aux quenelles d'aubergine, etc.), un carré d'agneau à la menthe ou des aiguillettes de bœuf frites d'été. Comptes: 250-300 F. Avec des menus à 120 F et 200 F, tous deux fromages ET dessert. Bravo!

Le Margaux, 25, rue de Gernès, 16000 Angoulême. Tél.: 45-92-58-98. Fermé dimanche. CB-AE, Chiens acceptés.

Le Moulin de Marville à Maussane-les-Alpilles

Vous y passerez peut-être avant moi. Sachez seulement qu'Élisabeth Gagnaire, la bonne cuisinière du Mes de la Bertrande à Ab-in-Provence, est désormais ici chez elle, dans un cadre admirable - celui des Baux-de-Provence - proposant sa cuisine provençale personnalisée. Un menu à 170 F et la carte. C'est à découvrir.

Le Moulin de Marville, 13520 Les Baux-de-Provence. Tél.: 90-97-43-63. Fermé dimanche soir et lundi. L. R.

MIETTES

Châteaux et demeures de tradition. Leur Guide 1988 vient de paraître. D'Anduze à Alte Vogtei (RFA), quatre-vingt-dix établissements respectant la charte chère au président Michel Messia: ni conserve ni surgelé. Bravo! Ou attendent les Relais et châteaux pour en faire savoir, à présent au? Ils ont un nouveau président? Quel-que vingt-cinq nouveaux, dont à Paris de tranquilles petits hôtels de charme comme le Pavillon de la Reine (place des Vosges), le Relais Christine (rue Christine), l'Hôtel de Barville (186, bd Barrière) et, en province, le Pin du vert bois à Dolus-d'Oléron, dont il a été parlé ici même (dame d'ARC).

En passant par le Sud-Ouest, le Grand Sud-Ouest même (plus de dix-huit départements), avec avec vous le Guide Hubert des restaurants (dont la dixième édition vient de paraître, à 68 F). Un seul reproche à lui faire: élaborant un super-classement en fonction des autres guides, pourquoi ne pas citer le Batin gourmand dont les jugements sont moins élastiques que d'autres? L. R.

Recentré! Préciser VOLVIC.

« Je sais que les choses vraies sont simples. J'ai choisi cette eau pour les sensations profondes et fraîches qu'elle procure... »

VOLVIC AU PETIT-COLOMBIER
Paris 17^e
Elle accompagne les meilleurs plats de Paris

Le Sartladas
NOUVELLE DIRECTION
1988 FÉVRIER 1987 F. L. 1988
avec FOIE GRAS MAISON
12, rue d'Artois - Paris 9^e

ARTOIS ISIDORE
MAISON ROUZETROL
42-25-01-10 - F. sem. dim.
SPÉCIALITÉS AUVERGNATES
LE COG AU VIN DE CAHORS
LES CHARCUTERIES D'AUVERGNE
LES GÂTELLES DE BROCHET MAISON
GIBIER EN SAISON
13, rue d'Artois - Paris 9^e

NOUS AVONS UNE PÊCHE FANTASTIQUE JUSQU'À 3^h DU MATIN.

LA CHANÈBRE
La grande brasserie de la nuit. Vivier de saumon et de langoustes. 30 plats, place de Clichy, Paris 9^e. Nouveautés: 48.74 AA.78

CHEZ HANS!
La grande brasserie. 2, place de la Bastille 75004 Paris 4^e. Nouveautés: 48.48 AA.42

ABLE

... la mer!

DECOUVERTE

Sicaires à la japonaise

Nous sommes ici au pays d'Iga, tout vibrant encore des faits et méfaits des « ninja », tueurs hautement pittoresques de la littérature populaire japonaise.

A l'arrière des monts qui dominent Nara, l'antique capitale du Japon au huitième siècle, à quelques virages en épingle des sites touristiques fréquentés, se trouve une curieuse région qu'aucun guide ne mentionne comme digne d'intérêt, le pays d'Iga, dans la préfecture de Mie. Ici, aucun temple bouddhique digne du décor, aucun jardin zen propice à la méditation, aucun *onsen*, fameux, ces sources thermales que les Japonais affectionnent tant. Tout au plus un prospectus signale la présence, dans une rivière de la région, d'un spécimen unique de salamandre, « véritable fossile vivant venu tout droit de l'ère secondaire ». Le pays d'Iga constitue pourtant — et ce n'est pas à cause de la salamandre — un véritable lieu de pèlerinage pour les historiens du Japon.

Quand on passe la gorge qui sépare le département de Nara de celui de Mie, on débouche sur le petit bassin de Nabari. A gauche, des forêts escarpées; à droite, des rizières avec, dans le fond, une montagne lacérée au bulldozer; on y construit des cités résidentielles pour les salariés qui travaillent à Osaka, à une heure de train. Paysage banal du Japon moderne. La, tourne à gauche vers la montagne et prenez un chemin sinueux qui escalade les pentes entre rizières en terrasses et cryptomères, vous êtes au petit village de Kuroda. Kuroda était autrefois un des domaines forestiers du Todaiji, ce monastère de Nara qui abrite le Grand Bouddha. Les archives de ce domaine entre le dixième et le quatorzième siècle ont été particulièrement bien conservées, et Ishimoda Tadashi, l'un des pères de la nouvelle his-

toire japonaise, décédé en 1986, a retracé l'histoire de ce domaine, ce *shoen*, dans un livre qui est devenu de lecture incontournable pour qui, au Japon, s'intéresse aux origines de la féodalité nipponne.

Dans les bois qu'une route permet d'escalader, on apercevra entre les champignons des femmes portant des fagots, des hommes armés de tronçonneuses et des... drapeaux rouges entourant des panneaux maladroïtement rédigés: « Halte à la pollution! » « Contre le rejet illégal des déchets industriels! »

Les communautés d'habitants à Kuroda et dans les villages environnants restent fortement structurées et bénéficient d'une longue tradition de lutte. Au seizième siècle, la région était insoumise, à l'écart des puissants seigneurs de la guerre. C'est là, en pays d'Iga, qu'est née la tradition secrète des *ninja*, ces hommes (et ces femmes) spécialistes de l'espionnage et du meurtre commandé, maîtres dans tous les arts martiaux imaginables, qui ont suscité toute une littérature populaire au Japon (et... aux Etats-Unis), souvent sans grand rapport avec la réalité historique.

Les *ninja*, les « gens cachés », acrobates habiles au combat au corps à corps, véritables barbouillards de forêts, en fait hais par la population, méprisés et craints par les samouraïs, ont été à l'origine de tout un folklore au Japon qui révèle une double tradition: d'un côté, les *ninja* sont d'abominables assassins à solde, aux intentions aussi noires que leurs costumes de passe-muraille, qui agissent pour le compte de méchants; de l'autre, on les voit défendre le faible et l'innocent

contre les puissants qui les oppriment, sortes de Robin des Bois volant au secours des gens du peuple. En fait, le folklore moderne s'est emparé du mythe *ninja* et en a occulté en grande partie la signification.

Dans la petite ville d'Ueno, derrière le château, une demeure de *ninja* a été reconstituée et se visite: des étudiants déguisés en habit-rose — de *ninja* vous montreront de fausses cloisons qui dissimulent quelque tueur, des portes coulissantes dans le mauvais sens qui donnent l'impression que votre guide a traversé la cloison, des sabres cachés sous les lattes du parquet, des socques de bois spéciales pour marcher sur l'eau (*suji*). Le thème des *ninja* est devenu un attrape-touristes, et le n'insisterai pas sur la qualité du café « à la *ninja* » qu'on vous propose en ville.

Où l'on reparie de Kurosawa

Le pays d'Iga est un bassin entouré de montagnes escarpées couvertes de forêts. Malgré la proximité géographique de l'ancienne capitale, Kyoto, qui n'est qu'à 80 km, il s'est développé depuis le Moyen Age, dans cette région, une tradition d'autonomie farouche que les textes permettent de reconstituer. Les bois derrière Kuroda, le Mont-taillois japonais, sont traversés de

sentés que les gens du pays (et les historiens médiévistes) continuent d'emprunter pour passer sur l'autre versant de la montagne.

Ces sentes, c'est ce qui reste de l'antique voie qui menait à Nara. Au col, des talus empierreés, seuls témoins, au milieu des pins et des bambous, du caractère stratégique de la position et des violents combats qui opposèrent, au quatorzième siècle, moines guerriers pour le contrôle des rizières sises en contrebas. De ces cols fortifiés, invisibles depuis les routes nationales, il en existe des dizaines dans ce pays. On les appelait des *koguchi*, des « gueules de tigre ».

C'est qu'à partir du quatorzième siècle le pays d'Iga est constitué en communes libres. Les petits samouraïs, chefs de village soutenus par les paysans, font de leur province une région indépendante. Les « gueules de tigre » sont fortifiées. Une poignée de paysans, avec des pieux de bambou acérés, commandés par des guerriers armés d'un bon arc ou d'un sabre, suffisent à empêcher l'intrusion de toute armée ennemie. Nous voilà au pays des Sept Samouraïs chers à Kurosawa!

Oda Nobunaga, le réunificateur du pays, s'y prendra à plusieurs reprises pour venir à bout de la résistance des communes d'Iga. En 1581, grâce à son artil-

lerie, le pays est pris et la répression est terrible. Les campagnes sont pillées, les villages incendiés. Les chefs se réfugient dans les bois et mettent au point des techniques de combat originales, en fait celles de la guérilla. Ils s'appuient sur leurs places fortes cachées derrière des forêts de bambous. Près de Nabari, le château de Tamba, qui appartenait au clan des Momochi, se visite encore. Les « gens d'Iga », comme on les appelle, se spécialisent dans le coup de main nocturne et l'enlèvement des camps par surprise.

Hideyoshi, le successeur de Nobunaga, refuse de reconnaître à ces insoumis le statut de samouraï qu'ils revendiquent. Mais ces gens se sont révoltés de tels combats que Tokugawa Iyasa, le futur shogun, cherche à se servir d'eux. Par un curieux retournement, nos samouraïs guerilleros vont devenir les hommes de main du shogun, affectés aux tâches pas trop glorieuses: assassinat, chantage, renseignement, etc. Les *ninja* étaient nés.

Si tous les Japonais connaissent aujourd'hui les *ninja*, à commencer par les plus jeunes d'entre eux qui se passionnent pour les aventures télévisées de Hattori Kun, le sympathique bébé *ninja*, bien peu ont entendu parler de cette république d'Iga qui en est pourtant à l'origine. Le folklore moderne a occulté les origines d'un phéno-

mène historique caractérisé par une résistance aux pouvoirs centralisateurs, par une volonté de prendre en main les affaires au niveau local, phénomène que les nobles du quatorzième siècle appelaient le « monde à l'envers ». Or cette tradition perçue sous la mythologie historiquement fautive du *ninja* défendeur des opprimés, comme si on cherchait à se réapproprier partiellement un peu d'une vérité oubliée.

Le bassin montagnard d'Iga fait penser aux cantons suisses qui s'organisent à l'écart des pouvoirs monarchiques. Les montagnards suisses deviendront les gardes des princes d'Europe, comme nos gens d'Iga deviendront les hommes de main des shoguns. Mais là s'arrête la comparaison. La puissance centralisatrice de l'Etat a effacé jusqu'au souvenir de cette ancienne indépendance dont ne témoignent plus que quelques chartes conservées dans les archives poussiéreuses du Heirakuji, ce temple bouddhique à Ueno où se tenaient autrefois les palabres des samouraïs d'Iga.

Tradition perdue? Pas tout à fait quand même. Passez donc au début de l'automne à Ueno pour y admirer la fête des démons, parade à travers les rues de la ville. Certains murmurent que ces démons sont les âmes errantes des anciens insurgés...

PIERRE SOUVRI.



Ko Kikuni et Toshiro Mifune dans « Les Sept Samouraïs » d'Akira Kurosawa

Partially visible advertisement for 'VOTRE FAISSE FRANÇAIS LA LOUPE DE PARIS' with a magnifying glass graphic.

Thai Airways advertisement: Paris Bangkok en 12h 30 tous les jours. Plein ciel avec Thai. tous les jours au départ de Paris. 123, av. des Champs-Élysées 75008 PARIS - Tél. 47.20.86.15 - 6, av. de Suède, Park Hotel 06012 NICE - Tél. 93.16.27.77

Wardair Holidays advertisement: LE CANADA. 0,19F LE KILOMÈTRE/AIR, SERVICES COMPRIS. Avec Wardair, découvrez Toronto, Montréal, Québec, découvrez le Canada, le pays de l'émotion. Pour vos réservations, contactez votre agence de voyages ou le 42.61.54.24.

ACCESS VOYAGES advertisement: NEW YORK 2000 F/AR. Table of flight prices to various cities: LOS ANGELES (1900), SAN FRANCISCO (1500), MIAMI (1450), CHICAGO (1800), DALLAS (1800), WASHINGTON (1400), ORLANDO (1800), MONTRÉAL (1000), CALGARY (2195), RIO DE JANEIRO (3440), MEXICO (2095), SANTIAGO (3290), SYDNEY (4800), ANTILLES (2800).

سكنيا من الاجل

صحنه من الاجل

Culture

THÉÂTRE

« Sous les boulingrins bleus » à Chaillot et « Fièvre romaine » au Rond-Point

L'incandescence des clowns



MASCAL MAHRE

Un bel hommage est rendu à Courteline sur la colline de Chaillot. Du théâtre « affreux », bien éloigné de la pièce bien peignée écrite par Edith Wharton, qui se joue près du rond-point des Champs-Élysées.

- Scélérats!
- Plois de ma vie!
- Propriétaires!
- Châtés!
- Tu gosses!
- T'es saoul!
- Planche à repasser!
- Pourquoi faut-il que j'aie trouvé ça sur mon chemin!

N'ayez pas peur, ce n'est rien, juste dix secondes d'intimité entre Ernestine et son époux, M^{me} et M. Boulingrin. « Quelque chose d'épique dans la force », disait Stéphane Mallarmé, grand amateur de Courteline.

- Les Boulingrin? « De fort braves gens, un peu popoteux... un ménage très un... deux tourtereaux... un asile de paix », c'est ainsi que les voit leur ami Des Rillettes. Ecoulez, un instant encore, nos deux tourtereaux:
- Volaille!
- Turbo!
- Casserole!
- Coca!
- Grosse d'empeigne!
- Assassins!

« Le théâtre est un salon », précisait Courteline quand la pièce fut créée, en 1898. Aujourd'hui, en 1988, les Boulingrin vivent dans une caravane: une guimbarde, un taudis.

Physiquement: deux monstres. Daniel Martin, si svelte et séduisant quand il joue le Chinois du *Soulier de satin*, interprète M^{me} Boulingrin, une géante stéatopygée. (Stéatopygée: « dont le tissu adipeux est très développé au niveau des fesses », dit le Petit Robert). Mais c'est pire: tout le corps d'Ernestine Boulingrin ressemble à une carrosserie déformée, cabossée et déformée. Une vieille marmite bosselée, à la démarche de perroquet. Par là-dessus, Daniel Martin s'est fait le tête d'Elizabeth Taylor, maquillée comme un camion.

M. Boulingrin (Jean-Yves Clézard) a, lui aussi, un châtis monstrueux. Comme si quelques dizaines de fers à repasser, de vieux poussoirs éclatés, gonflaient son énorme pansement.

Des Rillettes (Jean-Claude Leguay), le vicieux, a une anatomie courante.

La pièce n'est qu'un tournoiement d'insultes et de pugilats, si violent, si sordide, que nous n'en croyons pas nos yeux, nos oreilles. Et comme le « visuel » de la chose, donne carrément dans l'affreux-ébouriffable, style certaines bandes dessinées, les

COULISSES

L'Ecole de Nanterre

L'Ecole du Théâtre des Amateurs à Nanterre — que dirige Patrick Chéreau — recrute des élèves comédiens pour sa troisième promotion. Les cours, sous la direction du responsable de l'école, Pierre Romans, auront lieu de février 1989 à décembre 1990. Les dossiers d'inscriptions doivent être retournés entre le 2 et le 31 mai au Théâtre des Amateurs, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre, de 12 heures à 18 heures. Ils peuvent également être envoyés sur demande. Tél.: 47-21-22-25.

Acteurs producteurs associés

Pour susciter des projets différents, hors institutions, pour aider des auteurs, des metteurs en scène, pour prendre une part active à la production théâtrale en crise, une cinquantaine de comédiens viennent de créer les APA (Associations Producteurs Associés). Parmi eux: Anne Alvaro, Bertrand Bonvoisin, Emeline Deit, Jany Castaldi, Sophie Loucachevsky, André Marcon, Gédéon Marlon, André Wilms. Ils passent par la première fois à l'action et présentent une série de « Conversations d'artistes », de Rille à Bacon, de Marie Curie aux surréalistes, de Van Gogh à Céline. Dix-neuf spectacles à coup sûr inédites et une initiative à suivre.

* De 26 avril à 14 mai, Théâtre de l'Atelier. Tél.: 47-42-67-31.

dialogues n'ont pas du tout l'air d'être écrits par Courteline. Bien plutôt des bulles dans une bédé de Reiser. Mais non, vérification faite, tout est de Courteline, c'est incroyable.

- Espèce de grus!
- Gros dégoutants!
- Pantier!
- Ragots!
- Paquet!
- Poison!
- Figure de porc frais!
- Tête à poux!

Au Grand-Guignol

Nous le connaissons bien tout, Courteline! Un homme très attachant, bizarre, contradictoire... Il a eu un problème pas facile, avec son père, qui écrivait des pièces de théâtre, qui s'appelaient Jules Moineaux, qui était librettiste d'Offenbach et de Locooco, qui présentait des vaudevilles qui faisaient le plein. Or Courteline a tout de suite pris en haine le vaudeville, du style Feydeau et Labiche (mais il y avait pire), parce qu'il trouvait tout à fait vides et idiotes des pièces entièrement construites sur le principe du quiproquo, de l'imbroglio, des invraisemblances et des complications. Il trouvait cela trop facile, trop bête, trop creux. Il déclarait avoir, lui, Courteline, « des intentions d'observation » et « des volontés de littérature ».

Il a écrit des petits reportages, des nouvelles courtes, plutôt des choses vives, entendues, puis des pièces, courtes aussi, qui ont été souvent des « mises en dialogues » de ses nouvelles. Il lui fallait croire un peu à ce qu'il faisait, pour pouvoir écrire, mais, sans cesse, il n'avait aucune estime, pour lui-même. Dès qu'il se réalisait, il était « consterné », se trouvait « dépourvu de talent ».

Il n'aimait pas trop les beaux théâtres de boulevard. Tant qu'il n'y a pas, il s'est fait jouer dans des salles de rien du tout, des cabarets. Ou alors des drôles d'endroits. Pour les Boulingrin, il avait choisi le Grand-Guignol.

Il disait que son métier d'écrivain « ne l'intéressait pas », qu'il en « reconnaissait l'inanité », que son rêve aurait été « d'être embauché dans une troupe de comédiens, et de partir avec eux en province, se couvrir de gloire dans des rôles de mélo-drames à tremolo, le médecin des Deux Orphelins, *Daubenton* du *Courrier de Lyon* ».

Il avait écrit deux petits récits pas drôles, l'un sur une jeune femme qui, le soir de ses noces, en étant sa robe blanche, révèle au mari qu'elle a une jambe de bois, l'autre sur un bouhonnisme qui, dans les rues, suscite les cris des gosses, les aboiements des chiens, parce qu'il marche sur un pilon. Et quand il fut, lui, amputé de la jambe gauche, en juin 1929, alors qu'il avait été amputé de la jambe droite quatre ans plus tôt, il ne survécut à l'intervention que quelques heures.

Au Théâtre de Chaillot, ce que fait Daniel Martin, Jean-Claude Leguay, Jean-Yves Clézard, autour des Boulingrin, est un très bel hommage à Courteline. Le décor a été réalisé avec beaucoup de soins (il est l'objet de nombreux gags). Les trois acteurs ne se permettent aucune singerie imitative: ils investent toute une mimique, comme une chorégraphie sans danse, et tout un concert de voix, comme du chant sans musique. C'est l'art du clown,

porté à l'incandescence. Mais il vaut mieux être prévenu: c'est vraiment du « théâtre affreux ».

Changement de cap: deux dames américaines, bon chic bon genre, évoquent le passé, sur un terrasse de Rome. Ce n'est pas une pièce de théâtre, c'est un récit, écrit par Edith Wharton, une grande bourgeoise new-yorkaise qui, dans les premières années du siècle, commit quelques romans et nouvelles à la manière de Henry James.

Cette nouvelle, *Fièvre romaine*, d'une quinzaine de pages, ne présente que peu de dialogues. Les adaptateurs s'en sont rajoutés. Il y a beaucoup de silences, que la mise en scène « habite » au moyen de nombreux bruits, d'enfants, d'animas, de véhicules, d'ambiance.

Madonna à Broadway

Les grands requins selon David Mamet

Le 3 mai, à New-York, *Speed the Plow*, la nouvelle pièce de David Mamet, affronte la presse. En tête d'affiche, Joe Mantegna, Ron Silver, et Marie-Louise Ciccone, dite Madonna.

« Savez-vous ce qu'est une lecture de courtoisie? Un agent donne un livre à un patron de studio, un roman sérieux écrit par un auteur réputé — « une tarte de la côte Est ». Sujet: la fin du monde. Le patron promet qu'il lui accordera toute son attention... et passe le livre à son adjoint. Pourquoi? Parce que l'auteur a du prestige, que son agent a du prestige. L'agent sait qu'il n'y a pas de quoi en faire un film, mais il doit montrer à son client qu'il a du pouvoir. L'adjoint fait une note de lecture, ça permet au patron d'exprimer avec intelligence l'admiration et son désintérêt. Le patron a fait une fleur à l'agent; un jour, l'agent renverra l'écriteau ».

Les « employeurs » de David Mamet, scénariste du *Facteur* sont toujours deux fots, de Verdier, des *Incorruptibles*, se donnaient-ils que, pendant qu'il travaillait, il prenait des notes? Sa dernière pièce, *Speed the Plow*, avec deux de ses acteurs attirés, Joe Mantegna et Ron Silver, plus Madonna dans un rôle de secrétaire intermédiaire, met la pleine lumière sur le comportement des grands requins de Hollywood, à la recherche quotidienne du coup du siècle. Ses personnages sont odieux, mais possèdent une formidable impulsion vitale.

« Si le cinéma est ce qu'il est, raconte David Mamet, ce n'est pas que le *business* est conduit par des autodidactes qui ne font pas la différence entre *Romeo et Jéto*, c'est que le système en soi interdit toute prise de risque ».

Dans ce type de théâtre, le choix des acteurs est primordial. Les deux héros, Joe Mantegna et Ron Silver, sont habitués au langage de David Mamet. Reste le facteur Madonna. Et si, comme dans la pièce, tout le monde se servait de tout le monde? Après deux flops au cinéma, Madonna-à-Broadway bouleverse son image, la légende. D'un autre côté, la ressource Madonna/Mamet ne peut pas faire de mal au box-office.

La singularité de phrases échangées nous donne à comprendre que, naguère, M^{me} Slade, une nuit, avait fait fermer à clé toutes les issues de Colisée pour empêcher son fiancé d'aller y faire, dans le noir, des poussoireries avec M^{me} Analey. Les « jeux du cirque » revisités, si Ton veut.

Le sel de ce petit spectacle de bon ton est qu'il est interprété par deux comédiennes de la grande espèce: Suzanne Flon et Judith Magre. Elles sont charmantes, elles s'amuse à jouer cela, Judith Magre dans le rôle de Suzanne Flon dans le rôle de Suzanne Flon dans le rôle de Suzanne Flon.

MICHEL COURNOT.

* Sous les Boulingrins bleus, Chaillot, salle Gémus, 20 h 30.
* Fièvre romaine, Théâtre Ramaud-Barnault, 21 heures.

David Bennent au Petit Odéon

L'enfant de vérité

L'éternel enfant au tambour dont le cri cassait les vitres et chamboulait les hypocrites dans le film de Schöndorff d'après Günter Grass, était David Bennent. Aujourd'hui, il répète avec Katja Ruge au Petit Odéon Mon Herbert, défilé autobiographique d'Herbert Achtembusch, dans la mise en scène de Hans Peter Cloos — qui avait déjà monté *Siam* du même auteur, un Bavarois joué en français par les Allemands de Paris. En fait, David Bennent a un passeport allemand, Luauanne est son lieu de résidence, là où se réunit la famille, sa sœur Anna, comédienne, son père, Heinz, comédien.

David est un enfant de la baie, et il a beaucoup voyagé: « Quand ma sœur et moi étions jeunes, mon père ne voulait pas que nous restions en Suisse pendant qu'il travaillait ailleurs. Il nous emmenait avec lui et notre mère nous servait de professeur. Ce n'était pas aussi strict que dans une école. J'allais souvent sur les tournages, ou aux répétitions. Je ne pensais pas suivre l'exemple de mon père. Quand on est gosse, on veut toujours autre chose. Je voulais être pâtissier, puis boulanger-pâtissier, puis cuisinier. Et comme j'aime les chevaux, jockey. Mais j'ai tourné le Tambour et là j'ai compris.

« J'ai eu une chance énorme. Je n'ai jamais eu à me battre pour me faire entendre. J'ai travaillé avec des gens d'une extrême personnalité, qui savent écouter, qui sont attentifs et ne cessent de chercher comment aller plus loin. En Allemagne, j'ai travaillé avec Klaus Grüber, avec Bob Wilson. En France, avec Patrice Chéreau, dans les Paravents, avec Jean-Pierre Vincent, dans *Fidélité*, à la Comédie-Française. La Comédie-Française m'a impressionné. L'Odéon aussi. On y sent la présence de tous ces acteurs légendaires qui en ont passé le porte. Aujourd'hui, c'est moi. C'est fantastique. »

David Bennent parle un français tout à fait aisé, avec la douceur de l'accant suisse. Comme sur scène, il s'enveloppe d'un climat de quiétude et an même temps de tension. Il dit être angoissé par l'avenir du monde. Il est obsédé par le danger nucléaire, la dégradation de la nature, les arbres de la Forêt-Noire décimés. Il a vingt-deux ans, compte vivre encore un bon demi-siècle. Il est fragile et il a peur. « On se demande quoi faire, on ne sait pas. »

Il a aimé jouer le fou dans le *Roi Lear* monté par Klaus Grüber: « J'ai pensé à un terroriste. Non pas dans sa manière d'agir, car il n'est pas violent... Mais, si aujourd'hui on se permet de traiter un chef d'Etat comme il traite le vieux roi, on est immédiatement considéré comme un terroriste et, si ce ne passe dans un pays où existe la peine de mort, on est exécuté. C'est vrai qu'au temps de Shakespeare, si quelqu'un d'autre que le bouffon se permettait les mêmes insolences, il était tout simplement pendu. »

Après avoir longuement brodé sur la fin de l'humanité, David Bennent admet la possibilité d'un espoir, reconnaît sa chance et son bonheur de jouer.

Dans la pièce d'Achtembusch, il est un fils étouffé par sa mère, il rêve toujours des fous de Shakespeare, « parce qu'ils n'ont pas d'âge, qu'ils forcent les gens à s'éveiller ». Exactement comment l'enfant-tambour de Günter Grass.

COLETTE GODARD.

* Mon Herbert, Petit Odéon, du 3 au 29 mai, 18 h 30.

UN Oeil AVERTI SUR UN DÉBAT SANS MERCI.

DUEL, le nouveau livre de Christine Ockrent. Une analyse précise des forces et des faiblesses des candidats devant la caméra, lors de l'ultime face-à-face télévisé. La célèbre journaliste dévoile les véritables enjeux du duel de 1988 et explique comment la télévision a renouvelé notre système démocratique.

Christine OCKRENT

DUEL

Comment la télévision façonne un président

Hachette

LONGOMME TÛT

Société

JUSTICE

La radiation de Me Mazurier est annulée par la cour de Paris

Radié de la profession par le Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Paris, le 16 juillet 1987, Me Jean-Paul Mazurier a bénéficié, mercredi 27 avril, d'un arrêt de la cour d'appel de Paris, statuant en assemblée composée de neuf magistrats des trois premières chambres, sous la présidence de M. Pierre Drai, qui ramène la sanction disciplinaire à une suspension pour une durée de trois années (nos dernières éditions du 29 avril).

Me Jean-Paul Mazurier, âgé de trente-quatre ans, avait été le premier avocat de Georges Ibrahim Abdallah, condamné, le 28 février 1987, pour complicité d'assassinats et tentatives d'assassinats, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris, spécialement composée de magistrats et présidée par M. Maurice Colomb. Cependant, l'avocat n'était apparu publiquement comme défenseur d'Abdallah que lorsque celui-ci avait été jugé, le 3 juillet 1986 à Lyon, pour association de malfaiteurs et détention d'armes.

Peu après le procès, devant la cour d'assises de Paris, paraissait un ouvrage intitulé *L'agent noir, son temps dans l'affaire Abdallah*, que Laurent Gally, dans lequel Me Mazurier avait qu'il avait régulièrement rapporté à la Direction de la surveillance du territoire (DST) les confidences recueillies auprès de son client. Dans plusieurs entretiens radiophoniques et télévisés, l'avocat avait ensuite répété ses affirmations, en expliquant son attitude par son souci d'éviter de nouveaux attentats terroristes.

En prenant la décision de radier leur confrère, qui avait de lui-même présenté sa démission, les membres du Conseil de l'Ordre relevaient qu'il avait, « sous le couvert de la profession d'avocat, exercé les fonctions d'agent secret » (le Monde du 25 juillet 1987).

Dans son arrêt, la cour de Paris, juridiction de recours des arrêtés du Conseil de l'Ordre, constate : « En acceptant ainsi de transmettre des informations recueillies auprès de son client au service qui l'employait, Jean-Paul Mazurier, même s'il n'est pas établi qu'il ait, à cette occasion, violé l'obligation au secret professionnel, a cependant trahi la confiance de celui dont il avait pris en charge la défense et dont il se devait de demeurer en permanence un confident nécessaire. »

Cependant, la cour observe qu'il convient de tenir compte des mobiles qui ont animé l'avocat « dans les circonstances exceptionnelles auxquelles il a été confronté », et relève que celles-ci l'ont conduit « certes à trahir sa mission de défense, mais dans le but de contribuer, du fait même de sa profession d'avocat, à la lutte contre les activités mettant gravement en péril la sécurité publique ».

La cour conclut : « Dans ces conditions, il apparaît que le comportement de Jean-Paul Mazurier traduit une grave méconnaissance de ses devoirs d'avocat et appelle une sévère sanction disciplinaire, sans toutefois justifier une exclusion définitive du barreau. »

MAURICE PEYROT.

Un avocat parisien condamné pour violation du secret professionnel

Six ans après les faits, la 11^e chambre correctionnelle de la cour d'appel de Paris, dans un arrêt rendu le 27 avril, a condamné Me Christian Frémaux, avocat au barreau de Paris, à une peine d'un mois de prison avec sursis et à une amende de 5 000 F pour violation du secret professionnel.

A la fin de l'année 1981, le juge d'instruction chargé d'une information ouverte après une tentative de meurtre commise le 9 mai 1980 contre M. Bruno Dalle-Nogare, ordonnait le placement sur écoute de la ligne de M. Antoine Melero, dit « Martini », soupçonné d'être le commanditaire de cette agression. Selon ces écoutes, Me Frémaux serait devenu le défenseur de l'un des inculpés de l'affaire sur la demande d'Antoine Melero à qui il fournissait des renseignements concernant l'évolution de l'enquête puis dans le dossier d'instruction auquel il avait accès.

Inculqué en octobre 1982, Me Frémaux avait multiplié les procédures afin de faire constater que les écoutes téléphoniques étaient illégales sans obtenir de succès. Mais, le 19 décembre 1985, la 17^e chambre correctionnelle de Paris prononçait sa relaxe en relevant que la transcription des enregistrements des écoutes téléphoniques avait été réalisée par la police sans que l'objectivité de cette transcription ait pu être vérifiée par le magistrat instructeur.

Le parquet faisait alors appel de cette relaxe mais la cour a d'abord décidé de prononcer sur les méfaits des procédures invoquées par l'avocat général. Le 26 novembre 1986, la cour notait, cependant, dans un arrêt, que l'utilisation des écoutes téléphoniques par le juge d'instruction n'était nullement contraire à aucune disposition du droit français ou de la convention européenne des

droits de l'homme, « dès lors que cette utilisation n'est entachée d'aucun artifice ou stratagème déloyal ».

Après le rejet d'un pourvoi en cassation formé contre cet arrêt, la cour a pu examiner le fond de l'affaire à l'audience du 4 mars 1987 où Me Frémaux avait soutenu que les entretiens téléphoniques litigieux devaient être considérés comme une conversation entre un avocat et son client.

Mais la cour note dans son arrêt : « L'accès de l'avocat à une procédure pénale n'est possible que si son client est inculpé », avant de déclarer : « Il apparaît ainsi qu'après s'être fait désigner en qualité de conseil [...] dans différentes procédures où Antoine Melero n'était pas inculpé, Me Christian Frémaux a fourni à ce dernier des renseignements tirés de ces procédures. Il en résulte que cet avocat a joué le rôle d'informateur et non de conseil. »

M.P.

Aux Assises de la Gironde

Triste portrait d'une victime

Bordeaux de notre envoyé spécial

Drôle de requiem pour une victime! Jacky Eichers, trente-six ans, petit colleur d'affiche pour le compte du RPR, a été proprement occis une seconde fois, le jeudi 28 avril. Certes, ni Roger Ambeau, son assassin présumé, ni François Korber, ancien chargé de mission RPR accusé de complicité d'assassinat, n'ont véritablement participé à ce cérémonial lugubre et traditionnel devant les cours d'assises. Mais quel tableau!

Ce fut un portrait cruel que celui de Jacky Eichers. Retrouvé ligoté dans un bout de moquette au bord de la Dordogne le 15 mars 1982, la tête transpercée de deux balles de 22 long rifle. Le portrait d'un mythomane hâlé et inconsistant. Violent à l'occasion, au moins au moment de la dispute. Le jour de son mariage, son père sort de sa poche une balle et la montre à sa belle-fille, en soupçonnant qu'il avait parfois songé à se débarrasser de ce fils incommode. Son ancienne femme, qui a obtenu le divorce au terme de trois ans de vie commune après avoir essayé quelques tirs de carabine, conclut : « On pouvait l'aimer au début comme on pouvait le haïr à la fin. »

Jacky Eichers, alias « Bob Johns », n'avait pas, à coup sûr, que des mauvais côtés. Certains de ses amis sont venus parler de sa gentillesse. Mais, interdit de séjour au Luxembourg pour des raisons non élucidées, il prétendait contre toute vraisemblance s'occuper activement de la préparation des gais des chanteurs Riggo et Christian Delagrangé. Il se vantait aussi

d'être proche de Johnny Hallyday. Son pouvoir de persuasion devait être bien fort, puisqu'il réussit à en convaincre François Korber et à en faire un ami.

Il avait tous les calots, à l'occasion ne négligeant pas le chantage. En possession de photographies prétendument compromettantes appartenant à un journaliste du *Meilleur*, l'entrepôt de ses monnaies auprès de l'intéressé. Toujours à court d'argent, il associa son destin à celui de Jean-François Korber, devenant tout à tour préposé à la garde discrète des locaux de sa radio locale, Canale-3, puis attaché de presse de cette station en gestant auprès des maisons de production de microillons et, enfin, magasinier indélicat dans une entreprise de la mère de Korber.

L'association du demi-sel et du jeune premier RPR bordelais aurait pu en rester là. Il n'en fut rien. Les deux hommes, on le sait, secourus par Roger Ambeau, Guy Dumollard et Denis Ferrichon, simulèrent, en janvier 1982, une agression afin de conserver les devises qu'il devait échanger contre de l'or pour un « client ». Ce dérapage fut l'un des derniers de Jacky Eichers. Croquant pour faire chanter François Korber, il trouva la mort, sans avoir eu le temps de s'expliquer, dans la permanence électorale de ce dernier.

Un enchaînement hautement regrettable. Pour la victime, cela va sans dire, mais, également, pour Korber, dont les avocats auront du mal à expliquer qu'il se soit aussi mal entouré. Suite des débats vendredi 29 avril.

LAURENT GRELSAMER.

Blessé par une grenade lacrymogène

Un journaliste gagne son procès en appel contre la ville de Longwy et l'Etat français

Un reporter-photographe de l'Agence France-Pressa, blessé par une grenade lacrymogène dans la nuit du 17 au 18 mai 1979, au cours d'affrontements qui opposèrent à Longwy (Meurthe-et-Moselle) des soldats aux forces de l'ordre, a obtenu gain de cause, jeudi 28 avril, devant la chambre civile de la cour d'appel de Nancy.

La jambe brisée par une grenade lacrymogène, le reporter, Michel Vuez, quarante et un ans, avait dû cesser son travail pendant près d'un an.

Dans un premier jugement rendu en mars 1986, le tribunal de Briey avait estimé qu'un tiers des responsabilités devait lui incomber, les juges estimant que le journaliste « se trouvait imprudemment au milieu d'un groupe de personnes faisant face aux forces de l'ordre, alors qu'il ne pouvait ignorer les risques de heurts entre les protagonistes ».

La cour d'appel de Nancy a, au contraire, considéré que la ville de Longwy était « entièrement respon-

sable des blessures infligées par le reporter de l'AFP. L'Etat français, appelé en garantie par la commune de Longwy, devra indemniser le plaignant à 100 %, et non à 70 % comme le prévoyait le jugement du tribunal de Briey.

« Un blessé tué par deux malfaiteurs à Merton. Un blessé de Merton, M. Jacques Ouz, accusé-témoin, a été tué jeudi 28 avril par deux malfaiteurs armés de fusils à pompe qui s'étaient introduits dans la boutique, y avaient été bloqués par le système de sécurité déclenché par le commerçant. Les malfaiteurs, pris de panique, ont élevé leur fusil et ont tiré, brisant la porte vitrée à coups de fusil, s'efforçant avant d'être arrêtés, quelques instants plus tard, à quelques centaines de mètres de là. Les agresseurs, Jean-Jacques Gros, trente-deux ans, et son complice, même, tous deux domiciliés à Toulon (Var), ont été placés en garde à vue et devraient être présentés au parquet de Nice au terme de celle-ci. »

SPORTS

Création d'un institut privé pour la formation professionnelle des sportifs

« Il est nécessaire de remédier aux difficultés d'accès à la vie professionnelle du jeune sportif, d'autant qu'il est, à l'image de l'entreprise moderne, à la recherche de l'excellence, du perfectionnement, de l'endurance », a déclaré M. Alain Danet, président du Racing Club de France (RCF) en annonçant la création, grâce à la fondation Racing-Olympique, d'un institut de formation ouvert aux champions de dix-sept à vingt ans.

Présidé par Benjamin Cohen, directeur général du groupe Accor, Racing-Olympique est un GIE (Groupe d'intérêt économique) fondé en 1986 dans la perspective de l'organisation par Paris des Jeux olympiques d'été de 1992. Les sept entreprises fondatrices - Accor, Citroën, Crédit lyonnais, ELF-Aquitaine, Hachette, Midial, Thomson - auxquelles se sont jointes Adia, Rhône-Poulenc et IJAP, ont décidé de poursuivre, au-delà de l'attribution à Barcelone de ces jeux, leur action en faveur de la préparation et de l'insertion professionnelle des athlètes.

Ainsi une partie des 3 millions de francs alloués annuellement au GIE par ses membres sera affectée à un institut de formation. Au moment où l'éducation nationale renonce à certaines sections sport-études -

création de la loi Mazaud en 1970 pour le développement du sport - c'est une véritable section privée qui sera proposée à partir de la rentrée prochaine à une vingtaine de membres des équipes de France des sports olympiques et titulaires du baccalauréat.

Mille heures de cours étalées sur deux ans au CFF Gobelins porteront sur la certification, la gestion, les techniques de vente, l'informatique et le droit. Cet aspect théorique sera à compléter par une année de stage en entreprise. Des lieux privilégiés existeront naturellement avec les sociétés membres de la fondation.

● TENNIS : tournoi de Hambourg. - Le Français Henri Lecomte s'est qualifié pour les quarts de finale du tournoi de Hambourg, doté de 802 500 dollars, en battant, jeudi 28 avril, l'Allemand de l'Ousse Hans Jörg Schwabe par 7-5, 2-6, 7-6.

● L'Inde suspendue de la Coupe Davis. - La Fédération internationale de tennis a décidé, le jeudi 28 avril, de suspendre l'Inde de la Coupe Davis pendant un an à la suite du refus des Indiens d'aller affronter Israël en match de barrage.

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

Le Village s'est montré plus civique que le reste de l'Hexagone. On y a voté à 84,85 % alors que le « reste » ne montait qu'à 81,38 %. Avec un léger avantage pour le hameau du ruisseau qui, ayant voté à 84,60 %, l'a emporté d'un cheveu sur le hameau de la mare, qui n'est allé aux urnes qu'à 84,41 %. Soixante-cinq électeurs sur soixante-dix-sept inscrits se sont présentés du côté de la mare et soixante sur soixante et onze du côté du ruisseau.

Au Village aussi François Mitterrand est en tête du ballottage, avec quarante-deux suffrages et 33,87 % des voix, d'assez près par Jacques Chirac qui, avec trente-sept et 28,83 %, distance sans conteste Raymond Barre, qui n'a obtenu que vingt-deux voix et 17,74 % des suffrages exprimés.

Les « grands » candidats, ainsi qu'on les appelle avant que le scrutin du 24 avril ne tempère cette expression, se sont à eux trois taillé la part du lion : 81,44 % des suffrages contre 70,59 % pour la France entière. Ici, on a voté au deuxième tour dès le premier. De sorte que le score de La Pen y est moins brillant : 11 voix (8,87 %) seulement se sont portées sur lui ; Waechter a figuré avec sept, Lajoie avec quatre (deux voix dans chacun des hameaux) et c'est celui du ruisseau qui a donné le vote de l'honneur à Arletta. Les autres feront mieux la prochaine fois.

Les habitants du Village sont évidemment des plus discrets sur leurs convictions. Bien malin celui qui devinerait, à de rares exceptions près, qui vote qui. Le dire, le laisser entendre est une extraordinaire marque de confiance ou d'amitié.

Pourtant, une native de la mare, celle dont l'arrière-grand-père tenait relais de poste, au XIX^e siècle, dans une maison qui se dresse toujours, avec ses dépendances, le long de cette mare, celle qui a fait carrière dans l'administration, des impôts, cette native, donc, remarque que le résultat de François Mitterrand est très supérieur aux voix qu'avait obtenues lui-même et son camp lors des consultations précédentes. C'est ce que lui dit sa mémoire. Comme elle présente une oratoire favorable, elle confie son contentement de ce progrès inattendu.

A 10 heures tapantes, Roland Crusier, le maire, qui tenait, notamment avec M. Nogaret, l'exploitant de La Tournaie, le bureau, s'éleva et avait annoncé : « Je déclare le scrutin clos. » Ça ne manquait pas de solennité. C'était, à cet instant, la République qui paraît par sa voix.

La séance s'est fait parmi l'assistance d'une vingtaine de personnes et pas un des enfants présents n'a pipé durant le dépouillement. Mais en dix minutes, tout avait été joué. Les chérubins n'ont pas eu trop longtemps à se tenir tranquilles durant leurs travaux pratiques d'instruction civique.

A chaque dizaine obtenue par un candidat, l'un des scrutateurs l'annonçait. M. Mitterrand a gagné les deux premières et, à la mare, il n'y en a pas eu de troisième. M. Chirac a ici coiffé d'une voix son adversaire du second tour par vingt-trois contre vingt-deux.

Au chef-lieu de canton, c'est une autre paire de manches. La Pen y a fait feu égal avec Chirac, l'un et l'autre recueillant cent trente-sept voix sur six cent

soixante-sept suffrages exprimés. Les chiffres leur commandent de s'entendre, à ces deux-là.

Avec cent quatre-vingt-trois voix et 29,9 % des suffrages, François Mitterrand se montre numériquement tard. Pourtant, par rapport à 1981, la gauche a progressé de trois points, de 40,5 % à 43,5 %. A la condition, toutefois, de ranger tous les socialistes dans cette gauche, ce que l'on fait ici.

Vingt et demi pour cent des voix allant à La Pen, c'est beaucoup. Mais pas aussi grand que dans la commune voisine où le petit neveu de Jeanne d'Arc et de Philippe Pétain est en tête du ballottage avec 30 % du scrutin. Mieux qu'à Marseille. Ce serait toujours une mairie. Elle a juste l'inconvénient de ne compter qu'un peu plus de cent cinquante électeurs.

En haut, les alignements de pommes de terre, en bas cent vingt pieds de fraisiers répartis sur quatre rangs. Pour la plupart des ramontants, ainsi que, comme les framboisiers, les rouges en désordre, les blancs ordonnés comme à la parade, les fruits donnent jusqu'aux gelées et au-delà.

Entre le BF 18 et le Gerbo, carottes, pois-reaux, radis, petits pois, célerons, échalotes, les longes granges, les choux de Bruxelles, serrés voilà seulement huit jours, et qui vivent déjà. L'incroyable mois a repris son invasion parfumée. L'osaille de nouveaux avances. Le thym repart. Les salades végètent à l'abri des limaces. L'ail est haut. Seuls l'estragon et le persil n'ont pas tenu l'hiver. Sous la serre, qu'il a fallu libérer des jeunes bourdons, le carreau se dresse jusqu'au milieu de l'allée. Tout pousse, tout éclate, tout naît. Le bonheur sort de terre.

PS divers plutôt politiques. 1. - M. Mitterrand a besoin des voix de La Pen pour battre Le Pen. M. Chirac a aussi besoin de ces voix-là. S'il nous disait pourquoi ?

2. - M. Barre a énoncé, dimanche, les conditions qu'il exige de M. Chirac pour le soutenir. Les ont-ils présentées à M. Mitterrand que la réponse soit faite de doute.

3. - Tous les commentateurs s'étonnent ou se scandalisent que le scrutin ne soit pas toujours conforme aux sondages qui l'ont précédé. Hierant. Il est scandaleux que les faits se permettent de déseoir l'imagination.

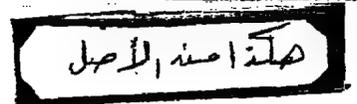
4. - Georges Burdeau est mort. Il n'était ni socialiste ni politicien, mais professeur de droit public. C'était un maître. Si ce « Journal d'un amateur » a parfois quelques qualités de clarté, c'est aussi à Georges Burdeau qu'il s'en doit.

5. - C'est la chère Dominique Formi qui en fait l'observation : « Que les sommes formidables dépensées par Chirac ne lui aient pratiquement servi à rien est plutôt rassurant. Cela montre la limite de la puissance de l'argent. »

6. - Des rebelles (objectivement, ils sont cela) font prisonnier le commandant des troupes chargées de les réduire. Si la situation calédonienne ne devait susciter tant d'effroi, on verrait dans cet épisode du Fayedu tragique.

7. - M. Giacard d'Estaing soutient Jacques Chirac. Depuis quand la renoncance n'est-elle plus l'appanage des grands ?

Village (3)



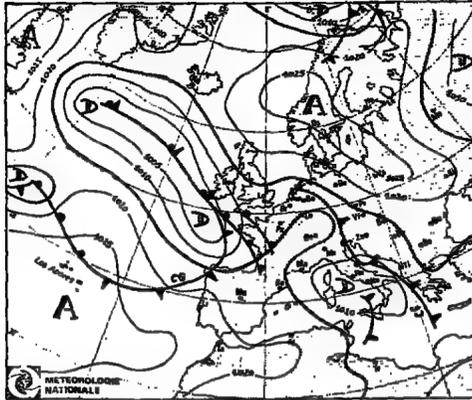
صحة من الاجل

Informations « services »

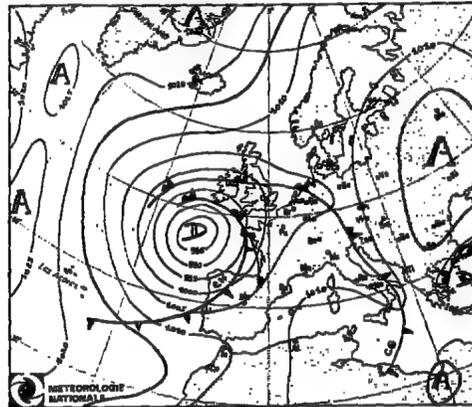
Le Carnet du Monde

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU

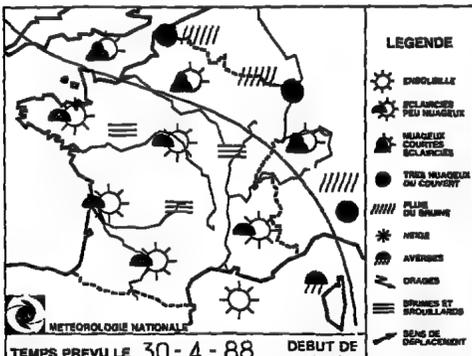


PRÉVISIONS POUR LE 1^{er} MAI A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 avril à 0 heure et le dimanche 1^{er} mai à 24 heures.

Le matin au nord-est de la Seine le temps sera très nuageux et pluvieux, il fera encore assez frais.



TEMPS PREVU LE 30-4-88 DEBUT DE MATINEE

Table with 3 columns: FRANCE, ÉTRANGER, and TEMPERATURES maxima - minima et temps observés. Lists cities and their weather conditions.

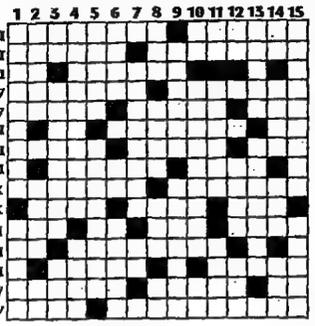
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4733

HORIZONTALEMENT

I. Variété de mouton. Faire des ouvertures. - II. Un homme que certains ont l'habitude de voir dans leurs champs. Mauvais mère. - III. A mérité le ciel. Est au-dessus de l'eau. - IV. On y monte avant de monter.



VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas forcément quelqu'un à se laisser tirer les vers du nez. Sort de l'obscurité. - 2. Les peignes qu'on y trouve n'ont pas de dents.

Solution du problème n° 4732

Horizontalement: I. Chasseurs. - II. Rasoir. Ut. - III. Alaises. - IV. Won. Tibde. - V. Lia. Rn. Us. - VI. Er. Tétons. - VII. Misra. - VIII. Star. Rose. - IX. Erras. - X. Léna. Gan. - XI. Hosties.

Verticalement: 1. Crawleuse. - 2. Héloir. Trio. - 3. Assas. Mares. - 4. Sol. Tirant. - 5. Slatras. Saf. - 6. Breinter. - 7. Se. Orange. - 8. Ru. Dunas. As. - 9. Stress. Eon.

GUY BROUTY.

CAMPUS

Prix de design à Compiègne

L'UNIVERSITÉ de technologie de Compiègne vient de décerner son premier prix international de design industriel, parrainé par l'International Council of Societies of Industrial Design.

Tranquillité hellénique

L'idéal de la tranquillité dans la Grèce hellénique: tel est le thème de la conférence organisée par l'Association Compiègnaise hellénique.

Options négociables

Les étudiants de gestion de l'université de Paris-Nord et leur junior entreprise organi-

Naissances

Mari-Agnès NOBÉCOURT, Sergio NUTTI, Assis, Bernard, ont la joie d'annoncer la naissance de Giulia-Maria-Désirée, le 22 février 1988.

Décès

M. et M^{me} L. Gonzalez, née Briand, et leurs enfants, ont le deuil de faire part du décès de docteur Marguerite BRIAND.

M^{me} Vincent LANUSSE, née Marie-Louise Saint-Mazard, survenue dans sa quatre-vingt-cinquième année.

M. et M^{me} Jean Perrin, M^{me} Eugénie Perrin, ont le deuil de faire part du décès de M. Jean PERRIN.

M. et M^{me} Jacques Bostavarov, M^{me} Yvonne Bostavarov, ont le deuil de faire part du décès de M. Jacques Bostavarov.

M. et M^{me} Marie-Antoinette CHABERT, ont le deuil de faire part du décès de M. Marie-Antoinette CHABERT.

M. et M^{me} Julien Fargette, son épouse, ses enfants, Petite-fille, et toute la famille, ont le deuil de faire part du décès de M. Julien FARGETTE.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 29 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Denis-de-Saint-Sacrement, Paris-3.

4, rue Marie-Twain, 94320 Thiais.

Remerciements: M. et M^{me} Jacques Bostavarov, M^{me} Yvonne Bostavarov, ont le deuil de faire part du décès de M. Jacques Bostavarov.

Anniversaires: D'y a quatre ans Boris FRENKEL nous se quinqu.

Le 30 avril 1985, Georges LEFRANC, historien du monde du travail, nous quitte.

Souvenez-vous de lui.

ESDESUP logo and text: Journée PORTES OUVERTES, avec ENTRETIEN INDIVIDUEL, ORIENTATION.

REPÈRE... assurance... maternelles... aux phar...

SOMMAIRE

■ Difficiles négociations à Vienne. Plutôt que de réduire la production de l'OPEP, l'Arabie saoudite propose de respecter les quotas existants pour apaiser le marché (lire ci-dessous).
■ La Suisse, qui a su maîtriser sa croissance monétaire, est vivement approuvée par l'OCDE en 1987 et refuse de satisfaire les revendications des grévistes (lire ci-contre).
■ Les usines Michelin sont toujours bloquées à Clermont-Ferrand, où la production a été pratiquement arrêtée (lire page 28).

Difficiles négociations entre pays de l'OPEP à Vienne

Pour quelques barils de moins

VIENNE de notre envoyée spéciale

Prix en baisse, marchés hyper-nerveux, transactions gelées à l'approche du week-end, le monde pétrolier une fois encore respire-t-il soulagé, le regard anxieusement tourné vers la capitale autrichienne où l'OPEP, réunie en conférence consultative, doit donner une réponse à l'offre de coopération élargie faite le mardi 26 avril par un groupe de sept producteurs indépendants (Le Monde du 27 avril).
Déçu par le manque d'enthousiasme initial montré par l'organisation vis-à-vis de l'offre des «NOPEP», les marchés internationaux, après un mois d'optimisme et de hausse continue, amorcent déjà une nette recrudescence. A New-York, le jeudi 28 avril, le brut de référence a repassé sous la barre des 18 dollars par baril, tandis qu'à Londres il tombait à 17 dollars, perdant partout plus d'un demi-dollar en deux jours. Vendredi matin, la chute s'accélérait, et le baril revenait à 16,75 dollars.
A Vienne le désenchantement est net. La première réunion plénière de l'OPEP, dans la nuit du 28 au 29 avril laisse à guigner d'interminables négociations. La proposition des producteurs indépendants - couper leurs exportations de 5 % à condition que l'OPEP suive - n'a pas été débattue. « Il faut d'abord mettre de

l'ordre dans nos propres affaires avant d'envisager une réduction de la production », avait déclaré, selon de bonnes sources, le ministre saoudien du pétrole au cours de la réunion.
Résultat : il a été convenu qu'un comité d'experts devait examiner d'abord l'état réel du marché pétrolier avant la nouvelle réunion ministérielle prévue dans la nuit de vendredi. La consultation des experts est « une perte de temps », a commenté le ministre yéménite du pétrole, maître d'œuvre et principal défenseur au sein de l'Organisation de la coopération avec les NOPEP. « Les Saoudiens jouent la touche pour casser le jeu », plaisantait un négociant pétrolier.
De fait, les réticences saoudiennes ne font illusion à personne. Certes le royaume, principal producteur de l'Organisation, sans qui rien ne peut se faire, n'a pas d'embête adopté une position totalement fermée, ce que le ministre gabonais juge positif : « Il n'y a pas eu de position braguée, arrêtée une fois pour toutes », dit-il. Mais il est clair que le royaume réponde à se laisser ainsi « forcer la main ». L'Arabie saoudite sait qu'elle est la seule à toujours respecter au pied de la lettre ses engagements et qu'elle sera la seule au bout du compte à vraiment baisser sa production. Elle ne veut pas se laisser « coincer » une fois de plus, assure un privé un délégué du royaume.

Le roi Fahd, dans une interview donnée jeudi à un quotidien koweïtien, a solennellement confirmé la position saoudienne, assurant en substance qu'un simple maintien du plafond et des quotas de production existants de l'OPEP suffit, joint aux réductions proposées par les producteurs indépendants, à raffermir le marché (1). « Les prix augmentent si nous respectons [notre] plafond [de production] et si nous réussissons à convaincre les pays non membres de l'efficacité de limiter la production, a-t-il dit.

Une « petite graine »

Les représentants saoudiens et koweïtiens expliquent que la proposition des NOPEP est jugée insuffisante et susceptible d'amélioration. En outre, les grands producteurs extérieurs - URSS, Grande-Bretagne - sont une fois de plus absents.
En face, les pays latino-américains, anciens d'éviter une nouvelle chute des prix, soulignent l'importance symbolique et le caractère « historique » de la démarche faite par les producteurs indépendants, constitués pour la première fois en groupe organisé et acceptant leur part de responsabilité dans la défense des prix du brut. Quant aux observateurs laissés à Vienne par les sept NOPEP, ils reconnaissent volontiers que leur offre n'est pas « à prendre ou à laisser » et qu'une certaine marge de négociation demeure, tout en rappelant l'importance de l'enjeu. « Cette initiative est comme une petite graine plantée en terre. L'OPEP peut choisir de l'arroser pour la faire pousser ou bien de l'écraser, mais ce sera une occasion définitivement perdue », explique le conseiller d'un ministre.
Sont-ils prêts, comme les pays du Golfe le suggèrent déjà à mi-voix, à accepter de réduire immédiatement leurs exportations sans contrepartie, en attendant que l'OPEP examine d'ici à sa prochaine conférence ordinaire, prévue le 9 juin, les moyens de développer une coopération plus poussée ? Rien n'est moins sûr.
En attendant l'issue de ces palabres, les professionnels - négociants et compagnies - venus en nombre à Vienne s'angoissent. « On va déboucher sur un consensus mou », assurent les plus optimistes, tandis que d'autres envisagent froidement un échec qui déclencherait une nouvelle spirale à la baisse. Les plus endurcis, accoutumés aux volte-face de l'Organisation, se contentent de rappeler que rien n'est encore joué.
VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'OPEP produit actuellement, selon la plupart des estimations, environ 18 millions de barils par jour, environ 3 % de plus que le plafond de production fixé en décembre dernier (15,02 millions de barils par jour sans l'Irak, soit sa seul 17,5 millions).

La SNECMA en grève et en déficit de 410 millions de francs

« On ne peut donner que ce qu'on a » déclare le général Capillon

La cour d'appel de Versailles a débouté, le 28 avril, la direction de la SNECMA, qui réclamait l'annulation de l'ordonnance du président du tribunal de Nanterre nommant un médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, chargé de trouver une solution dans le conflit de travail qui paralyse, depuis le 15 mars, le premier fabricant français de réacteurs d'avion. Cet échec ne décourage pas la direction de la SNECMA, dont le président, le général Bernard Capillon, a rappelé le 28 avril, au cours d'une conférence de presse, la détermination « à recouvrer la liberté de circulation des biens et des personnes » dans les établissements de la société. Un nouveau référendum doit être examiné, le 29 avril, par le juge de Melun.

Coût en pleine année : 120 millions de francs.
« On ne peut donner que ce qu'on a », a expliqué le président de la SNECMA. Celle-ci est, certes, riche en potentialités. En 1988, elle a atteint le chiffre de plus de quatre mille réacteurs CFM-56 commandés par Boeing, McDonnell Douglas et Airbus. Elle investit massivement dans le réacteur M-88, qui équipera le Rafale de Dassault et qui tournera au banc d'essai cette année. Elle mise aussi, avec son partenaire américain General Electric, sur le turbo-réacteur à hélice rapide.

Pas question de supporter les brayants la boucherie des usines de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et de Villaroche (Seine-et-Marne), qui empêchent cinq cadres d'y entrer et treize moteurs d'en sortir. Pas question non plus de céder aux revendications des grévistes, qui demandent une hausse de salaire mensuelle de 1 500 F pour tous : il en coûterait 400 millions de francs en année pleine. D'autant plus que le salaire moyen ouvrier à la SNECMA s'élève, toutes primes confondues, à 11 000 F.
« Nous sommes allés au maximum de ce que nous pouvions faire », a expliqué le général Capillon, « c'est-à-dire une augmentation de la masse salariale de 3,8 % ». Celle-ci impliquerait une hausse de 2,1 % en niveau pour tous, 1,7 % d'augmentations individuelles et une prime uniforme de 1 450 F.

Mais le dollar a chuté. Les réacteurs civils ne rapporteront vraiment que dans les années 90. La demande de moteurs militaires est molle. « L'année 1987 est une année paradoxale », puisque, avec un beau carnet de commandes enregistrées (10,8 milliards de francs), la SNECMA voit son chiffre d'affaires reculer de 8 % et revenir à 9,4 milliards de francs. Quant au résultat de l'exercice, il est négatif, et le déficit a atteint 410 millions de francs.

Le général Capillon ne cédera donc pas aux revendications dont la satisfaction handicaperait la société au moment même où elle a besoin d'améliorer encore ses coûts pour faire face à une compétition « cruelle ». La négociation qui pourrait porter, selon lui, sur les conditions de la reprise du travail - afin de limiter les conséquences financières du non-paiement des jours de grève - sur une nouvelle formule d'intéressement et sur l'amélioration du système de prévoyance pour les non-cadres.

913 millions de résultat net en 1987

Framatome cherche un partenaire dans le nucléaire

Framatome « envisage très sérieusement de faire des alliances dans le nucléaire avec des groupes concurrents », a indiqué son président, M. Jean-Claude Leny, à l'occasion de la présentation, le jeudi 28 avril, des résultats du groupe. Il a pris langue « avec tout le monde » et en particulier l'allemand KWU (Siemens), le japonais Mitsubishi et l'américain Westinghouse. « Nous essayons de regarder en détail dans quelle mesure on peut faire un projet commun », a-t-il précisé, ajoutant que « c'est quelque chose de long et complexe ». Il ne faut rien attendre avant le début de l'année prochaine.
L'état du marché nucléaire contraint donc le groupe français à sortir de sa tour d'ivoire. Déjà, il coopère avec KWU sur un projet indonésien (Le Monde du 14 février 1987). Mais M. Leny a annoncé que cela ne suffirait pas. Et, tout en présentant pour 1987 des résultats fort net contre 777 millions en 1986 pour un chiffre d'affaires de 11,44 milliards l'an passé, contre 13,23 milliards en 1986), il entend se diversifier dans « des secteurs en

croissance » en choisissant délibérément « le partenariat et non une approche agressive des sociétés ». Bien sûr, Télémechanique figure en bonne place dans ce projet : l'ombre du numéro un des automatismes industriels, qui convoite aussi Schneider, n'a d'ailleurs cessé de planer sur toute la réunion de la présentation des comptes. Mais, par ailleurs, Framatome a encore augmenté sa participation dans la SFIM (Société française des instruments de mesure) pour la porter à 29,5 % et il discute actuellement avec les actionnaires de Sourin, leader européen de la connectique, pour accroître sa participation (15 %). Dans l'équipement aéronautique, il a assuré que les contacts avec SFENA et Crouzet, n'étaient qu'un « échange de point de vue », et qu'il n'y avait « rien de concret ». Pour se doter des moyens nécessaires, M. Leny a décidé de porter de 600 millions à 1 milliard son capital (par incorporation de réserves).
« Un chiffre mieux adapté à nos ambitions et qui consacre la fin des séquelles de Crouzet-Laire ». F. V.

Un pas vers l'Europe de 1992

Bruxelles abolit les protectionnismes sur le marché des terminaux de télécommunication

Au terme d'une réunion des ministères des télécommunications des Douze, tenue à Berlin le 28 avril, M. Sutherland, le commissaire à la concurrence, a annoncé la mise en place d'une directive qui mettra fin, d'ici à 1991, aux monopoles existant sur le marché européen des terminaux (combinés téléphoniques, télex, modems, etc.). Ce marché, aujourd'hui protégé par divers dispositifs des P et T nationaux, est évalué à environ 60 milliards de francs.
La plupart des pays étaient favorables à cette mesure, qui est un premier pas jugé essentiel vers l'Europe des télécommunications. Mais le débat a porté sur la procédure. La France, la RFA et la Grande-Bretagne ont vivement reproché à Bruxelles d'avoir utilisé une méthode insoutenable (l'article 90 du traité de Rome) pour faire passer sa directive, court-circuitant les habituelles consultations. La RFA sou-

haïte que la Commission publie une sorte de décret d'application précis d'ici à juin. La France pourrait, elle, porter l'affaire en Cour de justice européenne.
[Ce débat de procédure est essentiel, car il repose sur des divergences de fond. Bruxelles insiste en réalité d'obtenir un véritable pouvoir supranational pour que la normalisation et les réglementations en la matière dépendent d'elle et que la libéralisation aille plus vite. Selon certains, Bruxelles essaie même d'aller au-delà et rêve de constituer des P et T européennes exploitant un véritable réseau. La France, la RFA et la Grande-Bretagne, pour différentes raisons, redoutent une « super administration » bruxelloise et veulent que la Commission ne soit qu'un organisme de recours, les exploitants restant nationaux pour les services de base (téléphone) et privés ou mixtes pour les services avancés. Ce sont véritablement deux conceptions de 1992 qui s'opposent. - E.L.B.]

REPÈRES

Inflation

Hausse des prix de 0,3 % en avril en RFA...

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en avril après 0,1 % en mars indique, selon une première estimation, l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Cette hausse mensuelle est la plus forte que la RFA ait connue depuis quinze mois et porte le rythme annuel de progression des prix à 1,1 % en avril contre 1 % en mars et 0,9 % en février.

...stabilité au Japon

Les prix à la consommation sont restés stables au Japon tout au long de l'année budgétaire, terminée au 31 mars 1988, annonce le gouvernement nippon. Leur augmentation, de 0,5 % seulement, reflète la baisse des prix des produits importés due à l'appréciation du yen et à la baisse des cours du pétrole. En mars 1988 toutefois, les prix à la consommation étaient de 0,7 % supérieurs à ceux de mars 1987.

Concurrence

La distribution des laits maternisés réservés aux pharmaciens

En vertu d'un arrêté publié au Journal officiel du 29 avril, les laits pour nourrissons et les siments de premier âge doivent être vendus exclusivement en pharmacie, en dépit d'un avis défavorable du Conseil de la concurrence, qui limite ce monopole aux seuls laits pour enfants souffrant de carences. La France sera ainsi le seul pays de la CEE à ne pas autoriser la vente libre des laits maternisés. Vu par le premier ministre, M. Jacques Chirac, et par le ministre délégué à la santé, M. Michèle Berzack, cette mesure provoque déjà des remous dans la grande distribution. Les Centres Leclerc ont fait savoir qu'ils la contesteraient devant les tribunaux français et européens. Une enquête en annulation devant la Cour européenne de justice pourrait en outre être déposée par Bruxelles.

Sévère mais stimulant.

Le premier atlas économique dynamique de la France dans le monde. Pour connaître les domaines d'excellence, les chances et les handicaps de la France.
Change des entreprises françaises à l'étranger : le panorama.
Le poids des hommes : la démographie, la recherche, la culture et la langue.
Le poids économique : l'industrie, la finance, les parts de marché sectorielles.
Les marchés de la France dans 20 pays : le guide de l'exportation.



L'EXPANSION. POUR ACTION. EN VENTE LE VENDREDI 29 AVRIL.

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

صك من الاجل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PENARROYA

Réuni le 26 avril, le conseil d'administration de la société Penarroya a examiné et approuvé en ce qui le concerne l'accord auquel Penarroya et Prensag sont parvenus pour réunir au sein de Penarroya, qui prendra le nom de Motalup, les activités plomb, zinc et métaux spéciaux des deux sociétés, selon les modalités annoncées par communiqué de presse du 20 avril 1988.

Lors de la même réunion, le conseil a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1987.

Après modifications du périmètre de consolidation, le chiffre d'affaires s'élève à 3,9 milliards de francs, montant identique à celui de l'exercice précédent; l'évolution à périmètre constant se traduit par une augmentation réelle de 12 %.

L'évolution des comptes pour la société Penarroya et pour le groupe Penarroya s'analyse comme suit, en millions de francs :

Table with 4 columns: Société (1986, 1987), Consolidé (1986, 1987). Rows include Chiffre d'affaires, Résultat courant, Éléments exceptionnels, Résultat net, Situation nette.

Comme il l'avait fait lors de l'examen des comptes de la société Penarroya, le conseil d'administration a observé que la perte courante consolidée était en réduction sensible par rapport à celle de 1986 et avait à nouveau diminué significativement entre le premier semestre (- 190 millions de francs) et le second (- 54 millions de francs).

Les pertes courantes viennent, pour l'essentiel, de l'impact de Pertusola Sud, en Italie, et des activités minières espagnoles.

S'agissant de Pertusola Sud, le conseil a observé que les engagements financiers de la société étaient maintenant strictement limités et que toutes les conditions étaient réunies pour achever, si nécessaire, le décaissement de Penarroya vis-à-vis de cette filiale.

Dans cette perspective, une provision exceptionnelle a été inscrite, permettant d'éviter dès 1988, comme c'est déjà le cas dans les comptes de la société Penarroya, tout impact négatif de Pertusola Sud sur le résultat du groupe Penarroya.

Pour les activités espagnoles, le conseil a approuvé la politique mise en œuvre, qui vise à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux pertes de l'activité minière, dans la mesure où elles obèrent les bons résultats des autres activités du groupe espagnol. Une provision exceptionnelle a été constituée dans cette perspective.

L'ensemble de ces deux provisions représente un montant de 315 millions de francs.

Compte tenu de l'ensemble des mesures engagées, qui sont poursuivies en 1988, le résultat consolidé devrait être positif en 1988, sur la base des taux de change des monnaies et des cours des métaux actuels.

N.B. : Les comptes de la société et du groupe seront mis à disposition des actionnaires qui le souhaiteraient à la direction financière de la société, 44, rue Roger-Salengro, 94120 Fontenay-sous-Bois.

ETRANGER

Économie

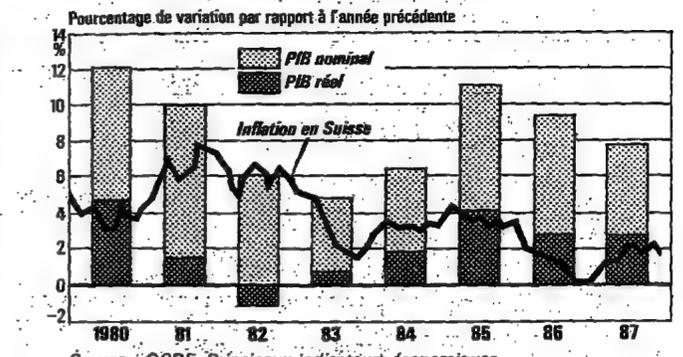
Selon le rapport de l'OCDE

L'activité économique de la Suisse s'apparente à un parcours (presque) sans faute

Le palmarès de l'économie suisse dressé par l'OCDE dans son dernier rapport a de quoi décourager ses partenaires. Une croissance moyenne de 2,2 % au cours des trois dernières années, un taux de chômage inférieur à 1 %, une inflation marginale de 2 % et l'un des revenus par habitant les plus élevés de la zone OCDE, 20 000 dollars en 1987; presque un sans fauché. Certes, le poids des opérations « invisibles » (assurance, fret, tourisme...) a continué de transformer en large excédent de la balance des comptes courants le déficit du commerce extérieur. Mais cet excédent - qui inquiète les nations industrielles - de 5,75 milliards de dollars (4 % du PIB) l'an dernier a tendance à s'amoindrir.

Si les perspectives pour les deux années à venir paraissent un peu moins brillantes en raison du tassement de la demande interne comme des exportations, handicapées par l'appréciation du franc suisse vis-à-vis du dollar, la situation paraît fondamentalement saine.

Bon élève, la Suisse l'est également pour sa politique monétaire. Seule Banque centrale à retenir pour la masse monétaire un taux de croissance annuel unique, et une fourchette de taux, la Banque suisse a su coller ses objectifs, ces dernières années. La Bundesbank allemande ou la Banque du Japon qui s'inquiètent du gonflement de cette même masse monétaire n'ont pas eu de tels succès.



Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques.

Les auteurs du rapport attribuent ce phénomène à trois facteurs : l'absence de vagues de spéculation sur le franc suisse entre 1982 et 1986; l'influence, plus limitée qu'aillurs, de l'introduction de nouveaux instruments financiers avec la vague des déréglementations financières; l'utilisation comme référence d'un agrégat très strict, la « monnaie centrale », qui permet d'exercer un contrôle quasi quotidien des fluctuations des réserves des banques commerciales, de la

demande de monnaie ou des dépôts de l'administration fédérale. Tranquillement, la Banque centrale n'a ainsi guère dépassé l'objectif qu'elle s'était fixé en 1987, une augmentation de 2 % de la masse monétaire. Cet objectif a été porté à 3 % en 1988 pour tenir compte de l'incertitude régnant sur les marchés des changes et de la nécessité éventuelle d'interventions coordonnées entre instituts d'émission pour arrayer une chute du dollar. Au total, la Suisse dispose selon

l'OCDE d'une marge de manœuvre pour pallier le ralentissement de la croissance, sans doute de 1,5 % seulement en 1988, sans mettre à mal les grands équilibres de l'économie.

Les auteurs du rapport sont lucides. Compte tenu de la « prudence qui caractérise les autorités monétaires », c'est du côté de la politique budgétaire qu'ils envisagent un léger assouplissement. Trois types d'utilisation de l'excédent engrangé en 1987 leur semble souhaitable. Pour améliorer l'infrastructure et notamment les transports publics comme l'environnement, pour renforcer l'enseignement supérieur et professionnel afin de réduire les pénuries de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi pour élargir la couverture sociale de certaines catégories de personnes âgées.

Séduits par l'idée d'une suppression de la taxe sur les chiffres d'affaires frappant les biens d'équipement, dite « taxe occulte », ou d'une réduction du droit de timbre frappant les opérations sur titres, les experts du Château de la Muette sont, en revanche, réticents à l'introduction d'une taxe sur l'énergie et préconisent plutôt une taxe à la valeur ajoutée de portée générale, comparable à celle des autres Etats de la CEE.

Adoptée par le Sénat

M. Reagan opposera son veto à la loi commerciale

Le représentant spécial de M. Ronald Reagan pour le commerce, M. Clayton Yeutter, a indiqué jeudi 28 avril à Washington que le président Reagan opposerait son veto au projet de loi commerciale adopté la veille par le Sénat (le Monde du 29 avril). Il a néanmoins ajouté que les Etats-Unis « ont besoin d'une loi de commerce cette année » et « qu'il suffirait de quelques corrections [au projet actuel] pour que la présidence signe ce texte ».

A Bruxelles, le commissaire européen aux relations extérieures, Willy De Clercq déclarait que la CEE serait prête à saisir le Gatt si le projet de loi devait entrer en vigueur. Les pays de la Communauté européenne, qui ont enregistré en 1987 un excédent commercial avec les Etats-Unis de plus de 15 milliards d'écus (plus de 100 milliards de francs) seraient en effet particulièrement affectés par certaines dispositions « protectionnistes et préoccupantes » du texte, selon les termes utilisés par M. De Clercq.

Nixdorf Computer Aktiengesellschaft, Paderborn. Includes logo, address, and detailed agenda for the shareholders' meeting on June 9, 1988.

Le journal mensuel de documentation politique après-demain. Includes contact information and subscription details.

mie



Madame, Monsieur, Le Tunnel sous la Manche est l'un des plus grands projets du siècle...

De nombreuses et importantes étapes de l'histoire d'Eurotunnel et du projet ont été franchies en 1987...

En mai 1987, nous avons fixé les termes de la Convention d'Utilisation conclue avec les Chemins de Fer nationaux français et britanniques...

En juin, l'Assemblée Nationale et le Sénat en France ont voté à l'unanimité, ce qui est très rare, la loi autorisant la ratification du Traité et le Contrat de Concession...

En juillet, la Loi du Tunnel sous la Manche ("Channel Tunnel Act") a été votée par le Parlement britannique...

En août, un prêt d'un montant équivalent à FRF 50 milliards a été garanti par un groupe de 50 banques...

En octobre, le gouvernement français a annoncé sa décision de mettre en service une nouvelle ligne de trains à grande vitesse au Nord de Paris vers la frontière belge...

ligne TGV en service vers Lyon et à celle en construction vers Nantes et Bordeaux...

Le financement a été achevé en novembre à la fois par des souscriptions publiques simultanément en France et au Royaume-Uni...

Des travaux préliminaires d'envergure ont été entrepris des deux côtés de la Manche au cours de l'année écoulée...

Enfin, nous aimerions remercier tous ceux qui ont travaillé pour Eurotunnel en 1987...

Il reste à présent à transformer ce rêve en réalité. André BÉNAUD co-président Alastair MORTON co-président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EUROTUNNEL

JEUDI 26 MAI 1988 À 10 H 45

SALLE GAVEAU - 45, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS

Le rapport annuel, ainsi que les formulaires de pouvoir et de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires 6 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale...

FRS DIFFUSERA, DANS LE CADRE D'ESPACE 3, LE FILM "ON A MARCHÉ SOUS LA MANCHE" LE SAMEDI 21 MAI À 11 H 40 ET LE SAMEDI 11 JUIN À 11 H 15

Form for receiving the annual report, including fields for Name, Address, and checkboxes for shareholder status. Includes names of company representatives.

Handwritten Arabic text: صكزا من الاجل

سكزا من الاجل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 AVRIL 1988

Le conseil a examiné les comptes du 1^{er} trimestre 1988, dont les chiffres caractéristiques sont les suivants (en millions de francs) :

	31-03-87	31-03-88	Variation %
● Nouveaux contrats de crédit-bail (HT)	34	47	+ 38,2
● Produits d'exploitation	83,4	98,8	+ 18,5
● Charges d'exploitation, amortissements et provisions	53,1	65,3	+ 22,9
RESULTAT D'EXPLOITATION	30,2	33,5	+ 10,7
BÉNÉFICE NET (après éléments exceptionnels)	30,9	38,3	+ 24,0

UNIBAIL

Union de Crédit-Bail Immobilier
108, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : (1)-40-15-21-21.

Eurostaf Dafsa

Europe Stratégie Analyse Financière

vous présente dans sa collection "ANALYSES DE SECTEURS" :

"LES INDUSTRIES DE L'EMBALLAGE ET DU CONDITIONNEMENT"

Depuis plusieurs années, les industries de l'emballage et du conditionnement ont vu leur évolution dominée par deux impératifs : les économies d'énergie et la forte concurrence entre les différents matériaux. D'importantes innovations technologiques ont permis de réaliser des économies d'énergie de 50% et de réduire de moitié le poids des emballages.

Vous allez, plastique ultra-léger et résistant (PET), complexes extrudés-aluminiés (triqués), nouveaux résines plastiques (EVOH), etc., figurer au nombre de ces innovations.

L'emballage est une activité en expansion, sous l'effet conjugué de l'évolution des modes de distribution et de celle des conditions de vie. L'emballage devient un moyen de communication entre le producteur et le consommateur, en constituant un habillage attractif du produit, et certains consommateurs industriels vont jusqu'à transformer en modes de présentation.

De grands groupes industriels diversifiés (Saint-Gobain, Pétichay, B.S.N.) sont présents, ainsi qu'un grand groupe spécialisé dans l'emballage (Carnaud).

Une quarantaine d'entreprises, appartenant à six groupes ou indépendantes sont étudiées et une analyse économique et financière comparée permet sur 21 d'entre-elles de dégager les principales caractéristiques par sous-secteur d'activité (verre, plastique, papier carton, métal).

Cette étude est en vente à EUROSTAF (Europe Stratégie Analyse Financière)
16, rue de la Banque, 75002 Paris. Pour en recevoir gratuitement la présentation,
tél. : 42 61 51 34.



Compagnie de distribution de matériel électrique

Résultats consolidés 1987

Chiffre d'affaires (HT) : 7 milliards de francs, + 17,4 %
Résultat net : 106 milliards de francs, + 19,6 %
Marge Brute d'autofinancement : 176 milliards de francs, + 25,7 %

Principaux chiffres consolidés

(En millions de francs)	1987	1986	Evolution 87/86
Chiffres d'affaires (HT)	7 010	5 973	+ 17,4 %
Résultat courant	218	178	+ 22,5 %
Résultat net	106,3	88,9	+ 19,6 %
dont part de groupe	93,4	83,2	+ 14,7 %
Marge brute d'autofinancement	176	140	+ 25,7 %
Éléments par action (en francs)			
Bénéfice net par action	68,7	60	+ 14,7 %
Actif net consolidé par action	558	519	+ 7,5 %
Dividende (proposé)	25	25	n.s.
	(exercice de 3 mois)		

I. - **Activité et résultats :**
En 1987 l'évolution des ventes et leur répartition par activité ont été les suivantes :
- Matériel électrique (84 % du chiffre d'affaires) : + 21 %
- Fournitures industrielles (7,9 % du chiffre d'affaires) : + 5,4 %
- composants électroniques et informatique professionnelle (8 % du chiffre d'affaires) : + 4,2 %
A structure constante l'évolution des ventes a été de + 6,5 %.
L'évolution des profits est restée satisfaisante en matériel électrique et en fournitures industrielles tandis que les pertes dans le secteur déprimé des composants électroniques se sont établies, en partie pour des raisons non récurrentes, à un niveau supérieur à ce qui avait été prévu. Les résultats de la filiale américaine Southern Electric Supply ont été conformes aux prévisions : au Canada, Guillevin International Inc. - société affiliée cotée à Montréal et Toronto - a annoncé pour son exercice clos le 31-01-1988 un chiffre d'affaires de 239 M. Can. \$ (+ 55, - %) et un bénéfice net de 4,58 M. Can. \$ (+ 80,2 % soit 0,73 \$ par action contre 0,51 \$ pour l'exercice précédent).

II. - **Développements récents :**
Depuis janvier 1988, le Groupe a pris des participations nouvelles :
En matériel électrique : au Portugal en acquérant une participation importante chez SOMIL, 1^{er} distributeur de matériel électrique portugais (CA 78 MF, bénéfice net 4,6 MF).
En fournitures industrielles chez SAFIA, important négociant implanté dans le Nord et la région lyonnaise (CA 200 MF), et chez SORÉDIS (34 %), négociant implanté dans la région nantaise (CA 15 MF).

Parallèlement et afin de mieux recentrer l'activité Fournitures industrielles, CDME va céder l'activité de Deschodt (CA 100 MF, dont 85 % dans le commerce de fers et métaux) à un groupe mieux à même d'en assurer la pérennité et le développement.

Au cours du 1^{er} trimestre, en France et à l'étranger, l'activité commerciale a été bonne, avec une progression des ventes à structure constante de + 17,6 % par rapport à 1987, période de référence perturbée par les intempéries. Des signes encourageants de reprise semblent se manifester actuellement sur le marché des composants.

Les résultats du 1^{er} trimestre montrent une progression sensible du résultat consolidé.

Crédit Mutuel

une banque à qui parler

SICAV

DE LA CAISSE CENTRALE DU CRÉDIT MUTUEL

Les conseils d'administration des SICAV - Epargne Industrie - « Epargne première » et « Epargne long terme » ont apporté les modifications suivantes aux modalités de souscription et de rachat des actions de ces SICAV :

La valeur liquidative prise en compte pour la souscription et le rachat sera la valeur liquidative de l'action, après Bourse, au jour de réception de la demande.

Pour les souscriptions, cette mesure prend effet à compter de ce jour. Pour des rachats effectués par des porteurs actuels d'actions, ces SICAV, cette mesure prendra effet le 30 mai.

CICA

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE LA CÔTE D'AFRIQUE
GROUPE CFAO

RESULTATS DE L'EXERCICE 1987

Le conseil d'administration, dans sa séance du 27 avril 1988, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Les principaux chiffres caractéristiques sont donnés dans les tableaux suivants :

Société holding	1986	1987
	(en millions de francs)	
Total du bilan	251 275	257 525
Produits courants	23 613	29 262
Amortissements et provisions	4 220	14 120
Bénéfice net	15 382	17 363
Groupe situation consolidée		
Total du bilan	1 015 943	1 064 183
Chiffre d'affaires	1 765 246	1 973 955
Amortissements et provisions	29 815	50 234
Marge brute d'autofinancement	71 678	128 023
Bénéfice net	51 289	67 390
dont part groupe	43 968	37 708

Le conseil d'administration a décidé de convoquer au siège social à Marseille, pour le 14 juin 1988 à 11 heures, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires auxquels il sera proposé un dividende de 38 F assorti d'un avoir fiscal de 19 F, en progression de 8,3 %.

Les documents mis à la disposition des actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale peuvent être obtenus par tout intéressé qui en fera la demande au siège social, 32, cours Pierre-Puget à Marseille 13006.

Économie

A Clermont-Ferrand

Les usines Michelin ont été bloquées pendant deux nuits

En milieu de matinée, le 29 avril, les grévistes de Michelin ont rouvert les portes des usines, bloquées depuis le nuit du 27 au 28 avril. Les ouvriers ont décidé de reprendre le cycle des débrayages qu'ils observaient depuis plus d'une semaine. Sans intersyndicale, la CGT, la CFDT et Force ouvrière préparent une grande manifestation à Clermont-Ferrand pour toutes les usines Michelin de France qui pourrait avoir lieu le 2 mai.

CLERMONT-FERRAND de notre envoyé spécial

Dans la nuit du 27 au 28 avril, les ouvriers de Michelin, à Clermont-Ferrand, ont donné un coup d'accélérateur à leur conflit. L'équipe de nuit, dans l'usine de Caturoux, a bloqué les portes et cessé le travail sans que les délégués syndicaux aient à intervenir. Au petit matin, l'équipe de jour rejoignait ses camarades.

Peu après, les autres établissements clermontois étaient à leur tour bloqués. Le dépôt de Chametzerie, d'où partent les expéditions de pneus, l'usine de Combrade puis celle de Ladoux, à côté du centre de recherche, étaient eux aussi fermés. Enfin, la manufacture de Carnes, siège et centre symbolique du groupe, était cadenassée par des ouvriers de fabrication, rejoints par des groupes de « collaborateurs », des salariés mensualisés.

Tout au long de la journée du jeudi, la situation fut curieuse, comme le sont les méthodes de lutte utilisées par les « 800 », peu syndicalisés (10 % d'adhérents). A Ladoux, les grévistes abandonnaient les lieux, les cadres ayant pu pénétrer dans l'enceinte par la piste d'essai. Aux Carnes, une grande partie du personnel mensuel et des cadres parvenaient à rejoindre leurs bureaux mais se retrouvaient enfermés en fin de matinée. « Ils ont voulu rentrer, disaient les grévistes en verrouillant les issues, qu'ils y restent maintenant. » A Caturoux,

où les ouvriers de fabrication sont les plus nombreux, apparaît comme le bastion du mouvement.

Sur l'ensemble des unités de Clermont-Ferrand, la production a été pratiquement arrêtée, et le blocus se poursuivait, le vendredi 29 avril jusqu'au milieu de la matinée.

C'est sur le terrain syndical que les choses sont plus confuses. Dès l'origine, la CFDT a soutenu les modalités d'action décidées par les « agents » et ses militants ont longtemps été les seuls à être placés sur les grilles de la place des Carnes. La CGT s'est reprise dans la matinée mais ses militants n'étaient guère présents dans la petite foule de Michelin. Alors que la CFDT annonçait périodiquement la tenue d'une intersyndicale, devenue indispensable, celle-ci était continuellement reportée, faute d'interlocuteurs. Si FO et la CFDT, très minoritaires, semblaient être d'accord, la CGT ne souhaitait manifestement pas une telle rencontre et évitait tout contact.

Du coup, se posait la question de la conduite d'un conflit hors normes avec des grévistes laissés à eux-mêmes face à une direction également silencieuse. Formellement déçue à ne pas négocier, celle-ci n'interviendra pas, selon son habitude, pour modifier le cours des événements. C'est dans la tradition locale.

ALAIN LEBLAIS.

Un arrêt de la Cour de cassation

La réintégration de M. Alain Clavaud aux usines Dunlop est désormais définitive

En rappelant les principes de la liberté d'expression, la chambre sociale de la Cour de cassation a tranché définitivement, le jeudi 28 avril, le conflit qui oppose depuis le 24 janvier 1986 la direction de la société Dunlop à M. Alain Clavaud, un ouvrier de l'usine de Montluçon. Répondant pour avoir donné une interview au journal *l'Humanité* sur ses conditions de travail.

Les juges suprêmes ont rejeté le pourvoi formé par la société Dunlop contre l'arrêt rendu le 2 mars 1987 par la cour d'appel de Riom, qui confirmait le jugement rendu le 24 novembre 1986 par le conseil des prud'hommes de Montluçon prononçant la nullité du licenciement et ordonnant au fabricant de pneumatiques de réintégrer M. Clavaud dans son emploi sous astreinte de 500 F par jour de retard, portée à 1000 F par la cour d'appel. M. Clavaud rejoignit son poste le 4 mars 1987.

A tous les stades de la procédure, les magistrats ont refusé d'admettre la notion d'« obligation de réserve » que les conseils de la société Dunlop souhaitaient voir imposée aux employés de l'entreprise pour justifier le licenciement. Enbauché en 1976, M. Clavaud avait confié au journal *l'Humanité* les conditions difficiles dans lesquelles il exerçait son métier de finisseur sur une chaîne de pneumatiques en ajoutant des observations sévères sur son employeur.

Pour la société Dunlop, le fait qu'un employé s'exprime publiquement en termes critiques à l'égard de son entreprise comportait le risque de « ruiner la confiance de son employeur », ce qui pouvait justifier le licenciement. Mais le cour d'appel avait considéré que les griefs formulés par l'employeur ne pouvaient constituer « une cause réelle et sérieuse de licenciement ». La société Dunlop évoquait en outre les dispositions de l'article L. 461-1 du code du travail, qui organise le droit d'expression des salariés en soutenant que la cour d'appel lui avait donné une interprétation erronée.

Mais la Cour de cassation relève dans son arrêt : « Loin de faire application de ce dernier texte, la situation qu'il ne prévoit pas, le cour d'appel n'en a fait état que pour en déduire que l'exercice du droit d'expression dans l'entreprise étant, en principe, dépourvu de sanction, il ne pouvait en être autrement lors de l'embauche, où il s'exerce, sauf abus, dans toute sa plénitude. »

MAURICE PEYROT.

COGEMA : M. Jean-Pierre Mignot nommé médiateur. - M. Jean-Pierre Mignot, administrateur de biens, a été nommé, le jeudi 28 avril, par le tribunal de Versailles, médiateur dans le conflit de la COGEMA : il figurait sur la liste proposée par la direction et a été accepté par les syndicats, sauf la CGT. La liberté de circulation a été rétablie pour tous les salariés du siège de la société à Vélizy-Villacoublay (Yvelines), devant lequel campent trois cents mineurs de Lodève (Hérault), La Crouzille (Haute-Vienne) et Montagne (Vendée).

Cette annonce est publiée à titre d'information.



HACHETTE

a réussi son OPA sur l'éditeur américain

GROLIER Inc.

Le montage du financement de cette opération a été réalisé à New York et Paris par :

le CRÉDIT LYONNAIS

New York
95 Wall Street
New York
NY 10005

Avril 1988

Paris
19, bd des Italiens
75002-PARIS

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

Social

Le débat télévisé entre MM. Mitterrand et Chirac

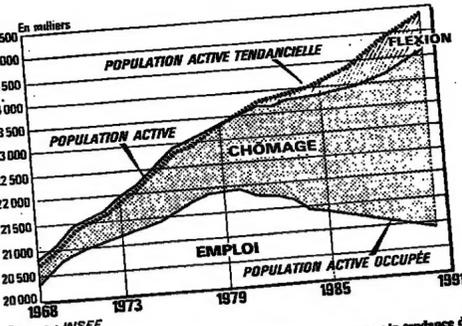
Deux minutes pour l'emploi

(Suite de la première page.)
 Tout le monde en est là à commenter par Jacques Chirac, pour qui « il n'existe qu'une bonne manière de lutter contre le chômage : favoriser une plus grande compétitivité de l'économie ».
 Chacun rêve au retour d'une croissance économique telle que les créations d'emplois se fassent d'elles-mêmes. Un relevé systématique fait sur vingt ans (les Comptes de la Nation) montre en effet que la population active occupée n'a augmenté que si la croissance dépasse 3%. Cette barre fatidique n'a jamais été seulement atteinte depuis 1980. Rien n'indique qu'elle le soit dans les années qui viennent. Dans l'étude citée, l'INSEE se rend l'hypothèse d'une croissance de 3% qu'après 1990.
 D'ici là, en sera-t-on réduits à recourir au traitement social du chômage, procédé que la droite considérait fort détestable au gouvernement socialiste, avant d'être à partir de 1986 ? Avez-vous une proposition pour les uns comme d'investissement, la pour les autres. Au demeurant, la justice de l'activité ne saurait être trop forte en France sans que s'accroisse le produit des paiements excédentaires. Le regard accusé par nous apparaît productif, conduit en 1987 à un déficit de nos échanges industriels, situation sans précédent depuis 1969.
 Bien sûr, il faut investir ; bien sûr, il faut augmenter la productivité des industries et renforcer leur compétitivité ; bien sûr, il faut maintenir un volume de consommation sans lequel l'économie économique s'effondrerait. Mais les efforts d'investissement ne

porteraient leurs fruits qu'à terme. Au passage, ils auront contribué à la dégradation du solde extérieur, la France ne produisant pas suffisamment de biens de consommation professionnelle. Encore faut-il souhaiter ces investissements servent à augmenter aussi la production plutôt qu'à seulement moderniser les moyens de production. Quant à la consommation des ménages, on sait qu'elle se porte principalement sur des biens que nous importons souvent pour moitié et plus.
Peut-on attendre ?
 Les nécessaires ajustements, dans lesquels il faut inclure la formation, représentent un effort de longue haleine, couvrant et dépassant même la durée d'un septennat. Peut-on attendre sept ans encore pour voir se résorber significativement un chômage qui afflige depuis quinze ans déjà des dizaines de milliers de personnes ? N'est-ce pas dramatique de prendre le parti - tout en ayant le contraire - d'une situation qui détériore en profondeur le climat politique et social, alors que le chômage se maintient à un niveau qui ne permet pas à la population de vivre correctement ?
 Quelle pourrait être l'action d'un gouvernement qui se permettrait d'en finir avec le « cancer » du chômage ? François Mitterrand - du chômage ? Ce gouvernement aurait tout d'abord à prendre la nation à témoin de sa volonté de mettre fin à ce scandale. Il mobiliserait le pays sur ce thème et laisserait libre cours à de multiples initiatives,

acceptant s'il le faut les débordements inhérents à toute révolution sociale. Il prendrait en compte des données nouvelles et ne craquerait pas d'aller à l'encontre des idées reçues.
 Ce courage est-il envisageable ? Qui osera suivre François Dalle (2) quand il déclarait : « Les Français devront accepter de travailler plus, ils devront aussi accepter une plus grande rigueur salariale. Ils devront aussi renoncer à certaines avances sociales » définitives. Travailler plus peut apparaître paradoxal quand 2,5 millions de personnes cherchent un emploi. Mais la crise actuelle, souligne l'ancien PDG de L'Oréal, est plus une crise d'offre qu'une crise de demande. Au Japon, où le chômage reste très faible, le pays est le plus riche du monde par son nombre moyen annuel d'heures ouvrées par personne pourvue d'un emploi est de 2 099. Aux États-Unis, où le chômage ne cesse de reculer, il est de 1 667 heures. Ce nombre est de 1 671 heures en Allemagne et de 1 569 heures en France.
 Voilà qui devrait nous amener à mieux cerner le problème des rigidités. De ce que les Américains travaillent par an près de 100 heures de plus que les Français, on pourrait conclure qu'ils sont occupés à moitié 40 heures par semaine. La durée hebdomadaire du travail aux États-Unis était en 1967 de 41 heures dans l'industrie, de 37,7 heures dans le bâtiment et de 32,5 heures dans les services et de 29,3 heures dans le commerce. Si ajoute pour l'industrie une moyenne de 3,7 heures supplémentaires, ce qui

représente au total un écart de 15,4 heures avec le commerce.
 Comment ne pas s'interroger quelques enseignements de cette situation ? Si l'économie américaine a créé 30 millions d'emplois de 1970 à 1984 (créations nettes), si le développement des activités de services a été responsable de 92 % des emplois créés, si 80 % de ces créations ont été le fait des entreprises créant moins de 100 salariés, comme le souligne le rapport Dalle, on voit à quel point la France a du rattrapage à faire. Une économie très productive dans certains secteurs permet le développement d'activités à faible productivité mais à forte croissance en maintenance.
 Le poids des habitudes est ce qui paralyse le plus la France et ce qui lui fait prendre toujours plus de retard sur ses concurrents. On peut voir, outre ces exemples, comment au mois d'août la production industrielle baisse en France de 40 % parce que cadres et ouvriers se trouvent au bord des plages et de 10 % seulement en Allemagne fédérale où les congés se répartissent tout au long de l'année. Or tout le problème est précisément de faire tourner les machines le plus longtemps possible.
 Cela fait pourtant des années que les gouvernements français préconisent l'établissement des vacances. En vain. Les familles partent quand les établissements scolaires ferment leurs portes. Or ces fermetures en juillet et en août ont été décalées quand il fallait à la fois prendre l'instruction obligatoire et permettre à une France majoritairement rurale que les enfants seraient libres pour travailler dans les champs à l'époque des moissons. Que le monde agricole ne représente plus aujourd'hui que 7,5 % de la population active n'a rien changé à l'affaire.



Source : INSEE
 D'ici à 1991, la croissance resterait insuffisante pour inverser la tendance du chômage, alors que la population active progresserait. On aurait alors 3,5 millions de chômeurs, contre un tiers de la population active tendancielle c'est-à-dire tous ceux (hommes et jeunes, notamment) qui se désolent de ne pas travailler. La courbe « population active » amorce ainsi sa flexion à partir de 1981.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NORD EST Résultats 1987

Au cours de sa réunion du 21 avril 1988, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

- NORD EST (comptes sociaux)**

	1987	1986	Variation
Résultat Global	128	99,5	+ 29
dont Résultat courant et exceptionnel	111,5	112,7	
Résultat s/titres imm.	16,5	(13,2)	

- GROUPE NORD EST (comptes consolidés)**

	1987	1986	Variation
Bénéfice	167	121,8	+ 37
Part des minoritaires	24,8	8,9	+ 26
Part de Nord Est	142,2	112,9	
F/par action	10,9	8,6	

Contribution par secteur :

- Chautiège : 67 / 29 = + 250
- Emballage : 35 / 28 = + 27
- Magnesia : 21 / 57 = - 64
- Nord Est et autres secteurs : 21 / 11 = + 81

En ce qui concerne Magnesia, le jugement rendu en première instance le 15 mars 1988 amènerait, s'il était confirmé en dernière instance, à constater d'une part une moins-value de déconsolidation dont le montant serait de l'ordre de grandeur du résultat consolidé de Nord Est en 1987. Compte tenu de la valeur des arguments de Magnesia, cette éventuelle moins-value n'a pas été intégrée dans les comptes consolidés de l'exercice.

- DIVIDENDE**

Distribution d'un dividende de 4 F par action (+ avoir fiscal 2 F), soit une progression de 14 %.

OBLIGATIONS TOUTES CATEGORIES

Société d'investissement à capital variable
SICAV
SIÈGE SOCIAL : 6, RUE RABELAIS - 75008 PARIS
 Les actionnaires de la société d'investissement à capital variable - Obligations toutes catégories - réunis en assemblée générale ordinaire le 21 avril 1988, sous la présidence de M. Oraglio Bortone, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.
 L'Assemblée a décidé la mise en paiement d'un dividende net de 9,48 F par action, majoré d'un crédit d'impôt de 0,74 F, soit un total 10,22 F par action, au lieu de 10,34 F (9,35 F + 0,99 F) pour l'exercice précédent.
 Le conseil d'administration qui a suivi a décidé que la mise en paiement de ce dividende interviendrait le mercredi 4 mai 1988 avec détachement de la veille, le 3 mai, et que le dividende net pourrait être réinvesti en actions de la SICAV, en franchise de droit d'entrée, pendant un délai de trois mois, soit jusqu'à la mise en paiement, soit jusqu'au jeudi 4 août 1988 inclus.
 Par ailleurs, l'Assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres (CIPC) représentée par M. Bernard Faque, son directeur général, et a nommé administrateur M. Serge Van Der Heyden, directeur des marchés obligataires de la BRED.

Le Monde
CAMPUS
JEUNES DIPLOMÉS
L'ENTRÉE DANS LA CARRIÈRE
 Des informations et des conseils pour bien débuter dans la vie active

UN DOCUMENT EXCLUSIF
 UNE ENQUÊTE
 UN SONDAGE
 DES CHIFFRES

C' EST dès les années d'école ou d'université qu'il faut commencer à prendre des responsabilités. Une enquête réalisée par quinze junior-entreprises dans toute la France vous explique lesquelles.

COMMENT choisir un premier emploi et réussir son insertion professionnelle ? Le Monde Campus a rencontré de jeunes cadres. Ils parlent de leur début de carrière.

LES aspirations professionnelles des élèves des grandes écoles.

PAR fonction et par formation : les salaires après trois années d'activité. Les secteurs qui embauchent des jeunes.

et 30 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI SPÉCIALES JEUNES DIPLOMÉS
 Un supplément spécial tout en couleur 80 pages gratuit avec **Le Monde**

DU LUNDI 2 MAI - DATE MARDI 3 MAI 1988

Un mode inventaire
 Quand on consulte le catalogue des actions soubstantielles que dressent des hommes comme François Dalle, on trouve dans le monde du pouvoir s'exprimant en termes de chiffres et de pourcentages, on se sent presque saisi de découragement. Il faut, selon les uns, que la rémunération des salariés ne dépasse pas la productivité du pays, que nous ne forçons notre nature pour innover, ne travaillons pas plus que les autres, ne travaillons pas plus, se livrer à un immense effort de formation de tous, privilégier la qualité des produits plus que leur quantité, permettre l'économie de multiples entreprises. Mais, selon les autres, débloquer les professions fermées comme celles des taxis, former les jeunes vers les tâches correspondant aux besoins, améliorer fortement le sort des travailleurs manuels, réduire les rémunérations des non-manuels et, particulièrement, des professions libérales, cultiver la productivité par recours à des méthodes performantes et une meilleure organisation du travail, promouvoir la vie active et laisser travailler ceux qui le veulent et le peuvent, restreindre les chômeurs, en assurer à quelques heures par semaine de travail social facile, obtenir ne s'adaptant pas à ce qu'il recherche. Il faudrait, dit encore un homme de gouvernement, rapatrier en France des productions de masse (type électronique grand public) en mettant toutes nos ressources dans la conception d'outils modernes de fabrication. Utopique ? Non, répondent maintenant certains économistes, c'est par l'accumulation de mille initiatives que l'on trouvera le salut.
 Rude inventaire, en tout cas, qui signifie bien que rien ne se fera sans un maximum d'audace. Audace nécessaire si l'on admet que l'on ne rien faire que de payer quelqu'un à ne rien faire ou si l'on admet plus de honte à verser à un individu une allocation de 1 242 F par mois (allocation d'insertion encore traitée aux jeunes qui n'ont pas encore travaillé) qu'à lui proposer un travail payé au-dessous de 4 705 F que représente le SMIC.
 Ces propos ne paraissent iconoclastes qu'à ceux qui ne trouvent pas étrange que le chômage coûte en France par an 182 milliards de francs par an en indemnités et manques à gagner, 910 milliards sur cinq ans, soit l'équivalent du budget d'un beau gaspillage.
FRANÇOIS SIMON.

(2) « Pour développer l'emploi », rapport remis au ministre des affaires sociales et de l'emploi au mois de mai 1987.
 (3) *La Tragedie du pouvoir*, d'Alfred Sauvy, Calman Lévy 1978.

ENFIN :
LE
PacProCOUNT-DOWN
 EST LANCÉ. UN LANCEMENT QUI NE FAUT PAS QUE VOUS MANQUIEZ.
 VOUS ÊTES LES BIENVENUS.
 VOTRE Messe **Düsseldorf**
 CONTACT: TELEPHONE 0211/45 60-1. ÉTRANGER: 4921/45 60-1.
 OU TELEF. 8 584 853 MES D.

29876543210

SALON INTERNATIONAL DE LA PRODUCTION D'EMBALLAGES MACHINES MATERIAUX PROCÉDES DÜSSELDORF, 5.-11.5.1988

هكذا من الاجل

سكنا من الاجل

Marchés financiers

Sur le front des OPA

La Bank of New York détient la majorité du capital d'Irving

La Bank of New York Co, qui a lancé une OPA hostile d'environ 1,1 milliard de dollars (8,1 milliards de francs) sur Irving Bank Corp, détient désormais 54 % du capital de cette dernière. Avant son offre, elle possédait 4,9 % des titres de cette firme. L'offre de la Bank of New York, qui expirait le vendredi 28 avril, concurrentiellement la proposition « amicale » de la Banca Commerciale Italiana (BCI), qui proposait de racheter 45 % du capital à raison de 75 dollars l'action.

Lucky Stores s'associe à une firme d'investissement new-yorkaise

La chaîne de supermarchés américains Lucky Stores, cible d'une OPA hostile lancée par American Stores (le Monde daté 27-28 mars) vient de parvenir à un accord prévoyant son rachat pour 2,2 milliards de dollars (12 milliards de francs) par la firme d'investissement new-yorkaise Gibbons, Green, Van Amerogen. Mercredi 4 mai sera lancée une OPA sur la quasi-totalité du capital de Lucky Stores, au prix de 61 dollars par action. Cette offre dépasse largement celle d'American Stores, qui était de 45 dollars et dont le montant global était de 1,72 milliard de dollars (9,6 milliards de francs).

Après le projet de rapprochement avec AXA

Confusion sur le Midi

Après l'annonce-surprise, le mercredi 27 avril d'un projet de rapprochement entre la Compagnie du Midi et le groupe d'assurances AXA, une certaine confusion règne.

A la Bourse de Paris, les cotations ont été assez heurtées, en fonction des déclarations et des rumeurs qui se multiplient. Le jeudi 28 avril, le quotidien italien *la Repubblica* avançait que le groupe Generali et ses alliés, notamment Lazard Frères, détenaient 20 % du capital du Midi. Lazard démentait, dans la journée, détenir une part importante du Midi, tandis que M. Robert Rosa, chef des opérations de Generali en France, déclarait : « Generali a pour objectif de devenir l'actionnaire de référence au sein du Midi ; il fera 33 % du capital pour un montant de blocage, mais à 20 % on se fait entendre ». Les marchés financiers en ont conclu qu'effectivement le groupe Generali et ses amis détenaient déjà 20 % du Midi.

En attendant, sans doute, que les négociations en cours entre le Midi et Generali débouchent sur un accord à

l'amiable ou sur une impasse, le Swiss Bank Corporation International a suspendu l'émission d'obligations en ECU et en livres sterling lancée à l'étranger le 19 avril par le Midi.

Baisse des résultats d'Olivetti

Le groupe Olivetti a réalisé en 1987 un bénéfice net consolidé en baisse à 402 milliards de francs (1,8 milliard de francs) contre 563 milliards de francs (2,54 milliards de francs) en 1986. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 7 375 milliards de francs (33,18 milliards de francs), en légère progression. Le conseil d'administration de la firme a souligné que ces résultats ont été obtenus au cours d'une année difficile marquée par le redressement de sa filiale allemande, Triumph Adler, qui a retrouvé l'équilibre, et par le renouvellement complet des lignes d'ordinateurs personnels et de mini-ordinateurs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CFAO COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

7, PLACE DIÉNA - 75783 PARIS CEDEX 14. Tél. (1) 47-23-78-79 - TELECOPIEUR (1) 47-20-63-68

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE - CFAO

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1987
Le Conseil d'administration, dans sa séance du 27 avril 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Table with 3 columns: Société holding, 1986, 1987. Rows include Total du bilan, Produits courants, Amortissements et provisions, Bénéfice net.

L'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1987 sera convoquée le 13 juin 1988 à 10 h 30, au siège social de Marseille. Le conseil d'administration proposera un dividende de 42 F assorti d'un avoir fiscal de 21 F, soit au total 63 F par action, contre 60 F l'année dernière. En tenant compte de l'augmentation du nombre d'actions, la progression du dividende ressort à 44,88 %.

Le Conseil a décidé de demander pouvoir à une assemblée générale extraordinaire réunie à l'issue de l'assemblée ordinaire pour émettre un emprunt obligataire avec obligations convertibles ou avec bons de souscription.

Investissements
Le conseil a fait le point des investissements réalisés au cours du deuxième semestre de 1987 et dans les premiers mois de 1988.

- STAMP (Société pour la Transformation de matières plastiques), firme industrielle implantée à Nutriens dans l'Ain ;
- GST (Garage Saint-Thomas), concession Peugeot à Chartres ;
- Le Gallou SA, concession Fiat à Vigneux-sur-Seine et Sodiam 91, concession Lancia dans la même ville ;
- SAFI 77, concession Mercedes à Melun ;
- SEPIA, usine de montage de motos, cyclomoteurs et cycles à Bangui (Centrafrique) ;
- Franco Transit, société de taxi à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ;
- Sullivan Holdings, société de distribution à Honiara aux Îles Salomon ;
- Trans Express Machines (TEM), société spécialisée dans le transport de matériel informatique ;
- Société androsienne de distribution, supermarché à Andros (Gironde).

Ces prises de participation majoritaires, qui représentent un investissement global supérieur à un milliard de francs, clarifient en 1988 la consolidation du groupe en augmentant son chiffre d'affaires d'environ 50 % et en lui apportant un bénéfice supplémentaire prévisible de plus de 100 millions de francs.

D'autres investissements importants, actuellement à l'étude, devraient se concrétiser avant la fin de l'année 1988.

Les documents mis à la disposition des actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale peuvent être obtenus par tout intéressé qui en fera la demande au siège social, 32, cours Pierre-Puget, 13006 Marseille.

NEW-YORK, 28 avril

Glissement

Après cinq séances de hausse, les cours se sont effilochés jeudi à Wall Street dans un marché dominé d'abord et sans équivoque. L'indicateur a été le note dominante de la journée, mais avec des écarts de cours généralement faibles dans les deux sens. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 041,28, soit à 6,63 points au-dessous de son niveau précédent.

Le bilan général a fait le part un peu plus belle à la baisse. Sur 1 941 valeurs traitées, 839 se sont repliées, 601 ont monté et 501 n'ont pas varié. De l'avis général, la Bourse américaine a navigué au plus près, car privée de ressort. Déjà très faible les jours précédents, l'activité s'est encore ralentie, avec 128,68 millions de titres échangés, contre 133,81 millions la veille. « Personne n'ose plus rien faire », assure un professionnel. « Les nouvelles sont presque trop bonnes, et de nombreux investisseurs, qui ont l'impression de se trouver dans l'œil du cyclone, n'osent plus bouger ». Paradoxalement ? Pas vraiment, malgré l'abondance des capitaux. Avec la menace latente d'un resserrement des taux, le choix des placements devient pointu.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 27 avril, Cours de 28 avril. Rows include Alcoa, A.T.T., Boeing, etc.

PARIS, 28 avril

Fermeté

Se jouant du contact électoral, les investisseurs étrangers ont poursuivi massivement leurs achats de titres français, jusqu'à contribuer ainsi à maintenir le montant des transactions à un niveau élevé. L'indicateur de tendance, après avoir ouvert sur une avance de 0,5 %, se maintient à 0,59 % à l'issue de la séance. La Compagnie du Midi tenait encore la vedette. Au lendemain de l'accord entre AXA et le Midi pour contre l'offensive de l'Italian Generali, de nombreux investisseurs semblent douter de la possibilité d'un rapprochement entre les deux compagnies d'assurances françaises. Generali pourrait en effet enrocher l'opération, s'il parvient à obtenir la majorité de blocage (33,3 %). Or la firme de Trieste aurait déjà plus de 29 % du capital du Midi. Il lui manquerait 1 à 1,2 million d'actions pour atteindre la barre fatidique des 33,3 %. A Londres et à Paris, les achats se poursuivaient, dans des marchés plus calmes que la veille. Le titre assigné son plus haut niveau de l'année en séance avant de reculer.

Le secteur du BTP était également très convoité et notamment Bouygues. Plus de 50 000 titres étaient échangés et certains étaient même jusqu'à évoquer la possibilité d'une OPA. Une rumeur qui revient périodiquement en Bourse, telle un serpent de mer, Dumez, Jean Lafabre faisait aussi très entouré en raison de la bonne tenue du secteur. L'intérêt des investisseurs sur les firmes agro-alimentaires britanniques (Rowntree, Cadbury) se portait à nouveau sur les valeurs de la Bourse question était posée par des clients de portefeuilles au regard de la progression importante de Parmalat-ricard avec 85 000 titres échangés. L'achat de l'échelle à la hausse, les titres Darty ont également suivi avec attention.

LONDRES, 28 avril

Pause

Après un début de semaine marqué par les rumeurs d'OPA, la Bourse de Londres a observé une pause jeudi 28 avril. L'indice FT a clôturé en baisse de 4,2 points, à 1 444,7 (-0,29 %), au terme d'une séance où 489 millions de titres ont été échangés. Une légère hausse jusqu'au début d'après-midi, les valeurs se sont repliées suite au recul enregistré par Wall Street dès son ouverture. Un regain de nervosité était d'autre part observé en raison de la publication des chiffres de commerce extérieur britannique de mars. Après l'annonce de ses résultats, conformes à l'attente des analystes, l'action ICI reculait. Le groupe électronique Racal progressait après sa décision de créer une société distincte regroupant ses activités liées aux télécommunications et qui pourrait être cotée en Bourse. Le sucrier Tate and Lyle a décidé d'améliorer son offre isomérique sur Staley, le second fabricant américain d'édouleur de maïs, dont le chiffre d'affaires s'élevait à 769 millions de francs (7,7 milliards de francs), contre 709 millions de francs (7,1 milliards de francs) en 1986. L'offre se fera à une condition réaliste de la direction de Staley, propose un nouveau prix par action de 35 dollars, qui reste cependant inférieur au cours de la firme à New-York.

JAPON

Activité réduite pendant la Golden Week

Les marchés des changes et les Bourses de valeur du Japon auront une activité réduite pendant la Golden Week, une période de jours fériés, qui commence ce vendredi 29 avril avec la célébration du jour anniversaire de l'empereur Hirohito.

Les Bourses de valeur seront fermées à la veille du week-end. Mais elles ouvriront normalement samedi 30 avril pour une demi-séance et lundi 2 mai pour une séance complète. Elles seront fermées le mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 mai, avant de retrouver une activité normale à partir du vendredi 6 mai.

Il n'y aura pas de transaction de changes à Tokyo vendredi 29 avril, mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 mai. L'ensemble des établissements financiers fermant leurs portes pour ces journées chômées.

FAITS ET RÉSULTATS

● Volcker chez ICI - M. Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale américaine, va entrer au conseil d'administration du géant britannique de la chimie Imperial Chemical Industries (ICI), le 1^{er} juin, en qualité de directeur (« non executive director »).

● Hausse de 26 % des résultats de Bolloré Technologies - Bolloré Technologies, filiale de Bolloré, a réalisé un résultat net consolidé, part du groupe, de 172,5 millions de francs, en hausse de 26 % sur 1986. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 9,25 milliards de francs, contre 9,17 milliards en 1986. Les résultats ont progressé dans l'ensemble des divisions du groupe. Pour le pôle transports, la SCAC a dégagé un bénéfice net part du groupe de 51 millions de francs, contre une perte de 50 millions en 1986, pour un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de francs, contre 7,4 milliards en 1986. Sofical, qui contrôle 51 % de la SCAC, ainsi que les activités du pôle finances du groupe, a dégagé un bénéfice net de 101,77 millions, contre 39,14 millions en 1986.

● Progression de 26 % des bénéfices de LVMH - M. Moët-Hennessy-Louis Vuitton (LVMH) a dégagé, en 1987, un résultat net de 1,343 milliard de francs, en progression de 26 % sur le résultat net reconstruit 1986. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 13,247 milliards de francs, en progression de 18,6 % sur le chiffre d'affaires préfinancé de 1986 de Moët-Hennessy et de Louis Vuitton (consommables).

● Peugeot (groupe Peugeot) reprendra le versement d'un dividende - Le groupe ECIA, qui réunit, depuis le fin 1987, les équipements automobiles du groupe Peugeot SA, ainsi que ses activités dans le cycle et le motocyycle, a dégagé, en fin de compte, un bénéfice net de 183 millions de francs (+171 %) pour un chiffre d'affaires consolidé de 5,07 milliards de francs (+6,6 %), à laquelle le groupe ajoute un bénéfice net de 15,84 milliards de francs, pour permettre une compensation des faits financiers consolidés ont été établis à partir de ceux des anciens groupes Actes et Outillage Peugeot et Cycles Peugeot, sur la base de la structure d'ECIA pour 1987. Le conseil d'administration a décidé de reprendre le versement d'un dividende, suspendu depuis 1980. Il proposera à l'assemblée des actionnaires un dividende de 15 F hors avoir fiscal.

PARIS

Second marché (collection)

Table with 4 columns: Valeurs, Cours pré-c, Dernier cours, Valeurs, Cours pré-c, Dernier cours. Rows include A.P.S.A., Amal & Amal, Amal, etc.

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 28 avril 1988

Table with 4 columns: Valeurs, Prix, Options d'achat, Options de vente. Rows include Accor, CCE, EX-Agribank, etc.

MATIF

Table with 3 columns: Cours, Options d'achat, Options de vente. Rows include Notionnel 10 %, Echéances, etc.

INDICES

Table with 2 columns: Changes, Bourses. Rows include Dollar: 5,67 F, Paris, Frankfurt, Tokyo, etc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with 4 columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Six mois. Rows include SE-U, DM, Yen, etc.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with 4 columns: SE-U, DM, Yen, etc. Rows include SE-U, DM, Yen, etc.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 AVRIL

Règlement mensuel

VALEURS	Cours	Précédent	Différence	%	Comptant	VALEURS	Cours	Précédent	Différence	%	Comptant	VALEURS	Cours	Précédent	Différence	%
ALP	1000	1000	0	0	ALP	1000	1000	0	0	ALP	1000	1000	1000	1000	0	0
ALP	1000	1000	0	0	ALP	1000	1000	0	0	ALP	1000	1000	1000	1000	0	0

28/4

Comptant (selection)

VALEURS	Cours	Précédent	Différence	%
ALP	1000	1000	0	0
ALP	1000	1000	0	0
ALP	1000	1000	0	0

SICAV (selection)

VALEURS	Cours	Précédent	Différence	%
ALP	1000	1000	0	0
ALP	1000	1000	0	0
ALP	1000	1000	0	0

Marché libre de l'or

MARCHÉ OFFICIEL	COURS	COURS	COURS DES BILLETS
Or fin (100g)	380	380	380
Or fin (100g)	380	380	380
Or fin (100g)	380	380	380

Hors-cote

VALEURS	Cours	Précédent	Différence	%
ALP	1000	1000	0	0
ALP	1000	1000	0	0
ALP	1000	1000	0	0

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten note: سوق الأوراق المالية

سكنا من الاجل

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2 La retraite soviétique d'Afghanistan. 3 L'état américain se desserre au Panama. 4 L'assassinat du chef de l'ASALA à Athènes. - Poursuite du mouvement de grève en Pologne.	5 à 12 Le face-à-face entre MM. Mitterrand et Chirac. - Les commentaires de la rédaction. - Une analyse du CNRS sur les thèmes des candidatures. 12 Les troubles en Nouvelle-Calédonie.	22 Le procès Korber aux assises de la Gironde. - « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher. 23 Religion : le pape va pouvoir nommer des évêques en Tchécoslovaquie.	18 Théâtre : Sous les bouffins entre pays de l'OPEP. - La SNECMA en grève et en déficit. 26 Un parcours sans faute de l'activité économique de la Suisse. 28 Les usines Michelin toujours bloquées. 30-31 Marchés financiers.	25 Difficiles négociations entre pays de l'OPEP. - La SNECMA en grève et en déficit. 26 Un parcours sans faute de l'activité économique de la Suisse. 28 Les usines Michelin toujours bloquées. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 23 Campus 24 Carnet 24 Mots croisés 24 Loto 23 Météorologie 24 Radio-télévision 21 Spectacles 20	● Election présidentielle : tous les sondages... TEL 0 ● Bourse : un cas sur la côte, l'autre sur votre portefeuille... BOURSE ● Abonnés-vous au Monde par minitel... ABO Actus, International, Campus, FIAM, Loto, Flash 3615 Tapes LEMONDE

En marge de l'affaire des otages détenus au Liban

Quand un journal koweïtien présente ses excuses à l'Elysée

Un journal koweïtien, *Al Qabas*, a dû démentir, vendredi 29 avril, avec excuses à l'appui, sur deux colonnes à la une, une information qu'il avait passée la veille concernant le président Mitterrand ainsi qu'un diplomate français, M. Eric Rouleau, accusés d'avoir interféré dans les négociations sur la libération des otages au Liban pour empêcher cette libération.

Jeddi, *Al Qabas* publiait un long article affirmant que M. Rouleau, ancien ambassadeur en Tunisie, avait versé 10 millions de dollars aux ravisseurs des otages français pour empêcher leur libération avant le deuxième tour de l'élection présidentielle. Vendredi dans le journal, un démenti assorti d'excuses, tant à M. Mitterrand qu'à M. Rouleau, un proche du chef de l'Etat.

Après enquête minutieuse menée à Paris par la rédaction d'*Al Qabas*, nous sommes en mesure d'affirmer que l'information publiée hier dans nos colonnes, et selon laquelle Eric Rouleau aurait tenté d'empêcher la libération des otages français, est dénuée de tout fondement (...). *Al Qabas* est désolé d'avoir publié une information totalement fallacieuse qui a été répandue par les milieux qui cherchent à nuire et à porter atteinte

La résolution du comité central du PCF

Faire barrage à la droite

Au cours d'une conférence de presse, le jeudi 28 avril au siège du PCF à Paris, M. Georges Marchais a annoncé officiellement que M. André Lajoinie, assis à ses côtés, se désistait au profit de M. François Mitterrand pour le second tour de l'élection présidentielle. Le secrétaire général a indiqué que son rapport au comité central (le *Monde* du 29 avril) avait été adopté à l'unanimité ainsi que la résolution intitulée « Vous pouvez compter sur le PCF qui résume les grandes lignes ».

« Les résultats du premier tour de l'indignation dit en texte, l'issue du second va dépendre pour une large part du vote des électrices et des électeurs communistes. Si celles et ceux qui ont voté André Lajoinie s'abstiennent au second tour, la victoire de la droite et de l'extrême droite serait assurée. Ce parti communiste propose l'abstention est donc inconcevable. C'est pourquoi nous appelons les électrices et les électeurs qui, dimanche dernier, ont voté André Lajoinie et ont ainsi choisi le vote anti-Chirac et anti-Le Pen, à leur barrer la route le 8 mai. Cela implique de voter François Mitterrand ».

M. Marchais a rejeté « la thèse selon laquelle les gains de Le Pen

Sur le vif

Dos à dos

Alors, comment vous les avez trouvés ? Ça vous a pas trop déçus, le défilé du siècle ? Moi, si. Enormément. Faut dire, ça faisait des jours que je m'y préparais. Je devais aller au restaurant, je me suis décommandé. En barrant mon nom sur la liste des réservations, le maître d'hôtel a soupiré : « J'ai que des annulations. Ça soir, on va faire uniquement de l'autocar. Touristes et compagnie ».

Je me dépêche de rentrer. Personne dans le métro. Les rues sont désertes. Je fonce à la cuisine chercher mon plateau téflon, je le renverse tellement je suis énervée. Je me démaquille. Je me caie sur mon coin de canapé. On l'avait tiré au sort avec les enfants. Son, ça y est, je suis prête, vous pouvez y aller. Tiens, voilà les arbitres, des collègues. Rien que de voir leurs têtes pétrifiées, pâles, de trouille, le trac me reprend. Oh là là ! Ça va faire bozo, cette robe-écran de rupture entre mon Mimi et mon Jacques. L'effortement de deux titans. Un vrai carnage. Pas question de s'arrêter au premier sang.

Tu parles ! Complètement acceptés, ce match, cadré, contrôlé, chronométré, et aux fringues parfaites, ce sont des gens qui ont dépensé. Rien à quel s'accrocher. Chacun y va, en gros plan, de sa réplique. Plus ou moins agressive, plus ou moins ironique. Intéressé de mesurer sur le visage de celui qui lui reçoit la portée d'une estocade. Pourquoi ? C'est ridicules. C'est sur un sourire ou une grimace que ça peut se jouer, que ça se joue aux États-Unis, ce genre de face-à-face.

C'était d'un long, d'un anou ! Au bout d'une heure et quart, c'est pas compliqué, je n'étais plus dans la course, je me suis endormie. Brusquement, je sens qu'on me secoue : Réveille-toi, écoute ! Ils sont en train de se regarder dans les yeux. Je me dressa. Faut, ils se regardent, ils se défient : On n'a le regard en me regardant dans les yeux. Mais c'est moi, qu'ils regardent. Moi seule. Moi, l'indécise, moi, le marais, ils me courent après. Ils me barquent. Ils me donnent la sérénité. Pas en duo. En solo. Moi, je les ai renvoyés dos à dos.

CLAUDE SARRAUTE.

1^{er} mai

Les services ouverts et fermés

Le 1^{er} mai étant un dimanche, les banques, administrations, grands magasins et la plupart des musées seront fermés. Sont ouverts le château de Chantilly ainsi que le domaine et l'abbaye de Chailly dépendant de l'Institut de France.

Sécurité sociale. - Les centres de Paris seront fermés du vendredi 29 avril, à 15 heures, jusqu'au lundi 2 mai aux heures habituelles.

Allocations familiales. - Les services d'accueil et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du vendredi 29 avril, à midi, jusqu'au lundi 2 mai aux heures habituelles.

Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés. - Les bureaux d'accueil de Paris et de la région parisienne seront fermés du vendredi 29 avril, à 14 h 30, jusqu'au lundi 2 mai, à 8 h 30.

Une directrice militante dans un collège du Val-de-Marne

Les petits postiers du Front national

Le mardi 19 avril, dans l'après-midi, au collège Saint-Eusèbe, Vincennes (Val-de-Marne), une classe de 6^e et une classe de 4^e sont en permanence. M^{me} Bazard, la directrice adjointe du collège, demande à ses élèves s'il y a parmi eux quelques volontaires pour venir l'aider à mettre des pli sous enveloppe. Deux élèves de 6^e et deux de 4^e acceptent volontiers de donner un coup de main.

Le travail n'est pas énorme, d'ailleurs : 143 enveloppes dans lesquelles il faut glisser une feuille de « courrier » et pour les destinataires de la région Ile-de-France, une seconde feuille d'invitation à une « réunion-apéritif de sympathie et de rencontre » prévue début mai à Paris. Les élèves plient consciencieusement les feuilles en trois, les glissent dans les enveloppes, les cachètent, et l'un d'entre eux y appose, semble-t-il, le tampon du CNEF (Cercle national de l'éducation nationale), qui est la branche « enseignants » du Front national. Le courrier mis sous enveloppe par les élèves est un texte présentant les revendications du CNEF.

Mélant des questions corporatives (formation, salaires, conditions de travail) et les thèmes favoris de M. Le Pen (réduction du nombre d'élèves immigrés, nationalité française impérative pour les enseignants à tous les niveaux, lutte contre la disparition de tout sens moral chez les élèves, lutte contre le dilapide de certains groupes de parents sur les options des enseignants, ainsi que celui, démagogique, de la FEN et du SGEN).

Ce texte se conclut par un appel sans ambiguïté : « Not élus du Front national doivent savoir et rappeler dans leur discours que beaucoup d'enseignants jeunes ou moins jeunes travaillent avec courage, avec cœur, avec amour pour faire réussir leurs élèves, mais qu'ils se heurtent désespérément à un système qui vise à massacrer nos valeurs culturelles, séculaires, pour imposer le matérialisme marxiste qui sacrifie les jeunes générations depuis 1968, compromettant l'avenir de la nation ».

Alerté par des parents d'élèves lors d'une réunion du conseil d'administration du collège, le principal, M. Gouet, interroge son adjointe, M^{me} Bazard. Celle-ci dément catégoriquement que ce texte du CNEF ait été joint à l'envoi ; seules auraient été glissées dans les enveloppes les invitations à la petite réunion du 4 mai. On notera toutefois que cette rencontre doit se dérouler au domicile de l'épouse d'un enseignant connu de *Minute* et de *National Hebdo*.

Informés par les parents d'élèves, les enseignants et le principal du collège, l'inspection académique et le rectorat de Créteil ont immédiatement ouvert une enquête administrative. Au cabinet du recteur, l'on reconnaît sans détour que « l'affaire est réelle », qu'il y a apparemment « une fraude et un manquement à la déontologie professionnelle » et que l'on n'a pas l'intention de « passer l'éponge ». Et l'on précise qu'il en serait de même quel que soit le parti politique. L'enquête devrait, dit-on, se terminer rapidement, mais M^{me} Bazard étant depuis le 25 avril en congé de maladie, son témoignage n'a pas encore pu être recueilli.

Quant aux parents d'élèves et aux enseignants, ils sont désormais décidés à faire éclater le scandale. « Ce n'est pas pensable, s'exclame le responsable FCPE des parents du collège, en tant que parents on ne veut plus la voir au collège et on demande les plus vives sanctions ».

GÉRARD COURTOIS.

Le conflit sur la pêche

Paris et Ottawa sont d'accord pour désigner un médiateur

Les gouvernements français et canadien sont tombés d'accord, le 28 avril, pour recourir à une médiation extérieure dans le conflit sur la pêche qui empêche les relations entre les deux pays. Les modalités techniques préparées la semaine dernière par les experts ont été acceptées.

Le nom du médiateur, une personnalité ni française ni canadienne ayant une réputation juridique internationale, sera connu dans quelques jours. Il aura trois mois pour mener à bien sa mission, c'est-à-dire rapprocher la France et le Canada à rapprocher leurs points de vue sur les quotas de morue que les chalutiers français sont autorisés à capturer dans les eaux canadiennes durant les prochaines années, y compris le quota pour 1988.

Quand sera engagée concrètement la mission du médiateur, la procédure parallèle - c'est-à-dire l'arbitrage pour trancher le différend sur la délimitation des zones de pêche exclusives au large de Saint-Pierre-et-Miquelon - pourra alors être réplacée.

MICRO-INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

Chaque mois :

- Toute l'actualité de la micro-informatique : les nouveaux logiciels, matériels... en France et à l'étranger.
- Dossiers, bancs d'essais, fiches pratiques, téléchargement, petites annonces.

SOFT & MICRO, LE PREMIER MAGAZINE DES APPLICATIONS ET DU LOGICIEL.

3^e ANNEE LES 50 MEILLEURS MATERIELS ET LOGICIELS

10, rue Piccini, 75116 Paris - Tél. : 01 47 23 53 70

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 avril

Valse-hésitation

Le marché parisien s'est montré très hésitant vendredi matin. D'abord à l'effritement (- 0,08 %), le scandale a été ensuite légèrement plus soutenu. A 11 heures, l'indice a instantanément enregistré une avance infime de 0,09 %. Hausse de La Héritière, Darty, Lyonnaise des eaux, Presses Cités, Saint Louis, Penhoët, Sanofi, Recul de Mérioux, Esso, SAT, Redoute, DMC, Monceau, Promodès, CSF.

Le numéro de « Monde » daté 29 avril 1988 a été tiré à 589 810 exemplaires

A B C D E F G

Préservez vos dos fragiles avec

TRECAFLEX

sommier de conception entièrement nouvelle, avec système de ressorts pré-comprimés à lattes flexibles, inclinable tête et pied.

CAPELOU

37 AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS TEL. 42 57 35 35 - METRO PARMENTIER

MEME CE QUI VA SANS DIRE VA MIEUX EN LE DISANT... ET

LE PRÊT-A-PORTER MASCULIN SIGNÉ DES GRANDS COUTURIERS

à des prix É-TON-NANTS (de 25 à 35 €)

LE VOUS LE GARANTIS c'est **STEPHANE MEN'S de Luxe**

2 MAGASINS « RÉVOLUTIONNAIRES » A PARIS A VOTRE SERVICE

Ouverts en fond de cour de midi à 19 h 30 du lundi au samedi
Champs-Élysées : 5, rue de Washington - Métro George-V
Rive gauche : 130, bd St Germain - Métro Odéon
Strasbourg : 19, faubourg National (12^e étage)

Demain votre supplément

Le Monde

RADIO TELEVISION COMMUNICATION